pharmaSuisse
Société Suisse des Pharmaciens

Rapport d'activité 2017

Société Suisse des Pharmaciens (pharmaSuisse)
pharmaSuisse, Société Suisse des Pharmaciens
pharmaSuisse, Società Svizzera dei Farmacisti

Berne-Liebefeld, accepté par l'assemblée des délégués les 5/6 juin 2018

Contenu

1. Chronique de l'année 2017 5

2. Qui sommes-nous : organes de la société 21
2.1 Assemblée générale 21
2.2 Assemblées des délégués 21
2.3 Swiss Summit of Pharmacy Leaders (SSPL) 22
2.4 Conseil de famille 22
2.5 Comité 23

3. Organisation du siège 24
3.1 Présidence 24
3.2 Direction élargie 24
3.3 Secrétariat général 25
3.4 Droit & Réglementations 25
3.5 Innovation & International 25
3.6 Marchés & Données 26
3.7 Produits & Prestations scientifiques (WPD) 26
3.8 Formation & Professions 27
3.9 FPH 27
3.10 Communication 27
3.11 Services centraux 28
3.12 Organes internationaux 28

4. Fonds et fondations 29
4.1 Fondation pour l'assurance qualité dans l'officine suisse (FAQOS) 29
4.2 Fonds Jörg Bider 29
4.3 Fonds Golaz 30
4.4 Fonds pour l'allocation de bourses de pharmaSuisse 30
4.5 Bibliothèque historique de la pharmacie Suisse 31

5. Ceux pour qui nous nous engageons: Membres 32
5.1 Membres individuels 32
5.1.1 Pharmacies d'officine par canton (état au 31.12.2017) 32
5.1.2 Membres de pharmaSuisse (état au 31.12.2017) 32
5.2 Membres collectifs 34
5.3 Contrats de prestations 34

6. Ce que nous faisons pour vous: prestations, projets, produits 35
6.1 Projets politiques 35
6.2 RBP 36
6.2.1 RBP IV/1 36
6.2.1.1 Convention tarifaire conclue avec la Commission des tarifs médicaux (CTM) 36
6.2.1.2 Commission paritaire de qualité CPQ 36
6.2.2 RBP V 37
6.3 Commission de gestion du Fonds de recherche et de qualité (CGF) 37
6.4 Réseau numérique 38
6.4.1 Stratégie de numérisation de pharmaSuisse 38
6.4.2 Groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient (GTIP-DEP) 39
6.4.2.1 Cybermédication 39
6.4.2.2 eTransitionOfCare 39
6.4.3 Projets cantonaux 40
6.4.4 Baromètre eHealth 41
6.4.5 Communautés de référence Abilis 41
6.5 RoKA 41
6.6 Formation 42
6.6.1 Formation universitaire 42
6.6.2 Nouveautés dans la LPMéd 42
6.6.3 FPH Officine : formation postgrade et formation continue 43
6.6.4 ReWOP – révision de la formation postgrade de spécialiste en pharmacie d'officine 43
6.6.5 E-learning 43
6.6.6 Assistantes en pharmacie CFC 44

6.7 Sciences ... 44
6.7.1 Centre scientifique WIZE ... 44
6.7.2 Santé Publique (y compris NCD) ... 45
6.7.3 Vaccination ... 45
6.7.4 evidisBasic ... 47
6.7.5 pharmaDigest® ... 47
6.7.6 pharmActuel : symposium, conférences régionales et cahiers ... 47
6.7.7 Index Nominum ... 48
6.7.8 pharManuel ... 48
6.7.9 Contraception d'urgence ... 48
6.7.9.1 World Contraception Day ... 48
6.8 Qualité ... 49
6.8.1 ISO 9001 QMS Pharma ... 49
6.8.2 QualiCCare ... 49
6.8.3 Qualité du travail en laboratoire ... 50
6.9 Collaboration interprofessionnelle ... 50
6.9.1 netCare ... 50
6.9.2 Cercles de qualité médecins-pharmaciens ... 50
6.9.3 Assistance en EMS ... 51
6.9.4 Stratégie antibiorésistance Suisse (StAR) ... 51
6.10 Communication et campagnes ... 51
6.10.1 Les 175 ans de la Société Suisse des Pharmaciens ... 51
6.10.2 Internet ... 51
6.10.3 Réseaux sociaux ... 52
6.10.4 Travail médiatique ... 52
6.10.5 Publications externes ... 53
6.10.5.1 pharmaJournal ... 53
6.10.5.2 Brochure «Faits et chiffres» ... 53
6.10.5.3 dosis ... 53
6.10.5.4 astrea ... 53
6.10.6 Publications internes ... 54
6.10.6.1 pharma30 ... 54
6.10.6.2 Circulaires ... 54
6.10.6.3 Rapport d'activité ... 55
6.10.7 Imprimés, images et graphiques ... 55
6.10.8 Conseils en communication ... 55
6.10.9 Campagne faîtière ... 55
6.10.10 Campagnes et projets ... 56
6.10.10.1 Vaccination en pharmacie ... 56
6.10.10.2 Prestation de dépistage du cancer du côlon ... 56
6.10.10.3 Entretien de polymédication ... 56
6.10.10.4 Moniteur des pharmacies ... 56
6.10.10.5 Brochure Offres et prestations ... 57
6.10.10.6 Gestion des partenaires ... 57
6.11 Service juridique ... 57
6.11.1 Forum Éthique ... 58
6.12 Services centraux ... 58
6.12.1 Projets interne du secteur Services centraux ... 58
6.13 Service des membres ... 58

7. Organes nationaux dans lesquels nous nous engageons ... 58
7.1 Politique de santé ... 59
7.1.1 Commission fédérale des médicaments ... 59
7.1.2 Commission fédérale des prestations générales et des principes ... 59
7.1.3 Commission des professions médicales, section Formation postgrade ... 60
7.1.4 Commission fédérale des analyses, moyens et appareils ... 60
7.1.5 Commission suisse de Pharmacopée ... 60
7.2 Collaboration avec des sociétés et organisations nationales ... 61
7.2.1 Organes formés par eHealth Suisse ... 61
7.2.2 Santé publique Suisse ... 61
7.2.3 Entente pour un système de santé libéral ... 62
7.2.4 Plateforme «Interprofessionnalité» de Médecins de famille Suisse ... 62
7.2.5 Tox Info Suisse ... 62
7.2.6 Union suisse des professions libérales ... 63
7.3 Organes internationaux ... 63
7.3.1 Groupement pharmaceutique de l'Union européenne (GPUE) ... 63
7.3.2 Fédération internationale pharmaceutique (FIP) ... 64

7.3.3 Association pharmaceutique pour l'information (API) 64
7.3.4 Conférence internationale des ordres de pharmaciens francophones (CIOPF) 65
7.3.5 European Second Identification Tests Working Party (SIT WP) de la Pharmacopée européenne 65

8. Comptes annuels 66

9. Personelle Organisation 67
9.1 Statutarische Organe/Delegierte 67
9.2 Präsidenten Kantonalverbände 71
9.3 PR-Delegierte 72
9.4 Geschäftsstelle 73
9.5 eHealth-Beauftragte Kantonalverbände 75
9.6 Kommissionen 76
9.7 Arbeitsgruppen 77
9.8 Fonds und Stiftungen 80
9.9 National: Vertretungen in Institutionen 81
9.10 Krankenversicherer 82
9.11 Verschiedene 83
9.12 International: Vertretungen in Institutionen 84

10. Abréviations 85

11. Adresses 89

12. Impressum 92

1. Chronique de l'année 2017

Les principales activités de l'année écoulée sont brièvement présentées ci-après.

Janvier 2017

Vaccination en pharmacie

Suite à la modification de la loi sur les professions médicales (LPMéd), la Confédération a décidé en 2015 d'octroyer aux pharmaciens les compétences nécessaires pour vacciner en pharmacie. Au 31.12.2017, on comptait déjà 500 pharmacies dans lesquelles il est possible de se faire vacciner sans ordonnance. Pour pouvoir vacciner sans ordonnance en pharmacie, il faut remplir des conditions bien précises définies par chaque canton. En 2017, trois nouveaux cantons ont rejoint le mouvement:
NW 1.1.2017: Vaccinations contre la grippe et la FSME ainsi que rappels contre les hépatites A, B, A+B après que la première vaccination ait été pratiquée par un médecin.
LU 01.05.2017: Les personnes de plus de 16 ans et les patients qui ne présentent aucun risque peuvent être vaccinés selon le plan suisse de vaccination, pour autant que le pharmacien soit titulaire du certificat de formation complémentaire FPH Vaccination et prélèvements sanguins et que la pharmacie dispose de locaux appropriés (espace séparé). Les pharmaciens peuvent administrer les vaccins de primovaccination et de rattrapage contre la grippe et contre la FSME, tandis que pour les autres vaccins, seuls les vaccins de rappel sont autorisés.
ZG fin août: Comme dans le canton de Zurich, il est possible d'être vacciné contre la grippe, la FSME ainsi que d'effectuer les rappels contre les hépatites A et B.
Il est possible de se faire vacciner sans ordonnance en pharmacie dans les 18 cantons suivants : BE, BL, FR, GE, GR, JU, LU, NE, NW, SG, SH, SO, SZ, TG, VD, VS, ZG, ZH. Au Tessin, la vaccination en pharmacie est possible sur ordonnance. Toutes les informations se trouvent sur www.vaccinationenpharmacie.ch.
Fin décembre 2016, plus de 1000 pharmaciens étaient titulaires du certificat de formation complémentaire FPH Vaccination et prélèvements sanguins. La formation continue est ouverte depuis 5 ans.

Nouvelle présidente de la FPH Officine

Anja Ruedin préside la FPH Officine depuis le 1er janvier. Elle remplace Maria Hitziger, qui continue cependant à représenter le comité de pharmaSuisse auprès de FPH Officine.

RBP V

La RBP IV/ 1(rémunération basée sur les prestations entre assureurs maladie et pharmacies) est uniquement valable jusqu'à fin juin 2019. Les négociations pour la RBP V sont donc menées tambour battant. En janvier 2017, pharmaSuisse a envoyé pour signature une convention sur les objectifs de la RBP V à Curafutura et à Santésuisse, les deux associations d'assureurs maladie. Cette convention prévoit de réviser la marge de distribution actuelle et le revenu RBP. Il faut veiller, d'une part, à stabiliser les coûts sans répercussion sur les revenus et trouver, d'autre part, un accord pour la rémunération des compétences supplémentaires, comme la vaccination, qui sont octroyées aux pharmaciens suite à la révision de la LPTh (2016) et de la LPMéd (2015). Curafutura est disposée à adhérer aux principes. Par contre, Santésuisse a refusé au printemps d'adhérer au principe selon lequel la stabilisation des coûts ne devra pas avoir de répercussion sur les revenus lors du changement de système. Étant donné que Curafutura ne représente pas la majorité des assurés, sa signature ne suffit pas pour faire approuver une nouvelle structure tarifaire par le Conseil fédéral.

Pharmacon Schladming

La convention Pharmacon Schladming a eu lieu du 15 au 20 janvier à Schladming, Autriche. La 47e semaine internationale de formation de la Chambre allemande des pharmaciens (Bundesapothekerkammer) propose de précieux aperçus ainsi que des informations exclusives sur la «Pharmacothérapie des maladies respiratoires et ORL». À l'agenda figurent notamment de nouvelles directives relatives au diagnostic et au traitement de l'asthme ainsi qu'au diagnostic, à la prévention et au traitement modernes de la BPCO.

Swiss Healthcare Day

L'Entente pour un système de santé libéral a organisé le 19 janvier à Berne la 3e édition du Swiss Healthcare day autour du thème «Les entrepreneurs de la santé publique : concurrence contre solidarité – une contradiction?».

pharManuel a 25 ans!

L'édition anniversaire du pharManuel est consacrée à la phytothérapie chez l'enfant, aux produits désinfectants et antiseptiques, aux informations sur la formation postgrade et continue ainsi qu'à la cybersanté.

Baromètre suisse de la cybersanté 2017

Au total, 411 pharmaciens ont répondu à l'appel de pharmaSuisse de participer au baromètre suisse de la cybersanté organisé tous les ans par l'Institut de recherche GFS Bern sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). (Nombre total de participants : 1691). Cette enquête, organisée du 1er décembre 2015 au 31 janvier 2016, présente la cybersanté et le dossier électronique du patient comme sujets phares de la stratégie «Santé 2020» du Conseil fédéral. L'enquête s'est déroulée du 1er décembre 2016 au 31 janvier 2017.

Février 2017

Reprise de l'examen périodique des médicaments

L'office fédéral de la santé publique (OFSP) a annoncé le 1er février que le Conseil fédéral avait donné son feu vert pour la reprise de l'examen triennal de médicaments remboursés par les caisses-maladie. Le réexamen périodique des prix inclut désormais non seulement la comparaison avec les prix pratiqués à l'étranger, mais aussi le rapport coût-bénéfice des produits admis pour les mêmes indications thérapeutiques. pharmaSuisse se réjouit que l'aspect thérapeutique ait au moins autant de poids que la comparaison avec les prix pratiqués à l'étranger. Le Conseil fédéral prévoit également des mesures pour baisser le prix des génériques. Il entend ainsi économiser jusqu'à 240 millions de francs au cours des trois prochaines années. En outre, le Conseil fédéral veut réglementer de manière plus claire le remboursement des médicaments dans des cas spécifiques. Les baisses de prix, qui se feront de manière successive, ont été initiées le 22 décembre 2017.

pharmaDavos:

La 3e édition du congrès de pharmacie s'est tenue du 5 au 10 février à Davos, sous la nouvelle direction.
L'excellent programme avec des conférenciers de renom promet des exposés de grande qualité.

Contraception d'urgence

L'université de Bâle et le groupe d'expert interdisciplinaire pour la contraception d'urgence (IENK) complètent le protocole pour la remise de la contraception d'urgence et l'arbre décisionnel existants par une formation en ligne. La vidéo permet de transmettre des connaissances en vue d'offrir un conseil compétent s'agissant de la pilule du lendemain. pharmaSuisse soutient la formation en ligne, qui est disponible en allemand et en français.

Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III)

Le 12 février, le peuple s'est exprimé sur la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III). pharmaSuisse a décidé de ne donner aucune recommandation de vote, mais a cependant présenté les arguments pour et contre la proposition de loi à ses membres. La proposition a été rejetée nettement par 59,1% des votes.

Opéra «L'Apothicaire»

Six artistes en formation se sont réunis pour mettre sur pied l'opéra en trois actes de Joseph Haydn intitulé «Lo Speziale» ou «L'Apothicaire» en français. Il a été joué plusieurs fois à Lucerne, Baden, Berne et Zurich en février et en mars.

Nouvelle chaire de pharmaco-épidémiologie

En collaboration avec la clinique de pharmacologie clinique de l'hôpital universitaire de Zurich, le département Chimie et sciences appliquées de l'ETH Zurich a ouvert une nouvelle chaire de professeur assistant en pharmaco-épidémiologie (*tenure track*) à l'institut des sciences pharmaceutiques. Afin de promouvoir une formation universitaire, postgrade et continue de qualité pour les pharmaciens, orientée vers la pratique et vers l'avenir, pharmaSuisse soutient l'ETH Zurich dans la mise en œuvre du nouveau «Catalogue des objectifs de formation 2016». pharmaSuisse contribue ainsi à couvrir durablement le besoin de relève disposant de compétences en matière de concepts et de méthodes pharmaco-épidémiologiques fondamentaux et à garantir une offre pour le nombre croissant d'étudiants. Cette chaire de pharmaco-épidémiologie permet de mener davantage de travaux de recherche (travaux de Master et de doctorat) à l'ETHZ dans un domaine partiel des sciences pharmaceutiques.

Moniteur des pharmacies

L'institut de recherche GFS Bern a mené pour la quatrième fois une enquête téléphonique représentative auprès de 1004 personnes du 23 janvier au 4 février. Les résultats sont sans équivoque : la confiance accordée aux pharmacies par la population reste très élevée. Pour la population urbaine jeune et en bonne santé, la pharmacie est le premier interlocuteur en cas de troubles de santé. Pour les problèmes de santé sérieux, une grande partie de la population continue toutefois à s'adresser à un médecin. Les pharmacies subissent en tant que source principale d'achat de médicaments de la concurrence, notamment à cause de la vente par correspondance en ligne, mais elles exploitent aussi de nouveaux champs d'activité en dehors de celui-ci. Selon GFS, les personnes sondées sont de plus en plus nombreuses à pouvoir imaginer de choisir un modèle d'assurance-maladie qui prévoit une première évaluation des problèmes de santé en pharmacie. Le fait qu'une majorité de personnes envisagent en 2017 d'opter pour un tel modèle d'économies se dessine pour la première fois. Les pharmacies sont appréciées pour leur proximité, les grandes compétences spécialisées de leur personnel, ainsi que pour leur manière simple et efficace, en termes de coûts, de résoudre les problèmes de santé. Toutefois, l'exposition croissante des pharmacies ainsi que leurs nouvelles prestations et offres s'accompagnent d'une augmentation des exigences. Tenir les promesses de qualité à l'avenir en est l'enjeu. L'enquête a confirmé une grande sensibilité de la population aux prix : une bonne moitié des personnes interrogées considère qu'un supplément demandé pour les conseils fournis en matière de médicaments n'est pas approprié. Ainsi, si l'on est séduit par les nouvelles possibilités et prestations des pharmacies suisses, on est plutôt peu disposé à payer pour celles-ci.

Mars 2017

Nouveautés en matière de droit sur l'assurance-maladie

Au 1.3.2017, l'OFSP a prononcé l'entrée en vigueur de plusieurs dispositions d'ordonnances régissant la fixation du prix des médicaments. Il s'agit notamment de la fixation dans des cas particuliers du prix des médicaments qui présentent un bénéfice élevé contre une maladie susceptible d'être mortelle pour l'assuré ou de lui causer des problèmes de santé graves et chroniques et pour lesquels il n'existe pas, faute d'alternative thérapeutique, d'autre traitement efficace autorisé. Les pharmaciens peuvent désormais facturer le prix de la liste de spécialité en cas d'utilisation hors indication et le prix auquel (majoré de la marge de distribution et de la TVA) le médicament a été retiré en cas d'utilisation de médicaments autorisés, mais non remboursés par les caisses, ainsi qu'en cas d'utilisation hors autorisation. pharmaSuisse part du principe que les tarifs RBP pourront également être facturés. Une autre nouveauté importante concerne la substitution générique : Hormis le médecin, le pharmacien peut désormais aussi refuser une substitution pour raisons médicales, avec pour conséquence que le produit original est remboursé avec la quote-part normale (10% au lieu de 20%). Les pharmaciens sont désormais tenus d'informer le patient lorsqu'au moins un générique interchangeable avec la préparation originale figure dans la liste des spécialités.

Système de gestion de la qualité ISO 9001 QMS Pharma

La troisième vague de certification commencera en mars avec 290 pharmacies engagées, soit un total de 483 pharmacies dans le collectif QMS. Le 27 avril, les 91 pharmacies de la seconde vague de certification se sont vues remettre leur certificat. Ajoutées aux 102 pharmacies pionnières déjà certifiées de la première vague 2015, cela représente un total de 193 pharmacies certifiées ISO 9001 QMS Pharma à compter du mois d'avril 2017.

Conférences régionales de pharmaSuisse

À Berne, Neuchâtel, Aarau, Zurich, Saint-Gall, Lucerne, Bâle, Bad Ragaz, Bellinzone, Montreux, Genève et Siders (VS), Fabian Vaucher, président de pharmaSuisse, et Marcel Mesnil, secrétaire général, fournissent aux membres des informations de première main lors des douze conférences régionales organisées entre les mois de mars et d'avril. Le public sera impliqué au moyen de votes par smartphone. 912 pharmaciens et membres du personnel non universitaire des pharmacies conséquences de la société numérique ont apprécié les perspectives d'avenir positives pour les pharmaciens et les conséquences de la société numérique. Les conférences ont porté en particulier sur les répercussions concrètes des révisions de la LPTh (loi sur les produits thérapeutiques, 2016) et de la LPMéd (loi sur les professions médicales, 2015) sur le quotidien officinal et les facturations. Il a été réjouissant de constater que beaucoup de jeunes ont assisté à ces conférences.

Swiss eHealth Forum 2017 dossier électronique du patient (DEP)

Le Swiss eHealth Forum s'est tenu les 9 et 10 mars 2017 à Berne. Le forum s'est articulé autour de la présentation des résultats du dernier baromètre suisse de la cybersanté et de la loi sur le dossier électronique du patient (LDEP). Marcel Mesnil, secrétaire général de pharmaSuisse, a pris part à une discussion plénière et Daniel Notter, chef de projet chez pharmaSuisse, a présenté le contenu du DEP du point de vue du groupe de travail interprofessionnel IPAG.

École de Pharmacie Genève-Lausanne (EPGL)

La journée inaugurale de l'école de Pharmacie Genève-Lausanne (EPGL) a été donnée dans le cadre d'un symposium. Le 20 mars, le symposium s'est articulé autour de l'intitulé «Quelles sciences pharmaceutiques pour la santé de demain?» et a proposé trois tables rondes sur l'avenir des sciences pharmaceutiques fondamentales, industrielles et cliniques. Il a également souligné l'importance de la collaboration interprofessionnelle.

Avril 2017

Santésuisse/ Interpharma: comparaison des prix

Lors de leur conférence de presse du 6 avril 2017, Santésuisse (l'association des assureurs maladie) et Interpharma (l'association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche) sont arrivées à la conclusion que le prix des génériques était trop élevé en Suisse. Elles évoquent une différence de prix de 53% par rapport à l'étranger. Les pharmacies doivent s'attendre à subir des attaques dans ce domaine. Il devient urgent de corriger les catégories de prix pour la marge fixe. Actuellement, les pharmacies sont en effet pénalisées sur les médicaments dont le prix de fabrique est inférieur à 15 francs (56% par emballage remis), tout comme cela était le cas avant l'introduction de la RBP en 2001. pharmaSuisse est en contact étroit avec l'Office fédéral de la santé publique à ce sujet.

Modèles pour les soins médicaux de base

À l'invitation de l'Association des communes suisses, pharmaSuisse participe au groupe de travail sur les soins médicaux de base, qui se penche sur différents modèles d'approvisionnements pour les régions rurales, les agglomérations et les villes. En fonction des spécificités locales, le rôle de meneur est dévolu à la pharmacie, au cabinet médical, aux services de soins à domicile, au home ou à l'hôpital. Les pharmacies seront donc elles aussi un pilier important des soins médicaux de base. pharmaSuisse proposera à ses membres des modèles qui permettent d'ancrer le rôle de la pharmacie à l'échelon local et de proposer des solutions convaincantes aux politiques.

Mai 2017

Sondage sur l'avenir du métier d'assistante en pharmacie CFC

Afin de pouvoir mettre en œuvre l'extension des compétences prévues par la loi sur les professions médicales (LPMéd, 2015), il est indispensable de mettre à contribution toute l'équipe de pharmacie. pharmaSuisse organise donc un sondage pour l'évaluation et l'adaptation de la formation initiale des assistantes en pharmacie CFC (certificat fédéral de capacité). L'objectif est d'adapter la formation initiale des assistantes en pharmacie aux nouveaux besoins d'une pharmacie moderne. Il convient par ailleurs de rendre l'ensemble de la profession plus attractive.

Rencontre avec le Surveillant des prix

Le 11 mai, Fabian Vaucher, président de pharmaSuisse et Marcel Mesnil, secrétaire général ont rencontré Stefan Meierhans, surveillant des prix. Ils lui ont expliqué que l'Office fédéral de la santé publique devait diligemment adapter les classes de prix. La stratégie de la RBP V lui a été présentée et remise de manière transparente.

Dans la revue K-Tipp du 4 octobre, Meierhans déclare «[…] à mon sens, il faut renforcer le rôle des pharmaciens dans les soins de santé. Ils représentent un élément sous-estimé, qui subit des contraintes trop importantes dans le système actuel».

Initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts»

En janvier 2017, l'Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI) a lancé l'initiative populaire fédérale pour des soins infirmiers forts. D'après les calculs de l'Office fédéral de la statistique, le nombre de personnes de plus de 65 ans s'élèvera à 2,7 millions dans les 30 prochaines années (ce nombre s'élevait à 1,5 million fin 2014). La proportion de personnes âgées qui souffrent de maladies chroniques et multiples augmentera donc fortement dans les prochaines décennies. D'après les initiateurs, 10 000 infirmières de plus auraient dû être formées. L'initiative demande que les soins infirmiers soient reconnus en tant qu'élément essentiel des soins de santé et qu'ils soient de qualité. Elle demande que davantage d'infirmiers soient formés et que certaines prestations de soins puissent être fournies sous leur propre responsabilité. pharmaSuisse soutient l'initiative, car elle renforce le rôle des pharmaciens dans les soins médicaux de base. Les équipes des pharmacies sont priées de participer à la récolte de signatures, en particulier lors de la semaine du 12 mai, Journée internationale de l'infirmière. Le 7 novembre, 120 000 signatures ont été remises à Berne.

Cours de pharmacie vétérinaire

Entre mai et septembre, des cours vétérinaires sur les thèmes «des produits vétérinaires en pharmacie: introduction», «Les endoparasites et ectoparasites du chien et du chat» et «Maintenir les animaux en bonne santé – Oreilles, yeux, peau, digestion, appareil locomoteur» ont eu lieu. Les cours sont destinés aux pharmaciens et en partie aux assistants en pharmacie et sont organisés à Fribourg (en français), à Berne et à Zurich.

Campagne de dépistage du cancer du côlon : Nomination au Felix Burda Award

pharmaSuisse a fait partie des candidats officiels au Felix Burda Award 2017 qui s'est tenu le 14 mai. Le projet «50 ans et plus: dépistage du cancer du côlon» 2016 est nominé dans la catégorie «Engagement de l'année». Le prix a été remis à un autre nominé, qui a lui-même été touché par le cancer du côlon il y a quelques années. La fondation Felix Burda récompense depuis 2003 les projets et prestations les plus réussis, innovants et remarquables dans le domaine de la prévention du cancer du côlon.

Étude permanente des coûts en pharmacie (RoKA)

Le centre de recherches conjoncturelles (KOF) démarre son étude RoKa 2017 le 16 mai. Comme tous les ans, toutes les pharmacies sont soumises à l'étude quant à l'exercice précédent; la participation à la RoKA est ancrée dans la convention tarifaire RBP IV/1 et donc obligatoire pour les signataires. L'étude RoKa permet d'obtenir des données importantes agrégées sur la structure et la comptabilité financière des pharmacies, afin de mieux pouvoir défendre le développement de la structure tarifaire et la part de distribution. Le taux de participation est à nouveau plus élevé que l'année précédente; nous nous en réjouissons. Les pharmacies se trouvent toujours dans une situation économique difficile. Près de 26% des pharmacies sont menacées et réalisent un EBITDA inférieur à 50 000 francs. Ceci résulte notamment des baisses de prix ordonnées par l'Office fédéral de la santé publique, de la dispensation médicale des médecins ou d'un emplacement défavorable. Pour avoir du succès, une pharmacie doit pouvoir s'adapter rapidement aux évolutions du marché. Le passage du vendeur de médicaments au fournisseur de prestations est déterminant : il permet de dissocier le revenu des pharmacies du prix des médicaments. Les processus de gestion (achat, stock, vente/marketing) doivent être optimisés et adaptés en permanence.

Assemblée des délégués 1/2

Les 16 et 17 mai, les délégués ont accepté à l'unanimité que BENU SA devienne membre collectif de pharmaSuisse, après que l'ensemble des 91 pharmacies du groupe aient adhéré en février dernier déjà à notre société faîtière.
À l'ordre du jour figurent également les thématiques suivantes :

- nouveau cahier des charges pour les délégués
- règlement administratif des délégués
- stratégie eHealth (*inter alia* communauté de référence nationale et interprofessionnelle)
- RBP V
- convention tarifaire avec les assurances accidents et l'assurance militaire
- ISO 9001 QMS Pharma
- nouvelle plateforme internet www.pharmaSuisse.org
- boîte à outils contenant notamment argumentaire et messages clés
- fixation des prix (nouveautés)
- obligation de formation postgrade (en lien avec la LPMéd)
- SQSSO
- modification des statuts
- Forum Éthique
- asep et swissYPG

Assemblée générale

L'assemblée générale de pharmaSuisse aura lieu le mardi 30 mai 2017 au Stade de Suisse à Berne. La recherche de solutions pour continuer à garantir des soins médicaux de base de haute qualité dans l'ensemble de la Suisse, et si possible à proximité du domicile, était au cœur du programme. À cette occasion, Claudia Hametner, directrice adjointe de l'Association des communes suisses (ACS), a donné une conférence intitulée «Défis pour les communes», tandis que le Dr méd. Beat Ursenbacher, vice-président de l'association d'aide et de soins à domicile du canton de Berne, médecin de famille, a présenté les «Défis pour les soins à domicile et les médecins de famille». Le Dr Daniel Höchli, directeur de Curaviva, l'association des homes et institutions sociales en Suisse, a quant à lui donné un exposé sur les «Défis pour les institutions de soins». L'assemblée s'est terminée par la partie statutaire ainsi que la modification des statuts.

Nouvelle plateforme internet Société Suisse des Pharmaciens

La nouvelle plateforme internet a été lancée le 30 mai en direct lors de l'assemblée générale. Une navigation simplifiée, une nouvelle structure et une nouvelle mise en page confèrent au site internet de pharmaSuisse un aspect professionnel. Le nouveau shop permet de commander les offres de pharmaSuisse en ligne et de les payer par voie numérique. La nouvelle structure de myGroups, notamment les forums, permettra une meilleure interaction entre les pharmaciens de toute la Suisse. De nombreux autres outils sont à leur disposition, comme le localisateur de pharmacies ou la banque d'images. D'autres fonctions suivront lors de la phase suivante.

Journée stop-tabac

La Journée mondiale sans tabac a eu lieu le mercredi 31 mai 2017. Comme auparavant, un quart des personnes de plus de 14 ans qui vivent en Suisse fument, dont la moitié souhaite arrêter. pharmaSuisse salue le concours pour arrêter de fumer du programme national d'arrêt du tabagisme organisé sous la direction de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT). Le concours a eu lieu du 1er au 30 juin et a permis de remporter des prix d'une valeur totale de 10 000 francs. Des aides tels que les gommes à mâcher ou les patchs à la nicotine sont autorisées pendant le concours.

Campagne «piqure-de-tique.ch»

La campagne de sensibilisation informe sur les risques et les mesures préventives contre les tiques. La campagne est financée par Pfizer et GlaxoSmithKline; la Ligue suisse des personnes atteintes de maladies à tiques, ainsi que Medgate, pharmaSuisse et l'OFSP soutiennent cette initiative. D'après le Centre national de référence pour les maladies transmises par les tiques, 6000 à 12'000 cas de borréliose et près de 100 à 250 cas de FSME sont enregistrés tous les ans. La borréliose de Lyme est causée par une bactérie, alors que la FSME est causée par un virus. Sur le site internet pique-de-tique.ch, les personnes habitant les zones à risque peuvent trouver des conseils, des informations et un quiz. Des annonces dans les journaux locaux et des spots radio diffusés avant et après le bulletin météo sur les radios régionales viennent compléter les mesures liées à la campagne. Actuellement, les pharmaciens des dix cantons suivants peuvent administrer le vaccin FSME sans disposer d'ordonnance médicale : GR, LU, NE, SG, SH, SO, SZ, TG, VD et ZH.

Medicines Use Review

La prestation «Medecines Use Review» a été reconnue comme la première prestation «cognitive» fournie par les pharmacies en Italie a être prise en charge. Grâce aux pharmacies, l'asthme sera pris en charge plus efficacement et plus économiquement.

Développement des prestations

Un rapport provenant du Canada conforte les pharmaciens dans leur choix de développer leurs prestations. La pharmacie est reconnue comme une valeur sure en tant que fournisseur de solutions clients.

Juin 2017

Brochure «Offres et prestations»

La brochure «Offres et prestations» (auparavant appelée brochure produits) présente une vue d'ensemble des prestations et des produits de pharmaSuisse. Sa deuxième édition, disponible en français et en allemand, est parue en juin. La photo de couverture présentait une pharmacie tirée au sort pour participer à un shooting professionnel. Le concours a été remporté par l'équipe de la pharmacie Meyer de Roggwil.

Communauté d'intérêts «Non aux prix de référence pour les médicaments»

Le conseil fédéral a ouvert une procédure de consultation relative à l'introduction d'un système de prix de référence pour les médicaments dont le brevet a expiré. Ce système prévoit que dès lors que le médecin et le patient optent pour un médicament plus cher, la différence de prix est à la charge du patient. Des acteurs prépondérants dans le domaine de la santé ont formé une alliance contre les prix de référence, soit contre les plafonds de remboursement du prix des médicaments par les caisses-maladie. Ils agissent dans l'intérêt de la majorité, ce qui a été mis en évidence par un sondage représentatif réalisé au mois de janvier : selon ce dernier, 78% de la population suisse n'accepteraient pas ce changement de système et appellent à la liberté de choix pour les médicaments. pharmaSuisse soutient la communauté d'intérêts, de même que la fédération des médecins suisse FMH et d'autres acteurs.

Prévisions du KOF dépenses de santé

Mi-juin, le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'ETH Zurich a publié les prévisions de printemps des dépenses de santé pour la suisse 2016–2018 :

Dépenses 2016	= env. 78 milliards de francs
Valeur ajoutée 2014	= 5% du PIB
Part de l'emploi global 2016	= 7%

Le KOF prévoit une dépense globale en matière de santé s'élevant à env. 86 milliards pour l'année 2018 (= augmentation de 3,9%). Dans le secteur du commerce de détail (médicaments), les prévisions affichent une baisse de 11,3% à 8,5% par rapport aux dépenses globales.

Fonds pour la recherche et la qualité

Le 1er juin a eu lieu la deuxième et dernière adaptation du système d'alimentation du fonds pour la recherche et la qualité, en lien avec la convention tarifaire RBP IV/1. Le taux de ristourne à la caisse-maladie (RCM) de 2,5% s'applique désormais.

Obligation de formation postgrade dans la nouvelle loi sur les professions médicales (ReWOP)

La Confédération a adopté les ordonnances fixant les dispositions transitoires relatives à l'obligation de formation postgrade dans la nouvelle loi sur les professions médicales (LPMéd, 2015).
L'obligation de disposer d'un titre de formation postgrade entre en vigueur au 1.1.2018. pharmaSuisse informe ses membres à plusieurs reprises et recommande à toutes les pharmaciennes et tous les pharmaciens qui veulent exercer aujourd'hui ou à l'avenir leur activité sous leur propre responsabilité professionnelle de se procurer une autorisation de pratiquer à titre indépendant qui sera valable à compter du 31.12.2017 s'ils n'en ont pas déjà une. Cela leur garantit de pouvoir continuer à travailler en tant que gérant de pharmacie. Ils doivent faire la demande d'autorisation auprès de leur canton. Si leur canton refuse de leur délivrer une telle autorisation, ils peuvent en demander une auprès de l'un des cantons suivants : Bâle-Campagne, Berne ou Lucerne. Les détenteurs du titre de droit privé de spécialiste FPH pourront obtenir le titre fédéral de formation postgrade pendant une période transitoire de trois ans (à partir du 01.01.2018) à condition de disposer au 31.12.2017 d'une autorisation valable de pratiquer à titre indépendant.

Moniteur de la santé gfs

Les pharmacies ont obtenu de bonnes notes dans le cadre de l'enquête menée par gfs à la demande d'Interpharma. Pour 94% des personnes interrogées, les pharmacies sont le lieu le plus approprié pour le retrait des médicaments.

Juillet 2017

4e SSPL: Révision LPTh

Le 6 juillet, la 4e assemblée extraordinaire SSPL (Swiss Summit of Pharmacy Leaders) extraordinaire a eu lieu à Berne. Thèmes : Reclassement et catégories de remise des médicaments selon la révision de la LPTh. Des exposés donnés par des orateurs internes et externes, assortis de discussions et d'ateliers, ont permis de transmettre des informations. L'objectif est de préparer au mieux les représentants de pharmaSuisse à leur travail au sein des commissions de Swissmedic et de l'OFSP.

Mise en œuvre Révision LPTh

La densité de la population et l'espérance de vie augmentent, le nombre de malades chroniques et souffrant de pathologies multiples aussi. Afin d'assurer les soins médicaux de base du futur, le mandat du parlement est clairement fixé dans la révision de la loi sur les produits thérapeutiques (LPTh, mars 2016) : il convient d'une part de promouvoir l'automédication et, d'autre part, d'exploiter pleinement les compétences de tous les acteurs du système de santé, dans le respect de l'approche pluridisciplinaire. Avec la révision de la LPTh, les pharmaciens obtiennent davantage de compétences dans la remise à titre indépendant de médicaments : à l'avenir, le pharmacien pourra remettre sous sa propre responsabilité et sans ordonnance médicale certains médicaments soumis jusqu'alors à ordonnance, dans la mesure où ces médicaments ne nécessitent pas qu'un diagnostic soit établi par un médecin. L'OFSP a pour tâche d'établir les listes de médicaments sur ordonnance que les pharmacies pourront remettre (A et B). Des groupes de travail sous la direction de l'OFSP essaient actuellement de trouver un consensus entre les médecins et les pharmaciens. pharmaSuisse ne peut pas approuver l'interdiction générale de remise des principes actifs antimicrobiens. Ce principe est incompatible avec le mandat du législateur et totalement disproportionné. Les pharmaciens sont parfaitement informés sur l'utilisation et les effets des substances antimicrobiennes et disposent d'une longue expérience de leur emploi.

Pour les médicaments en vente libre, les mesures de mise en œuvre vont également bon train : sous la direction de Swissmedic, la commission traite du partage de la liste C et examine la liste D. La Migros est intéressée à étendre son offre en matière de liste E. Cette dernière recouvre les médicaments pouvant être remis sans conseils médico-pharmaceutiques. pharmaSuisse s'engage pour que la sécurité des patients soit garantie aussi à l'avenir. En outre, il est important que les consommateurs ne soient pas induits en erreur, notamment par des promesses trompeuses accompagnant des produits trop faiblement dosés. La première séance relative à la suppression de la catégorie de remise C a eu lieu le 24 octobre.

De concert avec pharmaSuisse, l'Association Suisse des Spécialités Pharmaceutiques Grand Public (ASSGP), la Fédération de la médecine complémentaire (Fedmedcom), la Fédération des médecins suisses (FMH), le groupement d'intérêt PME Pharma Suisse, l'Association suisse des droguistes (ASD) et l'Association Suisse pour les Médicaments de la Médecine Complémentaire (ASMC) élaborent des critères dans le sens du législateur. La procédure de consultation de Swissmedic dure jusqu'à fin juillet 2017. Si pharmaSuisse exprime son accord sur les principes dans sa prise de position, elle déplore toutefois l'absence de mise en œuvre concrète du mandat des pharmaciens pour la promotion et le maintien de la santé des patients dans les dispositions.

Pharmacie d'urgence et de catastrophe: un centre spécialisé voit le jour en Suisse

Sur recommandation d'un groupe de travail mené par pharmaSuisse, un centre spécialisé pour la pharmacie d'urgence et de catastrophe a vu le jour. Il vise à offrir une plateforme suisse de formation, de recherche et d'échange dans ce domaine.

Août 2017

Action PharmaFocus

pharmaSuisse contre une action marketing du grossiste PharmaFocus. La «politique» ne protège pas les pharmacies si elles se lamentent. Au contraire, il faut montrer le rôle indispensable que jouent les pharmacies dans les soins médicaux de base. Les pharmacies ne sont pas la cause du problème, elles font partie des solutions. En plus d'être peu efficaces, les actions individuelles à l'échelon national compromettent le travail des pharmacies.

Action «Fée des dents 2017»

pharmaSuisse prend part avec les pharmacies affiliées de Suisse alémanique à l'action «Fée des dents 2017» qui commencera après les vacances d'été. L'action, déjà menée une première fois en 2015, est réalisée en collaboration avec l'Association suisse des droguistes (ASD), Dr. Wild & Co. AG et avec le soutien de la Fondation pour les monitrices dentaires scolaires. L'action repose sur la remise gratuite d'une boîte à dents de lait dans laquelle les dents de lait tombées peuvent être conservées. L'objectif de l'action est de sensibiliser aux soins corrects à apporter aux premières dents, par la distribution de boîte à dents et de brochures-

Modèles d'assurance Sympany

Sympany a rejoint début août 2017 les assureurs qui proposent un modèle alternatif de consultation sur place en pharmacie. Les assurés qui choisissent ce modèle se rendent dans une pharmacie ou effectuent une consultation par téléphone pour un premier conseil médical. Les coûts de ces consultations sont pris en charge par la caisse maladie. Sympany collabore depuis le mois de janvier avec TopPharm; l'offre sera également disponible dans toutes les pharmacies netCare dans le courant de l'année.

Empoisonnement en Suisse 2016

Tox Info Suisse, le service de consultation officiel en Suisse pour toute question liée aux intoxications, atteignable au 145, publie son rapport annuel 2016. Ce dernier englobe notamment les statistiques nettoyées et les données relatives à la gravité des intoxications. En 2016, Tox Info Suisse a reçu 39 547 demandes de renseignement, dont plus de 36 400 concernaient des expositions et 3100 des questions relatives à la prophylaxie. Près de 18 000 expositions concernaient des enfants, pour la plupart en âge d'être scolarisés. Près de deux tiers des intoxications ont été causées par des médicaments, des produits domestiques ou des plantes. Quant aux intoxications au paracétamol, Tox Info constate que le nombre a doublé depuis 1995.

Brochure Alimentation des nourrissons et des enfants en bas âge

Afin de soutenir les parents en matière d'alimentation équilibrée des nourrissons et des enfants en bas âge, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a élaboré, conjointement avec des organisations d'experts, des recommandations officielles pour la Suisse. Une brochure traite de l'allaitement et de l'alimentation des enfants âgés de un à trois ans. pharmaSuisse propose à ses membres de distribuer la brochure (langues : fr/de/it) gratuitement aux clients intéressés.

Appel au don du sang de la Croix-Rouge suisse

«C'est dans le manque que le besoin est visible». A, B, AB et 0 sont des groupes sanguins. S'ils font défaut, la situation devient critique. De manière générale, les dons de sang couvrent les besoins en Suisse. Ce n'est cependant pas le cas en été et durant les vacances. pharmaSuisse soutient la Croix-Rouge Suisse dans ses efforts pour sensibiliser le public aux pénuries et pour promouvoir le don du sang.

Septembre 2017

Réintroduction du cursus complet en pharmacie à l'Université de Berne

À l'automne, la première volée d'étudiants du cursus complet en pharmacie commenceront leurs études à l'université de Berne. La filière qui avait été supprimée dans les années 1990 revient à l'université de Berne en tant que cursus bifacultaire complet, placé sous la direction de Verena Schröder, PD Dr, et du Pr Dr Peter Eggli. Les premiers étudiants qui débuteront leur 3e année de baccalauréat universitaire à l'automne 2019 commenceront leur maîtrise à l'automne 2020, ouvrant ainsi la première volée. La particularité de ce cursus d'études à l'université de Berne réside sans doute dans son orientation bifacultaire : la formation en sciences naturelles a lieu à la Faculté de philosophie et de sciences naturelles, et la formation orientée clinique à la Faculté de médecine. Le cursus se fait en étroite collaboration avec l'Institut pour l'enseignement médical de Berne et l'Institut bernois de médecine de premiers recours. La collaboration interprofessionnelle entre médecins et pharmaciens sera ainsi favorisée dès les études.

Cours de formation complémentaire FPH d'assistance pharmaceutique d'institutions du système de santé

En réaction aux nombreuses et profondes modifications touchant l'approvisionnement et la gestion des médicaments dans les institutions du système de santé, pharmaSuisse propose une formation complémentaire répondant aux besoins des pharmaciens d'officine. Le cours a lieu deux fois en allemand au mois de septembre et deux fois en français au mois d'octobre. Parmi les thèmes principaux figurent notamment l'Analyse pharmaco-économique de l'usage des médicaments, Préparation d'une séance de cercle de qualité, Prévention des erreurs médicamenteuses, Détection des problèmes liés à l'usage des médicaments ainsi qu'Optimisation du circuit du médicament à l'intérieur de l'institution (stock, liste de médicaments, pharmacie d'urgence et pharmacie d'étage).

Campagne de dépistage du cancer du côlon: distinction prix FIP

Le 10 septembre, la campagne de dépistage du cancer du côlon a reçu un prix lors du 77e congrès mondial de pharmacie et des sciences pharmaceutiques qui se tient à Séoul. Le prix a été remis à Fabian Vaucher et Martine Ruggli.

Congrès spécialisé personnes âgées de Curaviva

Le Congrès spécialisé personnes âgées de CURAVIVA Suisse, association faîtière des homes et institutions sociales suisses, a eu lieu les 19 et 20 septembre à Montreux. Les pharmaciennes Martine Ruggli (pharmaSuisse) et Dr Christine Bourquin (pharmacie TopPharm Aarberg) ont apporté une importante contribution au thème «Les pharmaciens dans les homes».

eHealth/DEP : rapport sur la cybermédication en consultation

La procédure de consultation pour la deuxième étape de l'ordonnance technique sur le dossier électronique du patient (DEP) a été ouverte. Parmi les documents soumis en consultation figure le rapport Cybermédication rédigé par le groupe de travail interprofessionnel (IPAG) sous la direction de pharmaSuisse. Les besoins de l'ensemble des professions de la santé, élaborés par FMH, ASI et pharmaSuisse conformément au principe dit de la base vers le sommet y sont couverts : le rapport montre ce dont le personnel de première ligne a besoin. pharmaSuisse est fière de la collaboration interprofessionnelle et du résultat du rapport sur la Cybermédication.

Ignazio Cassis: nouveau Conseiller fédéral

Ignazio Cassis a été élu par l'Assemblée fédérale le 20 septembre. Le Tessinois a pris ses fonctions de chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) le 1er novembre. Auparavant, le Dr méd. Ignazio Cassis présidait le groupe parlementaire PLR et la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CSSS-N. Il a en outre occupé les fonctions de vice-président de la Fédération des médecins suisses FMH, de médecin cantonal au Tessin, de président de l'association des homes et des institutions sociales suisses CURAVIVA Suisse, de président de l'association curafutura, et de président de l'association Santé Publique Suisse.

Journée mondiale de la contraception

Les pharmacies suisses participeront pour la première fois à la Journée mondiale de la contraception le 26 septembre. À cette occasion, une action commune menée par pharmaSuisse et Santé sexuelle Suisse permettra de rappeler aux femmes concernées qu'elles peuvent trouver des informations et des conseils sur la contraception d'urgence à la fois auprès des pharmacies et des centres de santé sexuelle. La brochure gratuite «Sex, etc.», une pancarte et un site internet sont mis à disposition.
En décembre, l'Office fédéral de la santé publique a mis à jour les règles du «safer sex» sur le site lovelife.ch.

Octobre 2017

Vaccination contre la grippe

De mi-octobre à mi-novembre, pendant la saison de vaccination, pharmaSuisse renforce les mesures de communication liées à la campagne de vaccination en pharmacie. Une publicité à la radio, une campagne de publicité sur Facebook (deux courtes vidéos) ainsi qu'un travail médiatique actif entendent encourager les personnes en bonne santé à se faire vacciner contre la grippe en pharmacie. Davantage de matériel de communication, notamment des dépliants, des pancartes et des autocollants de sol seront mis à la disposition des cantons et des pharmacies qui proposent des vaccinations. La demande de vaccins antigrippaux a fortement augmenté, comme le montrent les chiffres comparatifs suivants:

Du 1.10.2016 au 13.11.2016 (15 cantons)
3930 vaccins contre la grippe en pharmacie
BE, BL, FR, GE, GR, JU, NE, SG, SH, SO, SZ, TG, VD, VS, ZH

Du 01.10.2017 au 13.11.2017 (18 cantons)
7410 vaccins contre la grippe en pharmacie
BE, BL, FR, GE, GR, JU, LU, NE, NW, SG, SH, SO, SZ, TG, VD, VS, ZG, ZH

Comme l'année précédente, le groupe CSS (CSS, Arcosana, Intras) rembourse la totalité de la prestation de vaccination en pharmacie aux clients disposant au moins d'une assurance complémentaire.

Table ronde avec le conseiller fédéral Alain Berset autour des soins médicaux de base

Le 16 octobre a eu lieu une table ronde à laquelle a participé le conseiller fédéral Alain Berset. L'ensemble des acteurs des soins ambulatoires et l'Association des communes sont parvenus à la conclusion que les soins médicaux de base ne peuvent être garantis que par une meilleure interprofessionnalité et au moyen d'un nouveau système de rémunération et d'incitation. Alain Berset et l'ensemble des participants sont convaincus qu'une pensée cloisonnée n'offre pas d'avenir. Un groupe de travail se charge de définir les détails et la suite à donner.

Collaboration interprofessionnelle

Au cours de l'année 2017, deux retraites ont eu lieu avec Médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe). La rencontre était motivée des deux côtés par la volonté et la nécessité de collaborer. L'ambiance tournée vers l'avenir qui règne entre les participants est excellente et démontre un sens élevé et mutuel des responsabilités pour la collaboration interprofessionnelle. Avec les autres professions médicales, ce sont les pharmaciens et les médecins qui aujourd'hui comme demain, doivent assurer ensemble la majeure partie des soins médicaux de base ambulatoires.

Messages clés et autres aides à la communication

En guise d'aide pratique pour votre travail de communication politique, vous trouverez les versions actualisées des documents suivants dans l'espace réservé aux membres du site internet :

- Messages clés (soins médicaux de base, sécurité des patients, prévention, PME)
- Instructions pour l'utilisation des messages clés
- Argumentaire et blocs de texte pour messages clés
- Questions et réponses générales
- Veille politique
- Messages des pharmaciens (recueil)
- Brochure «Faits et chiffres» (existante)
- Questions et réponses sur le dépistage du cancer du côlon
- Questions et réponses sur la vaccination

Pour faciliter les discussions au sujet des primes des caisses-maladie, de la vaccination contre la grippe et d'autres sujets actuels qui touchent le système de santé, vous trouverez des arguments que vous pouvez utiliser comme base pour votre communication.

Guide de santé pour la Suisse

Une nouvelle édition remaniée de la brochure prisée «Guide de santé pour la Suisse» est disponible gratuitement en 18 langues. Le guide pratique présente le système de santé suisse. Il est édité par la Croix-Rouge Suisse et par l'Office fédéral de la santé publique.

38 mesures d'économie du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a publié le 25 octobre un rapport d'experts présentant des mesures visant à endiguer les dépenses du système de santé suisse et à décharger l'assurance obligatoire des soins (AOS). Le groupe d'experts se compose de 14 spécialistes provenant d'Allemagne, de France, des Pays-Bas et de Suisse; les prestataires suisses n'y sont pas conviés.

Le rapport propose 38 mesures, dont voici les plus problématiques:

- couverture des coûts de la santé (budget global)
- obligation, pour les pharmaciens, de remettre des médicaments génériques, et même le générique le moins coûteux
- adaptation de la marge de distribution
- prise en charge, par l'AOS, des médicaments retirés à l'étranger (Abrogation du principe de territorialité)
- examen annuel du prix des médicaments figurant sur la liste des spécialités au lieu de l'examen pratiqué tous les trois ans

Le Conseil fédéral sélectionnera, d'ici au printemps 2018, les mesures qu'il souhaite mettre en œuvre. Le rapport comporte cependant des propositions intéressantes, qui entendent notamment renforcer l'approvisionnement coordonné et la qualité du système de santé. Il conviendra de faire preuve de transparence et d'interprofessionnalité.

Parmi les propositions positives figurent notamment:

- l'ajout d'articles à la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) à titre expérimental, permettant de mettre en place des projets pilotes innovants dans le cadre de l'AOS
- promotion des lignes directrices en matière de traitement
- lutte contre le principe de double volontariat dans le cadre d'eHealth: pharmaSuisse s'engage pour que les autres prestataires de services ambulatoires soient eux aussi soumis à l'utilisation du DEP

Prise de position de pharmaSuisse

pharmaSuisse publie trois prises de position sur son site internet.

- Abrogation du principe de territorialité
- Système de prix de référence pour les génériques
- Baisses de prix décrétées par l'OFSP

Budget global / interventions parlementaires

Conjointement avec la FMH, la Fondation Organisation suisse des patients (OSP), Santésuisse, H+ et Interpharma, pharmaSuisse réagit aux différentes interventions parlementaires Ces dernières demandent que les coûts de la santé relevant du domaine ambulatoire soient couverts par un budget global. L'idée: si des dépenses supplémentaires sont réalisées à un endroit, il faut économiser ailleurs. Les organisations précitées ont exprimé leur position critique à cet égard dans un communiqué de presse paru le 25 octobre.

Novembre 2017

Symposium pharmActuel «Jeux d'eau»

Le symposium pharmActuel a lieu le 5 novembre à Berne et pour la première fois au Kursaal, en raison des travaux au Casino. Il s'articulera autour des principales thématiques en néphrologie et en urologie : Que se passe-t-il quand les reins ne fonctionnent plus? Quelles sont les conséquences d'une insuffisance rénale sur la gestion des médicaments? Que dois-je savoir sur les patients dialysés ou transplantés, et sur la prostate? D'autres sujets complexes tels que la prophylaxie des calculs rénaux, les antibiothérapies des infections urinaires, l'incontinence, la vessie irritable ou les dysfonctions érectiles seront abordés. Environ 450 pharmaciens ont participé, bien que la participation soit devenue payante.

Cahiers pharmActuel

Les cahiers pharmActuel traitent les thèmes suivants : Incursion dans le galénique (n 1), La nutrition clinique (n 2), L'administration de médicaments par sonde (n 3), Pathologies hépatiques (n 4), Maladies parasitaires indigènes (n 5).

Assemblée des délégués 2/2

Lors de l'assemblée des délégués du 14 novembre, le nouveau comité pour les 3 années à venir a été élu. Il se compose désormais de 11 membres (contre 10 auparavant).

- Fabian Vaucher, président (actuel), élu à l'unanimité
- Mélanie Brulhart (nouvelle, représentante des pharmaciens des hôpitaux GSASA)
- Peter Burkhard (actuel)
- Maria Hitziger (actuel)
- Dr Jean-Marc Krähenbühl (actuel)
- Ruedi Kuendig (actuel)
- Didier Ray (actuel)
- Christian Rouvinez (actuel)
- Ulrich Schaefer (nouveau)
- Nadja Stohler (nouveau)
- Regula Studer-Doppler (actuel)

Sont sorties du comité Laurence Cingria et Fiammetta Gutzwiller. Parmi les autres thèmes figurent notamment les élections au sein d'autres instances

-
- eHealth : Participation à la communauté de référence nationale Abilis
- Budget et cotisation des membres 2018
- Mise en œuvre LPTh
- RBP V
- Plateforme en ligne
- Fête des 175 ans
- Vaccination et phS-net.ch

Tiers payant pour Assura

Après de longues négociations, une convention administrative a pu être conclue entre l'assureur Assura et pharmaSuisse en novembre. La convention entend limiter le recours aux cessions de créances, système coûteux et impliquant des risques débiteurs tant pour les pharmaciens que pour les assureurs. Désormais, toute facture du patient par médecin s'élevant à plus de CHF 200.- TVA incluse peut être traitée en tiers payant.

Modèle d'assurance KPT / Zur Rose

L'assurance KPT et la pharmacie de vente par correspondance Zur Rose lancent un nouveau modèle d'assurance en 2018. Pour bénéficier d'un rabais de 20%, les assurés doivent renoncer au libre choix du médecin, des médicaments et de la pharmacie. Le modèle prévoit qu'en cas de problème médical, il convient de contacter en premier lieu le service de télémédecine. Tout médicament prescrit doit être retiré auprès de Zur Rose. pharmaSuisse met en garde contre ce genre d'offres : ce modèle est un affront aux pharmaciens, car il contredit totalement l'exigence d'offrir un service optimal aux patients. En outre, il est inacceptable qu'un assureur combatte activement la prise en charge locale, qualitative et complète de la population.

Stratégie antibiorésistance Suisse (StAR)

Avec la stratégie Antibiorésistance (StAR) adoptée par le Conseil fédéral fin 2015 dans le cadre des priorités de politique de la santé, la Suisse s'attaque au problème de l'antibiorésistance de manière multisectorielle. Tous les acteurs concernés ont été impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie : les offices fédéraux compétents, les cantons et les partenaires des secteurs humains, animaux, agricoles et environnementaux. Une des mesures retenues cette année dans le secteur humain est l'élaboration d'une fiche d'information pour les patients. pharmaSuisse, la FMH et l'OFSP, en consultation avec différents partenaires, ont développé conjointement une fiche d'information que les pharmaciens et les médecins pourront donner aux patients lors de la remise d'un antibiotique, ou lorsque le patient souffre d'une infection ne nécessitant pas l'utilisation d'un antibiotique.

Nouvelle charte pour la vérification de la médication

Le programme pilote national «progress! La sécurité de la médication aux interfaces», mené pendant presque trois ans par la Fondation Sécurité des patients Suisse, a pour objectif d'introduire la vérification systématique de la médication lors de l'admission à l'hôpital. Ce projet, auquel ont participé huit hôpitaux suisses, s'est depuis conclu avec succès. Pour continuer à promouvoir la vérification systématique de la médication dans les hôpitaux suisses, des associations professionnelles (dont pharmaSuisse), autorités fédérales et sociétés spécialisées du système de santé suisse ont adopté la charte «Sécurité de la médication aux interfaces». Sécurité des patients Suisse appelle les établissements de santé, les associations et les particuliers à adhérer à la «Déclaration pour la sécurité de la médication aux interfaces».

Décembre 2017

«Brochure «Faits et chiffres – Pharmacies suisses 2017»

La quatrième édition de la brochure «Faits et chiffres – Pharmacies suisses 2017» paraît début décembre. Elle recouvre 38 faits sur les coûts de la santé et sur le rôle du pharmacien. La brochure paraît en allemand et en français et est disponible en ligne également à l'adresse http://www.pharmaSuisse.org/faitsetchiffres.

Nouveau carnets à souches pour la prescription médicale de stupéfiants

Swissmedic adapte le carnet à souches pour la prescription médicale de stupéfiants. Voici les principales nouveautés : introduction d'un code-barres à droite du numéro de l'ordonnance, d'une protection anti-copie, d'un formulaire trilingue au format A5, et d'un maximum de 2 médicaments contenant des stupéfiants sur le même formulaire.

Société de discipline pharmaceutique pour la médecine complémentaire et phytothérapie (FG KMPhyto)

La Société Suisse de Phytothérapie Médicale (SSPM), l'Ordre suisse des pharmaciens homéopathes (OSPH) et l'Association pour une pharmacie élargie par l'anthroposophie en Suisse (VAEPS) ont réuni leurs forces en fondant le 14 décembre la Société de discipline pharmaceutique pour la médecine complémentaire et phytothérapie (FG KMPhyto). Le but de cette nouvelle association professionnelle reconnue par pharmaSuisse est de développer dans les officines la formation postgrade et continue en médecine complémentaire et de faire de la médecine complémentaire et de la phytothérapie une des compétences centrales des pharmaciennes et pharmaciens.

Visite de la Société autrichienne des pharmaciens

Les 6 et 7 décembre 2017, pharmaSuisse a reçu une délégation de 18 membres de l'Association des pharmaciens d'Autriche pour un échange. Ils ont notamment discuté du rôle du pharmacien en Suisse, des assurances maladie, de netCare, d'evidisBasic, de la vaccination et du dépistage du cancer du côlon, des cercles de qualité et de l'assistance pharmaceutique des institutions. En contrepartie, les collègues autrichiens ont présenté leur concept de pharmacies adaptées à la démence et eHealth-ELG (carte de santé électronique).

Prestation de dépistage du cancer du côlon:

Après le succès de la campagne menée au printemps 2016, la plupart des pharmacies ont introduit la prestation en tant que prestation standard. Quelques autres pharmacies ont rejoint le mouvement, pour atteindre ainsi un total de 642 pharmacies proposant la prestation au 31.12.2017.
À compter du 1.1.2018, 140 pharmacies Galenicare ont rejoint le mouvement.

Anniversaire en 2018:
175 ans de la SSPh

pharmaSuisse informe ses membres de ses activités pour 2018, année du 175e anniversaire de la Société Suisse des Pharmaciens.

Don de Noël à Pharmaciens sans Frontières

Suite aux nombreuses réactions positives de ces dernières années, pharmaSuisse renonce une fois de plus à l'envoi des traditionnelles cartes de vœux et décide de verser le montant en question à une organisation à but non lucratif. En 2017, pharmaSuisse soutient Pharmaciens sans Frontières en lui versant un montant conséquent. Pharmaciens sans Frontières aide les personnes défavorisées à accéder aux soins médicaux et à l'approvisionnement pharmaceutique. L'organisation s'engage surtout au Madagascar et en Tanzanie, mais a également lancé un projet en Suisse, intitulé «Accès à la santé pour tous : en Suisse aussi!»

Chiffres représentatifs de pharmaSuisse

- Collaborateurs
- Pharmacies affiliées
- Pharmacies en Suisse

Chiffres représentatifs de pharmaSuisse au dimanche 31 décembre 2017:

	2017	**2016**	**Évolution**
Collaborateurs de pharmaSuisse	74	77	–3,9%
Convertis en équivalents temps plein (ETP)	58	54	+7,4%
Nombre de pharmacies affiliées	1'482	1'399	+83
Nombre de pharmacies non affiliées	323	393	-70
Nombre total de pharmacies en Suisse	1'800	1'792	+8
Nombre de pharmacies pour 10 000 habitants	2,13	2,12	+0,1
Degré d'affiliation à pharmaSuisse	82,1%	78,1%	+0,5

Contact: Rahel Rohrer

2. Qui sommes-nous : organes de la société

2.1 Assemblée générale

En règle générale, l'assemblée générale (AG) se réunit tous les deux ans. Elle est compétente pour nommer les membres d'honneur, réviser les statuts et le code de déontologie, mais aussi prononcer la dissolution de la société faîtière. La 154e assemblée générale ordinaire de pharmaSuisse a eu lieu le mardi 30 mai 2017 au Stade de Suisse à Berne. L'accent était placé sur les soins médicaux de base, dans lequel se sont inscrits trois exposés passionnants donnés par le Dr méd. Beat Ursenbacher, vice-président de l'association d'aide et de soins à domicile du canton de Berne, Dr Daniel Höchli, directeur de Curaviva et Claudia Hametner, directrice adjointe de l'Association des communes suisses (ACS). Lors de la partie statutaire, l'assemblée générale s'est exprimée sur le nouveau code de conduite ainsi que sur deux modifications de statuts, qui ont été adoptées par l'assemblée générale.

Contact: Marcel Mesnil, PD Dr

2.2 Assemblées des délégués

En 2017, deux assemblées des délégués (AD) ordinaires ont été organisées, l'une en Mai et l'autre en novembre.

La cybersanté a été l'un des thèmes majeurs de la première assemblée des délégués (AD) de 2017. Les délégués ont validé à la fois la vision proposée par le comité de pharmaSuisse, à savoir «La pharmacie en tant qu'acteur autonome et fournisseur d'accès numérique dans les soins médicaux de base», et la stratégie e leadership de pharmaSuisse dans la numérisation des soins médicaux de base, en participant notamment au développement d'une communauté nationale de référence. Les délégués ont par ailleurs accepté que la chaîne BENU devienne membre collectif. Sur le plan financier, les différentes décisions adoptées lors des dernières AD ont porté leurs fruits.
En matière de communication, les délégués ont apprécié que pharmaSuisse mette à disposition des sociétés cantonales, mais aussi des membres de la société, une boîte à outils pour leur permettre de communiquer plus facilement et plus efficacement. Dans le domaine de la formation, un point complet a été fait sur le projet ReWOP (Révision de la formation postgrade pour l'obtention du titre de spécialiste en pharmacie d'officine), lancé en 2017 pour mener à bien la révision de la formation postgrade de spécialiste en pharmacie d'officine.

Lors de l'AD de novembre, les délégués ont réélu Fabian Vaucher à la présidence de pharmaSuisse. Le comité a également été pour partie renouvelé, avec l'arrivée de trois nouveaux membres: Mélanie Brulhart, Nadja Stohler et Ulrich Schaefer. Les délégués ont par ailleurs accepté que la nouvelle Société de discipline pharmaceutique pour la médecine complémentaire et phytothérapie (FG KMPhyto) devienne membre collectif, en remplacement de l'Ordre suisse des pharmaciens homéopathes (OSPH). Parmi les autres annonces importantes de cette AD, citons le lancement de l'étude économique «Une structure tarifaire axée sur le patient dans les officines», dans le cadre des négociations sur la RBP V et la signature d'une convention administrative avec Assura afin de limiter le recours aux cessions de créances. Les délégués ont également voté l'entrée de pharmaSuisse dans le capital d'Abilis SA, chargée de la mise en place de la communauté de référence nationale et interprofessionnelle de la médication (CNIM).

Contact: Marcel Mesnil, PD Dr

2.3 Swiss Summit of Pharmacy Leaders (SSPL)

Son objectif est de permettre aux membres collectifs de discuter de thèmes actuels et de se forger une opinion. Ce nouvel instrument créé en 2016 entend promouvoir la re-démocratisation de pharmaSuisse.

Les 3 séances données en 2017 se sont articulées autour des thèmes suivants :

- stratégie de numérisation (eHealth) le 23 mars,
- mise en œuvre de la nouvelle loi sur les produits thérapeutiques le 6 juillet 2017, en collaboration avec les associations industrielles et l'Association suisse des droguistes. Orateur invité, Philippe Staeger, médecin-chef de la PMU de Lausanne, a présenté un exposé intitulé «Prescription pharmaceutique»;
- ReWOP, projet de révision de la formation postgrade, le 31 août 2017.

Contact: Fabian Vaucher

2.4 Conseil de famille

Tout membre d'une profession médicale qui exerce correctement son métier se doit de respecter une éthique professionnelle. Le code de déontologie révisé en 2010 permet aux membres d'observer ce principe de base. Bien que plusieurs dispositions soient déjà ancrées dans la législation, un code de déontologie reste malgré tout nécessaire pour disposer d'une propre charte, pour envoyer des signaux politiques et pour valoriser l'image des pharmaciens. L'arbitrage de litiges entre les membres est une autre fonction importante du conseil de famille.

Au cours de l'année 2017, le conseil de famille n'a pas siégé.

Dans le cadre des élections de renouvellement, les membres et suppléants suivants ont été élus ou réélus au conseil de famille :

Conseil de famille

- Rosmarie Studer (membre actuel)
- Jean-Luc Wildhaber (membre actuel)
- Beat Wittwer (membre actuel)
- Ariane Mérat Storz (membre actuel)
- Daniela Sartori-Giudici (membre actuel)

Suppléants

- Anne-Marie Bollier (membre actuel)
- Madeleine Metzger-Brunner (membre actuel)
- Roberto Zanini (membre actuel)
- Laurence Cingria (nouveau membre))
- Fiammetta Gutzwiller (nouveau membre))

Contact: Ivo Bühler

2.5 Comité

Durant l'exercice sous revue, le comité s'est réuni à dix reprises, dont une fois sous forme de séance de réflexion. Depuis 2015, le comité organise par ailleurs des conférences téléphoniques à intervalles réguliers. Le côtoiement d'anciens membres expérimentés et de nouveaux membres qui intègrent régulièrement le comité permet de mener des discussions constructives, axées sur l'avenir. Le comité est l'organe exécutif de la société faîtière. Il met en œuvre les décisions prises par l'assemblée générale et par l'assemblée des délégués.

Présidence :

- Fabian Vaucher, Aarau (président)

Vice-présidents :

- Peter Burkard, Coldrerio (vice-président pharmaSuisse, présidence VA* Finances, VA Formation Équipe Pharmacie, VA Marchés & Données)
- Christian Rouvinez, Lausanne (vice-président pharmaSuisse, présidence VA Formation Équipe Pharmacie, VA Finances)

Membres :

- Laurence Cingria, Vessy (présidence VA Santé publique & Qualité, VA Communication)
- Fiammetta Gutzwiller-Scollo, Bâle (VA Communication, VA Santé publique & Qualité, VA Formation Équipe Pharmacie)
- Maria Hitziger, Zurich (présidence VA Produits & Prestations, VA Collaboration interprofessionnelle)
- Jean-Marc Krähenbühl, Préverenges (présidence VA Collaboration interprofessionnelle, VA Produits & Prestations)
- Ruedi Kündig, Bad Ragaz (VA Finances, VA Marchés & Données)
- Didier Ray, Häuslenen (VA Collaboration interprofessionnelle, VA Produits & Prestations)
- Regula Studer Doppler, Breitenbach (présidence VA Communication, VA Formation Équipe Pharmacie)

* VA = sous-commission du comité

Calendrier 2017 :

Assemblée des délégués

Mardi + mercredi	16 et 17.05.2017
Mardi + mercredi	14 et 15.11.2017

Séances du comité

Mercredi	25.01.2017
Mardi + mercredi	21 et 22.03.2017
Mardi + mercredi	02 et 03.05.2017
Mardi	28.06.2017
Lundi, mardi + mercredi	22 et 23.08.2017
Jeudi	28.09.2017
Mardi + mercredi	17 et 18.10.2017
Mardi	13.11.2017
Mercredi	13.12.2017

SSPL Swiss Summit of Pharmacy Leaders

Jeudi	23.03.2017
Jeudi	06.07.2017
Jeudi	31.8.2017

Contact: Fabian Vaucher

3. Organisation du siège

3.1 Présidence

Hormis d'assumer la direction opérationnelle du siège, l'une des principales missions du président consiste à définir l'orientation stratégique de la société faîtière qu'il fixe avec le secrétaire général après consultation du comité. Il doit également assurer des activités de représentation et collaborer avec des partenaires de la santé, de l'économie et de la politique.

L'officine, en tant que première interlocutrice, assure les soins médicaux de base et allège les coûts à la charge des payeurs de primes du système de santé. En tant que professionnels du médicament, les pharmaciens offrent sécurité et qualité à leurs clients et patients, et s'engagent à fournir des traitements optimaux. Et grâce à des prestations de prévention, qu'elles soient éprouvées ou nouvelles, l'équipe de la pharmacie aident petits et grands à rester en bonne santé.

Aujourd'hui, il s'agit de faire valoir délibérément ces atouts, notamment en raison du besoin urgent d'augmenter l'efficacité des soins. Une main d'œuvre qualifiée et savoir-faire seront aussi très demandés à l'avenir – dans le respect de conditions équitables, surtout si les prestations sont fournies sans rendez-vous. Les thèmes principaux de l'année sous revue et des années à venir sont la numérisation, eHealth, la formation, la qualité, la LPMéd, la LPTh et les tarifs.

Contact: Fabian Vaucher

3.2 Direction élargie

Dans le cadre de la démarche d'optimisation menée au sein de la direction, les structures de l'état-major et des départements ainsi que la composition de la direction ont été adaptées. Un état-major Innovation et International a été mis en place (chap. 3.5). Le département Santé publique et Qualité a été dissolu, la thématique santé publique a été attribuée à l'état-major du département Innovation & International, tandis que les thèmes relatifs à la qualité, comme ISO 9001 QMS Pharma, sont désormais rattachés au département Marchés & Données.

Au cours de l'année sous revue, la direction a organisé une séance de réflexion intensive au cours de laquelle elle s'est penchée sur les initiatives stratégiques et l'orientation stratégique de la société faîtière, en vue de la séance de réflexion du comité d'août 2017.

Organisation de la direction au 31.12.2017 :

Directeur : Fabian Vaucher
Directrice adjointe : Sara Iten

États-majors :
Secrétaire général : Marcel Mesnil, PD Dr*
Droit & Réglementations : Ivo Bühler*
Département Innovation & International : Martine Ruggli* et Andrea Brügger*
Organes internationaux : Dominique Jordan

Départements
Marchés & Données : Martin Born
Services centraux : Vera Tscharland
Communication : Stephanie Balliana-Rohrer, Daniela Stebler
Produits & Prestations scientifiques : Stephanie Vollenweider, Dr
Formation & Professions : Irmgard Schmitt-Koopmann, Dr
Secrétariats FPH : Irmgard Schmitt-Koopmann, Dr

*Membres de la direction élargie

Contact: Fabian Vaucher

3.3 Secrétariat général

La tâche principale du secrétariat général concerne l'entretien du réseau politique et le soutien y afférent à la stratégie du président, du comité et des délégués. La plupart des tâches de la société faîtière qui ne sont pas purement opérationnelles nécessitent un soutien politique de la part du secrétaire général. L'un des pics d'intensité dans ce domaine s'explique par la mise en œuvre, suite à leur révision, de la loi sur les professions médicales (LPMéd) et de la loi sur les produits thérapeutiques (LPTh), ainsi que par l'introduction de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP). Cette charge particulièrement importante devrait demeurer jusqu'à fin 2020. En outre, en 2017, le Parlement et le Conseil fédéral ont annoncé des mesures drastiques contre l'augmentation des coûts du système de santé liée à la hausse des primes d'assurance-maladie. Eu égard à la prochaine convention tarifaire RBP V, la relation complexe avec les assureurs a malheureusement elle aussi gagné en importance sur le plan politique.

Contact: Marcel Mesnil, PD Dr

3.4 Droit & Réglementations

Le service juridique de la société faîtière offre un soutien juridique destiné tant aux membres salariés qu'aux membres exerçant une activité indépendante. Les propriétaires et les gérants de pharmacie ont principalement reçu des conseils sur la gestion d'une pharmacie et l'exercice de la profession, tandis que les pharmaciens salariés ont principalement obtenu des renseignements concernant le droit du travail, la reconnaissance internationale de diplômes et l'autorisation d'exercer la profession. Le service juridique met également des contrats-types, des formulaires et des lignes directrices à la disposition des membres.

Contact: Ivo Bühler

3.5 Innovation & International

pharmaSuisse a décidé de parier sur l'innovation en créant fin 2017 un état-major auprès du président. Cette nouvelle entité, forte de cinq personnes et dirigée par Martine Ruggli, s'occupe de développer de nouvelles prestations pour les pharmacies. Une des premières priorités est de développer des prestations pour les patients chroniques, aussi bien dans le domaine de l'accompagnement et de l'adhésion que dans celui de la prévention. Dans ce contexte, afin que le pharmacien puisse faire son travail de façon adéquate, il est essentiel de développer et de renforcer la collaboration interprofessionnelle.
Le deuxième grand axe de l'état-major est la collaboration internationale, qui permet non seulement à pharmaSuisse de faire connaître ses prestations et potentiellement de les vendre, mais aussi d'être informée de toutes les prestations proposées dans les autres pays afin de pouvoir s'appuyer sur leur expérience pour les adapter en Suisse.

Contact: Martine Ruggli

3.6 Marchés & Données

Le département Marchés & Données recueille les données de plusieurs sources, puis les analyse pour fournir à la société faîtière une solide base de travail, en particulier pour les négociations tarifaires avec les assureurs (RBP) et l'Office fédéral de la santé publique (liste des médicaments avec tarif LMT, liste des moyens et appareils LiMA, marge de distribution art. 67 OAMal et art. 38 OPAS, etc.). L'équipe a pour mission principale de faire évoluer la convention tarifaire RBP et s'attache, avec les associations d'assureurs maladie, à positionner le pharmacien comme fournisseur de prestations – si possible indépendamment du prix des médicaments.

Le département répond également aux questions des membres sur les prix et les tarifs et met des statistiques détaillées relatives aux prestations à la disposition des offices fédéraux. L'étude permanente des coûts en pharmacie (RoKA) organisée tous les ans est l'un des outils les plus importants. Le département s'occupe aussi des questions de numérisation du système de santé, un projet important qui a pris son essor avec la création du Groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient (GTIP-DEP). Ce groupe de travail a déjà accompli un travail remarquable avec le rapport sur la cybermédication. La promotion des services électroniques de santé (eHealth) et du dossier électronique du patient en particulier (DEP) est essentielle pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie «Santé 2020» du Conseil fédéral. Les délégués de pharmaSuisse ont décidé d'approuver l'affiliation de pharmaSuisse à la société Abilis SA, communauté de référence nationale et interprofessionnelle de la médication. Abilis SA proposera à l'avenir le dossier électronique du patient (DEP) ainsi que d'autres prestations numériques sur sa plateforme.

Elle représente une opportunité importante pour les pharmaciens, dans la mesure où la numérisation des pharmacies dans les domaines de la logistique et de la vente est déjà bien avancée, mais que s'agissant de la mise en réseau avec d'autres prestataires, le potentiel demeure énorme.

En 2017, le système de gestion de la qualité ISO 9001 QMS Pharma a rejoint l'équipe Marchés & Données. Le système de gestion de la qualité a été mis en œuvre par près de 500 pharmacies. L'équipe œuvre au développement et à l'amélioration du produit.

Contact: Martin Born

3.7 Produits & Prestations scientifiques (WPD)

Les sciences médicales et pharmaceutiques sont soumises à des changements rapides et constants, et les compétences attribuées aux pharmaciens par la modification de la LPMéd et de la LPTh exigent d'approfondir encore le savoir-faire. Afin de permettre aux équipes de pharmacie de pouvoir fournir au quotidien des performances élevées aux patients et aux clients, pharmaSuisse propose des prestations scientifiques de qualité ad hoc, des outils et des produits (p.ex. evidisBasic, pharmaDigest, pharmActuel, pharManuel, centre scientifique WIZE).
pharmaSuisse favorise également les compétences pharmaceutiques dans la coopération interprofessionnelle avec d'autres acteurs du système de santé. À cette fin, elle œuvre à développer et à mettre à jour continuellement les instruments tels que les cercles de qualité, NetCare, et l'assistance pharmaceutique d'institutions.
Le département WPD compte 16 collaborateurs, qui travaillent chaque jour au développement et à l'optimisation de ces offres. Ils répondent en outre aux membres pour toute question scientifique.
Avec le portfolio WPD, pharmaSuisse travaille activement sur les évolutions pharmaceutiques et médicales et permet aux équipes des pharmacies de rester toujours à la pointe de l'actualité scientifique.

Contact: Stephanie Vollenweider, Dr

3.8 Formation & Professions

Le département Formation & Professions (B&B) s'occupe de la formation universitaire des futurs pharmaciens ainsi que de la formation initiale des assistantes en pharmacie. Il se concentre par ailleurs sur le développement des différents profils professionnels. La collaboration avec les universités ainsi que les étudiants (asep) et les jeunes pharmaciens (swissYPG) est encouragée. Grâce à son rôle d'intermédiaire entre les universités et les autres établissements de formation, les évolutions et les besoins de la population peuvent être intégrés dans les différentes formations. Le département défend également les intérêts de la pharmacie dans le domaine de la médecine vétérinaire.

Contact: Irmgard Schmitt-Koopmann, Dr

3.9 FPH

Le département FPH s'occupe principalement de la formation postgrade et continue des pharmaciens afin que ces derniers puissent continuer à se présenter comme des spécialistes indispensables et hautement qualifiés dans le domaine de la santé. Le département s'investit pour offrir aux pharmaciens des formations postgrades et continues optimales afin qu'ils soient en mesure de maintenir leurs compétences et de faire face aux nouvelles exigences du système de santé. Tous les jours, huit collaborateurs motivés mettent en application leurs connaissances et leurs compétences pour atteindre ces objectifs ambitieux.

Contact: Irmgard Schmitt-Koopmann, Dr

3.10 Communication

Trois thèmes prépondérants ont considérablement occupé le département Communication au cours de l'année sous revue : les ordonnances et les dispositions transitoires relatives aux modifications de la LPMéd et de la LPTh, la vaccination en pharmacie et le lancement de la plateforme internet, qui a mobilisé énormément de ressources.

L'équipe de communication compte 13 collaborateurs. Elle travaille directement pour les membres, mais défend aussi indirectement les intérêts des pharmaciens en offrant une image positive de la profession grâce à des informations destinées aux clients, partenaires, médias et responsables politiques. L'équipe met à la disposition des membres de pharmaSuisse différentes publications, un site internet, ainsi que du matériel d'information et de marketing, mais leur propose aussi des conseils en matière de communication. Les campagnes, le travail médiatique, le site internet, les réseaux sociaux et d'autres publications servent à sensibiliser le public sur des sujets importants pour les pharmaciens et à forger l'image publique des pharmacies.

En outre, l'équipe de communication soutient les autres départements de la société faîtière dans les domaines de la communication et du marketing. Quatre traductrices font non seulement en sorte que toutes les publications soient disponibles (au minimum) dans deux langues, mais traduisent également la correspondance de la société faîtière, les présentations, ainsi que la documentation de formation. La responsable de la production interne propose des services dans les domaines de la conception graphique, de la fourniture et de l'impression.

Contact: Stephanie Balliana

3.11 Services centraux

Le département compte 11 collaborateurs. Il met à la disposition du siège les ressources financières, physiques et organisationnelles dont il a besoin et fait en sorte que le contact entre les membres et la société faîtière se déroule au mieux. Le département regroupe les fonctions suivantes : administration, finances, conciergerie, ressources humaines, informatique et service des membres.

Contact: Vera Tscharland

3.12 Organes internationaux

En plus de ses activités en tant que membre d'associations ou de sociétés telles que la Fédération internationale pharmaceutique (FIP) ou le Groupement pharmaceutique de l'Union européenne (PGEU), pharmaSuisse est de plus en plus sollicitée pour présenter ses stratégies, ses projets et les résultats obtenus, qui se traduisent par des changements de lois. En 2017, nous avons eu des échanges avec les pharmaciens français, autrichiens, allemands et belges. En septembre, nous avons participé à la 18e journée de l'économie qui s'est tenue à Paris et où nous avons eu l'opportunité de présenter nos stratégies gagnantes ainsi que les outils créés pour les accompagner. Nous avons également participé au 10e congrès de «pharmaceutical care» organisé par nos confrères espagnols qui s'est déroulé en octobre à Burgos. Nous avons présenté «netCare» et pu expliquer son potentiel pour le système de santé. Enfin, le 12 octobre, nous avons rencontré à Paris la chambre syndicale des groupements et enseignes de pharmacies (Federgy), qui a manifesté un intérêt prometteur pour notre démarche netCare.

Nos produits, tels que netCare et ses arbres décisionnels, notre cycle de formation, la création des titres de spécialistes et evidisBasic suscitent un vif intérêt chez de nombreux pays.

pharmaSuisse compte parmi les leaders mondiaux dans l'évolution de la profession, aussi bien au niveau de la rémunération que de la formation ou des projets débouchant sur de nouveaux rôles pour la profession. Ces échanges avec l'étranger sont importants pour ne pas s'isoler, pour partager nos expériences, pour parfois trouver des solutions à nos problèmes et pour inciter les pays à suivre la voie que nous avons tracée.

Contact: Dominique Jordan

4. Fonds et fondations

4.1 Fondation pour l'assurance qualité dans l'officine suisse (FAQOS)

En automne 2015, pharmaSuisse a créé la fondation pour l'assurance de qualité dans l'officine (FAQOS) Son objectif est de promouvoir activement la formation continue et postgrade auprès du personnel travaillant en officine, ainsi que d'autres prestations ou projets visant à garantir la qualité dans l'officine suisse.

En lien avec la révision de la loi sur les produits thérapeutiques (LPTh) au printemps 2016, la fondation a créé une solution permettant d'avoir recours aux remboursements de l'industrie conformément à la LPTh. Les pharmacies peuvent dès à présent ouvrir un compte dédié à la formation continue et postgrade auprès de la fondation.

Afin que les comptes pharmacie puissent être utilisés facilement, la fondation a développé deux portails en ligne pour la formation continue et postgrade: aposolution.ch destiné aux pharmaciens, et pharminform.ch, destiné au personnel non universitaire travaillant en officine. Depuis novembre 2017, il est possible de réserver directement des cours de formation continue et postgrade sur aposolution.ch et de les payer à partir du compte pharmacie. Quant à elle, pharminform.ch, la plateforme de formation continue destinée aux assistants en pharmacie, suivra au printemps 2018.

Contact: Irmgard Schmitt-Koopmann, Dr

4.2 Fonds Jörg Bider

Le but de ce fonds, créé en 1981 en l'honneur du secrétaire général de longue date de la Société Suisse des Pharmaciens (pharmaSuisse), est de décerner des médailles aux personnalités qui ont contribué d'une façon particulière au développement et à la promotion de la profession de pharmacien. Les médailles sont décernées par une commission qui se compose de trois membres du comité de pharmaSuisse. Le président de pharmaSuisse en assume *ex officio* la présidence.

À ce jour, des médailles ont été décernées aux neuf personnalités suivantes : André Bédat (1986), Dr Alois Bettschart et Dr John Metzger (1988), Dr Hans-Rudolf Fehlmann (1990), Dr François Bertrand (1992), J.Ed. Morf (1993), Pr Dr Gerd Folkers et Pr Dr Hans Leuenberger (1997) ainsi que Dr Hansueli Bartlome (1999).

Contact: Ivo Bühler

4.3 Fonds Golaz

En 1918, une fête organisée en honneur des 75 ans de la Société Suisse des Pharmaciens a eu lieu à Berne. À cette occasion et à l'initiative de H. Golaz, pharmacien à Vevey, des participants décidèrent de créer un fonds pour promouvoir les sciences pharmaceutiques en Suisse et pour encourager les travaux dans ce domaine. Le comité a examiné l'idée de regrouper le fonds avec d'autres canaux de la Société à vocation similaire et a repoussé provisoirement le projet. Le règlement obsolète du fonds génère un surcroît de travail administratif et personnel considérable. Le service juridique examine désormais la possibilité de joindre le fonds à d'autres comptes connexes ou du moins d'adapter le règlement en vue de le simplifier.

Contact: Marcel Mesnil, PD Dr

4.4 Fonds pour l'allocation de bourses de pharmaSuisse

Le fonds pour l'allocation de bourses de pharmaSuisse, la Société Suisse des Pharmaciens, soutient les étudiants en pharmacie qui n'ont pas reçu de bourse ou de prêt des autorités cantonales ou une bourse insuffisante. Bien que les universités attirent l'attention des étudiants sur la possibilité d'obtenir un soutien financier provenant du fonds pour l'allocation de bourses de pharmaSuisse, le nombre de demandes soumises est plutôt faible. Cet état de fait est imputable aux lois et ordonnances cantonales, qui prévoient uniquement de rejeter les demandes de bourse de la part d'étudiants ayant besoin d'aide dans des cas exceptionnels.

Fin 2017, Jean-Claude Tarchini a quitté le conseil de fondation, dont il était membre depuis 1999. Il y a également eu des changements dans l'administration : Fin juin 2017, Hansueli Bartlome a quitté ses fonctions de secrétaire du conseil de fondation, qu'il occupait depuis 1985. Pour lui succéder, le conseil de fondation a élu Sabina Aschwanden Wenger.

Au cours de l'année sous revue, quatre nouvelles demande de bourse et une demande de prolongation ont été déposées et approuvées. Deux étudiantes ont fait l'objet d'un soutien financier et renoncent provisoirement à un soutien financier supplémentaire. Une étudiante ayant changé de faculté et terminé ses études doit rembourser la totalité du prêt accordé.

Trois étudiantes soutenues par la caisse d'entraide qui ont interrompu ou terminé leurs études de pharmacie remboursent actuellement dans son intégralité voire partiellement le prêt sans intérêt leur ayant été accordé. Quatre étudiants ont pu être libérés de leurs obligations envers le fonds pour l'allocation de bourses de pharmaSuisse, après amortissement complet du prêt alloué. Un étudiant a terminé avec succès ses études en automne et commencera à rembourser en 2018 par tranches le montant de la bourse qui lui a été allouée.

Les remboursements et les produits d'intérêts permettent à la caisse d'entraide de disposer d'une fortune plus ou moins constante et de garantir que les étudiants en pharmacie qui en ont besoin puissent être soutenus financièrement à l'avenir également.

Contact: Sabina Aschwanden Wenger

4.5 Bibliothèque historique de la pharmacie Suisse

Le but de la Fondation Bibliothèque Historique de la Pharmacie Suisse (BHPS) est de conserver pour la postérité des livres, des journaux ou des images qui revêtent un intérêt pour la pharmacie. Le Pr F. Ledermann, président, a donné de nombreux exposés en Suisse et à l'étranger au cours desquels il a présenté la bibliothèque dans son ensemble ou décrit quelques-uns de ses trésors. Il a grandement contribué de la sorte à la renommée de la Fondation. Maintenant que tous les livres sont catalogués, il faudra désormais s'attaquer à un autre grand morceau avec les journaux et revues. Toutefois, ces travaux pourront uniquement débuter lorsque le financement sera assuré.

Contact: Ivo Bühler

5. Ceux pour qui nous nous engageons: Membres

5.1 Membres individuels

En 2017, le nombre de pharmacies publiques est passé à 1'800, ce qui correspond à une augmentation de 8. Le nombre de pharmacies de chaînes a légèrement augmenté une fois de plus. En 2015, davantage de pharmacies ont adhéré à la société faîtière. 1500 pharmacies sont affiliées à pharmaSuisse, soit 101 de plus que l'année précédente. Le degré d'affiliation est de 83,3% (année précédente: 78,1%).

Contact: Maria Pacar

5.1.1 Pharmacies d'officine par canton (état au 31.12.2017)

Région	Canton	Forme de remise*	Affiliées à pharmaSuisse	Non affiliées à pharmaSuisse**	Total
Région lémanique					
	Genève	Rx	85	90	175
	Vaud	Rx	159	86	245
	Valais	Rx	88	35	123
Espace Mittelland					
	Berne	MF	160	13	173
	Fribourg	Rx	63	9	72
	Jura	Rx	16	3	19
	Neuchâtel	Rx	50	7	57
	Soleure	SD	26	1	27
Suisse du Nord-Ouest					
	Argovie	Rx	126	3	129
	Bâle-Campagne	SD	46	1	47
	Bâle-Ville	Rx	71	4	75
Zurich					
	Zurich	SD	221	21	242
Suisse orientale					
	Appenzell Rh.-I.	SD	1	0	1
	Appenzell Rh.-E.	SD	4	2	6
	Glaris	SD	1	1	2
	Grisons	MF	40	3	43
	Saint-Gall	SD	49	4	53
	Schaffhouse	SD	13	0	13
	Thurgovie	SD	22	2	24
Suisse centrale					
	Lucerne	SD	34	2	36
	Nidwald	SD	3	0	3
	Obwald	SD	3	0	3
	Schwyz	SD	15	2	17
	Uri	SD	2	0	2
	Zoug	SD	16	0	16
Tessin					
	Tessin	Rx	186	11	197
Suisse			**1500**	**300**	**1800**

Source : BDB, pharmaSuisse

*Forme de remise
MF = Forme mixte
Rx = Remise à la pharmacie
SD = Dispensation médicale

** y compris chaînes BENU, SunStore, Pharmacie Populaire, etc.

Contact: Maria Pacar

5.1.2 Membres de pharmaSuisse (état au 31.12.2017)

Année	**2017**	**2016**	**2015**	**2014**	**2013**	**2012**	**2011**	**2010**
Propriétaires et gérants (AM)	1'479	1'425	1'426	1'415	1'428	1'430	1'438	1 423
Gérants de pharmacies non membres (VN)* Pharmacie (VN)*	100	122	117	99	98	77	75	63
Pharmaciens diplômés (DA), assistants-pharmaciens (AS), doctorants (DT)	3'172	3'038	2'971	2'864	2'750	2'718	2'563	2 604
Étudiants (ST)	58	67	69	78	66	131	104	91
Membres libres (FM)	736	731	710	739	719	717	694	712
Pharmaciens de l'industrie (IN)	308	309	317	318	345	359	370	372
Pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (SP)	185	185	194	190	200	202	208	203
Membres collectifs (KK)	22	45	45	40	39	38	37	34
Total	**6'060**	**5'922**	**5'849**	**5'743**	**5'645**	**5'672**	**5'489**	**5'502**
Membres d'honneur	17	17	18	18	18	14	14	13

*Pharmaciens responsables d'une pharmacie publique qui sont membres de pharmaSuisse mais dont l'employeur ne paye pas de cotisations indirectes.

Kontaktperson: Lucia Russo

5.2 Membres collectifs

Les 22 sociétés suivantes étaient membres collectifs de pharmaSuisse au 31.12.2017 :

→ Amedis Pharma Holding SA
→ Groupement pour la formation continue des collaborateurs des pharmacies (agfam)
→ BENU SA (BENU) (depuis le 16.05.2017)
→ Coopérative professionnelle des pharmaciens suisses OFAC
→ Centre d'animation des pharmaciens (CAP)
→ Dr. Bähler Dropa AG
→ Galexis SA, une entreprise du groupe Galenica
→ Société suisse des pharmacien(ne)s d'industrie (SSPI)
→ Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA)
→ Individuell fakturierende Apotheker an die Krankenkassen (IFAK)
→ Sociétés cantonales et supracantonales de pharmacie (22) ainsi que société des pharmaciens de la Principauté de Liechtenstein
→ pharmaFocus
→ Pharmaciens sans Frontières Suisse
→ Société Suisse d'Histoire de la Pharmacie (SSHP)
→ Association suisse des étudiants en pharmacie (asep)
→ Académie suisse des sciences pharmaceutiques (ASSPh)
→ Société de discipline pharmaceutique pour la médecine complémentaire et phytothérapie (FG KMPhyto)
→ Swiss Young Pharmacists Group (swissYPG)
→ TopPharm SA
→ Unione Farmaceutica Distribuzione SA
→ Association des Groupements de Pharmacies Indépendantes (AGPI)
→ Voigt SA

Vous trouvez des informations sur les activités de nos membres collectifs sur leurs sites internet respectifs.

Contact: Ivo Bühler

5.3 Contrats de prestations

En vertu de l'art.7, al. 1, *let*. f et g de ses statuts, pharmaSuisse donne la possibilité aux membres collectifs de conclure des contrats de prestations.
Les membres collectifs disposent de plusieurs ensembles de prestations qu'ils peuvent effectuer pour le compte de pharmaSuisse et pour lesquelles ils peuvent être rémunérés.

Les membres collectifs peuvent notamment se charger de prestations dans le domaine administratif pour la société faîtière et ainsi la décharger. Du point de vue de pharmaSuisse, il est important d'exploiter les synergies et de faire en sorte que celles-ci jouent le rôle de lien entre les membres et la société faîtière.

En 2017, les premiers contrats de prestation ont pu être conclus avec les trois membres collectifs que sont TopPharm SA, Dr Bähler Dropa AG et BENU SA. À l'automne 2017, suite aux retours positifs et à la situation gagnant-gagnant qui en a découlé, pharmaSuisse a pu entreprendre le renouvellement des contrats de prestation pour 2018.

Contact: Fabian Vaucher

6. Ce que nous faisons pour vous: prestations, projets, produits

6.1 Projets politiques

Cela ne fait aucun doute: le plus grand chantier politique qui occupera pharmaSuisse jusqu'à 2020 au moins est la transition, pour la profession de pharmacien, du revendeur prestataire spécialisé à une profession des soins médicaux de base. Il découle de l'article constitutionnel visant à renforcer les soins de base, accepté par plus de 80% du peuple après que la pénurie de médecins a été constatée sans équivoque. Se fondant sur le constat que l'évolution de la démographie va conduire à une forte augmentation des besoins en matière de soins, le Conseil fédéral et le Parlement ont appelé à une répartition dynamique et interprofessionnelle des tâches entre les professionnels de la santé existants.

- pharmaSuisse s'engage par conséquent activement pour une collaboration interprofessionnelle, en particulier avec les médecins de famille et les professionnels des soins infirmiers.
- Pour pouvoir offrir un parcours interprofessionnel aux patients, les cabinets médicaux et les pharmacies doivent disposer de nouveaux systèmes primaires, et le dossier électronique du patient (DEP) doit être fondé sur un consensus interprofessionnel, et jouir de la sécurité et de l'accessibilité financière nécessaires. À cette fin, pharmaSuisse s'engage activement dans le groupe interprofessionnel (GTIP), qui élabore des formats d'échange conformes aux besoins de l'ensemble des professionnels de la santé, selon une approche de la base vers le sommet (bottom-up). Les délégués de pharmaSuisse ont approuvé la stratégie eHealth de pharmaSuisse en 2017.
- La mise en œuvre des nouvelles compétences attribuées aux pharmaciens par la LPMéd révisée porte essentiellement sur la formation de base universitaire. La réforme des plans d'études, initiée en 2017 déjà, ne déploiera ses premiers effets sur le marché des pharmacies qu'à moyen ou long terme. La révision totale de la formation postgrade préparera les jeunes pharmaciens à leur nouveau rôle bien avant. L'obligation de détenir un titre de formation postgrade, entrée en vigueur le 01.01.2018, est le prix à payer pour se voir attribuer des compétences décisionnelles sous sa propre responsabilité.
- La LPTh clarifie d'une part les compétences des pharmaciens en tant que professionnels médicaux et, d'autre part, celles des fournisseurs spécialisés (droguistes et assistants en pharmacie). En 2017, Swissmedic a, avec une nouvelle commission d'experts, commencé à examiner les préparations de la liste C actuelle, ne pouvant être remises dans le commerce spécialisé en raison de leurs propriétés, qui pourront à l'avenir être remises personnellement par le pharmacien, sous obligation de documentation. En parallèle, Swissmedic révise les interfaces entre les listes D et E. Les critères de délimitation entre les deux catégories sont essentiellement de nature politique, malgré la documentation scientifique: l'importance que revêt la nécessité de protéger les consommateurs et les clients relève purement d'une question de société.
- Désormais, et sous certaines conditions, les pharmaciens ainsi que les médecins se verront attribuer des compétences de remise de certains médicaments soumis à ordonnance dans le cadre d'un groupe d'experts mis en place en 2017 par l'Office fédéral de la santé publique. Le pharmacien reste cependant habilité à remettre des médicaments soumis à ordonnance dans des cas d'urgence ou exceptionnels dûment justifiés.
- pharmaSuisse s'engage pour que la loi fédérale sur l'analyse génétique humaine (LAGH), qui fait actuellement l'objet d'une révision, habilite les pharmaciens à effectuer certains examens pharmacogénétiques. Elle entend ainsi renforcer la sécurité et l'efficacité des traitements médicamenteux.
- Parmi les grands défis politiques se dessine la lutte impuissante du Parlement contre l'augmentation annuelle des primes d'assurance-maladie. Le Conseil fédéral a chargé un groupe d'experts de fournir un rapport sur des mesures d'économie envisageables. Ce rapport a été publié en octobre 2017 et présente 38 mesures, parmi lesquelles le Conseil fédéral choisira les plus appropriées et efficaces en 2018.

6.2 RBP

6.2.1 RBP IV/1

La convention tarifaire RBP IV/1 fonctionne depuis deux ans déjà. À ce jour, quelque 1700 pharmacies y ont adhéré.

Comme annoncé dans le rapport d'activité 2016, le fonds pour la recherche et la qualité n'est plus alimenté, ce dernier ayant atteint le solde défini dans le contrat. L'alimentation du fonds reprendrait dans l'éventualité où son solde descendrait en dessous de 4 millions de francs.

La séparation de la convention relative à la structure tarifaire et de la convention tarifaire entraîne quelques problèmes de compétences entre les différents partenaires, surtout au niveau de la répartition et du financement des tâches dans les groupes de travail.

Sur la base de la convention tarifaire RBP, des négociations avec l'assureur Assura ont été entamées en 2017. L'objectif est de négocier un contrat administratif afin de pouvoir traiter les factures des assurés auprès d'Assura en tiers payant.

Contact: Martin Born, Christoph Stadtmann, Dominik Frey

La **commission paritaire arbitrale Santésuisse/pharmaSuisse (CPA)** veille au respect de la convention tarifaire et traite les litiges. En cas de litige, la CPA étudie tous les litiges entre les pharmaciens admis et les assureurs avant de transmettre le cas au tribunal arbitral selon l'art. 89 LAMal. La CPA soumet des propositions de conciliation et peut prononcer des sanctions.

En 2017, le **Fonds de qualité et de recherche RBP IV/1,** géré de façon paritaire par pharmaSuisse, Santésuisse et Curafutura, a pu rémunérer les cercles de qualité reconnus. Il a été décidé que des demandes de financement pouvaient être déposées pour tout type de projets à condition que cela soit fait par un représentant d'un partenaire à la convention. Les processus sont plus efficaces et quelques projets de qualité ont pu être financés.

Contact: Martin Born, Christoph Stadtmann, Dominik Frey

6.2.1.1 Convention tarifaire conclue avec la Commission des tarifs médicaux (CTM)

La convention tarifaire conclue avec la Commission des tarifs médicaux (CTM) LAA, l'assurance militaire (AM) et l'assurance-invalidité (AI) est similaire à la convention tarifaire RBP en termes de contenu, mais règle la rémunération dans les domaines de l'assurance accident, de l'assurance militaire et de l'assurance invalidité.

En 2017, la convention tarifaire CTM a été adaptée à la Convention tarifaire RBP IV/1 actuelle. Les adaptations sont avant tout formelles et ne portent pas sur le contenu.

Contact: Martin Born

6.2.1.2 Commission paritaire de qualité CPQ

La commission paritaire de qualité CQP a rédigé un rapport de clôture sur le troisième cycle «Mystery Patient» pour les années 2014 à 2016, publié dans le numéro 22 de pharmaJournal paru en novembre 2017. Sur la totalité des pharmacies visitées durant ces trois ans, 99,4% ont atteint le seul fixé à 80 points sur un total de 130 points.
En 2017, un nouveau cycle triennal de Mystery Patient a été initié, qui s'est traduit par un contrôle de qualité réussi pour un tiers des pharmacies. En 2016, 804 pharmacies ont été testées, dont 797 d'entre elles ont été évaluées et 781 (soit 98%) ont obtenu le nombre de points exigés. Aucun mini-audit n'a été effectué en 2017.

Contact: Eva von Wartburg

6.2.2 RBP V

En 2017, les négociations sur la RBP V ont été poursuivies et accélérées par pharmaSuisse. Au cours du premier trimestre, les prémisses des négociations avec les partenaires tarifaires Curafutura, pharmaSuisse et Santésuisse ont pu être finalisées. Seules Santésuisse et pharmaSuisse ont signé les prémisses, étant donné que Santésuisse rejette les prémisses relatives à la neutralité des coûts. De nouvelles négociations relatives aux prémisses ont été entamées avec Santésuisse, sur décision de l'assemblée des délégués des 16 et 17 mai 2017. Un consensus n'a pu être atteint jusqu'à fin 2017.

À l'été 2017, pharmaSuisse et Curafutura ont pu lancer l'étude suivante: «RBP V Étude économique fondamentale – Une structure tarifaire axée sur le patient dans les officines» Après une longue procédure d'évaluation, la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZAHW) a obtenu le mandat de réalisation de l'étude. Le but de l'étude est de développer et de valider un nouveau modèle tarifaire pour la RBP V. L'étude a débuté fin 2017 et la ZHAW a commencé à élaborer les premiers prototypes de modèles tarifaires. Les résultats seront disponibles au quatrième trimestre de 2018.

Les compétences étendues attribuées aux pharmaciens par la modification de la LPMéd et de la LPTh ont amené pharmaSuisse à initier le projet «RBP V plus». Dans ce projet, de nouvelles prestations sont élaborées et mises à l'essai, en collaboration avec les partenaires tarifaires. Dans le cadre des négociations, différentes prestations qui améliorent la qualité des soins, répondent aux besoins des patients et permettent de réaliser des économies sur l'ensemble du système. Fin 2017, les partenaires tarifaires ont pu fixer les priorités parmi les prestations envisagées et ont ainsi défini la prestation «Chronic Care management» comme prioritaire. Ils œuvrent actuellement à l'élaboration d'un concept de prestation, qui servira de base à la création d'un projet pilote.

Contact: Dominik Frey

6.3 Commission de gestion du Fonds de recherche et de qualité (CGF)

La Commission de gestion du Fonds de recherche et de qualité (CGF) fait partie de la convention tarifaire RBP IV/1. La commission évalue des études pharmaceutiques portant sur le thème recherche et qualité et alloue des ressources provenant du fonds, alimenté par le 0,2% de la ristourne à la caisse-maladie provenant de la remise de médicaments de la liste de spécialité des catégories A et B.

En 2017, trois nouvelles demandes de financement portant sur des études ont été soumises à la CGF.

Contact: Martin Born

6.4 Réseau numérique

La loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP) est entrée en vigueur le 15 avril 2017. Cela implique que tous les hôpitaux en Suisse puissent se connecter au DEP en s'affiliant à une communauté ou à une communauté de référence dans un délai de trois ans. Les EMS et les maisons de naissance disposent d'un délai de cinq ans. L'affiliation est facultative pour les cabinets médicaux, les pharmacies et les autres institutions de santé du secteur ambulatoire. Il est néanmoins primordial pour pharmaSuisse de continuer son engagement pour que les pharmacies puissent également communiquer avec le DEP et les autres partenaires de la santé. C'est dans cette optique que pharmaSuisse a développé sa stratégie de numérisation pour placer la pharmacie en tant qu'acteur indispensable et fournisseur d'accès numérique dans les soins médicaux de base (voir ce chapitre).

pharmaSuisse, par la voie de ses délégués, a également décidé de soutenir l'initiative d'Ofac, coopérative des pharmaciens suisses, de mettre sur pied une communauté de référence, au sens de la LDEP. Cette «Communauté de référence nationale et interprofessionnelle de la médication» (Abilis) ouverte à toutes les pharmacies et autres fournisseurs de prestations.

pharmaSuisse a un rôle très actif dans les différents commissions et groupes de travail relatives à cette thématique organisés par l'OFSP, eHealth Suisse ou d'autres organismes (voir ce chapitre). pharmaSuisse a aussi émis plusieurs prises de position sur différents sujets liés au DEP.

Contact: Martin Born

6.4.1 Stratégie de numérisation de pharmaSuisse

Se fondant sur l'analyse de contexte, un groupe de travail, aidé d'un soutien externe, a élaboré une stratégie de conduite de pharmaSuisse pour la numérisation des soins médicaux reposant sur le DEP et xHealth. Cette stratégie a été approuvée par l'assemblée des délégués en mai 2017. Le comité a en outre été chargé

- de poursuivre les objectifs proposés, de mettre en œuvre les blocs de travails y relatifs, et
- de développer le projet de collaboration avec Ofac en tant que partenaire (Abilis).

Contact: Cordula Stein

6.4.2 Groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient (GTIP-DEP)

Le groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient (GTIP-DEP) créé en 2014 a poursuivi ses travaux dans les différents groupes et commissions travaillant sur les formats d'échanges qui lui ont été confiés. Les réunions se sont succédé tout au long de l'année et plusieurs documents ont été publiés.

En juin 2017, le GTIP a remis le rapport fait par le groupe de travail cybermédication placé sous la responsabilité de pharmaSuisse à l'OFSP, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et eHealth Suisse. Les spécifications techniques ont été développées par des experts sur la base de ce rapport et révisées en collaboration avec les différents partenaires.

Une procédure de consultation sur la révision de l'ordonnance du DFI sur le DEP incluant trois formats d'échange électroniques en compléments à la loi soit la cybermédication (rapport du GTIP remis en juin), le dossier électronique de vaccination et les résultats électroniques de laboratoire a été ouverte en juillet 2017 par le Département fédéral de l'intérieur (DFI) (https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/themen/strategien-politik/nationale-gesundheitsstrategien/strategie-ehealth-schweiz/vernehmlassung-revision-epdv-edi-austauschformate.html). Le rapport sur la cybermédication du GTIP est donc officiellement considéré comme base pour les développements du dossier sur les médicaments qui fait partie du DEP.

Le travail du groupe de travail eTransition of care (eToC) s'est poursuivi le reste de l'année avec la définition des éléments essentiels à échanger entre soignants pour assurer une bonne prise en charge du patient dans les transferts intervenant tout au long de son parcours de soins.

Des changements sont également intervenus au niveau de l'organisation d'eHealth Suisse, qui s'occupe aussi de l'application de la loi fédérale sur le DEP avec l'OFSP. Tous les groupes et commissions ont été remaniés. Des membres du GTIP et de pharmaSuisse se sont répartis dans les différents organes dans un but d'efficacité (les nouveaux groupes et commissions formés par eHealth Suisse sont mentionnés dans le chapitre «Organes nationaux dans lesquels nous nous engageons»).

Contact: Claudine Leuthold

6.4.2.1 Cybermédication

Sur la base du premier rapport du GTIP sur le format d'échange Cybermédication, Health Suisse a défini les spécifications techniques qui ont été révisées par le groupe commun GTIP-eHealth Suisse. Un second rapport a été rédigé et transmis en juin 2017. Les éléments encore en suspens sont transférés au groupe de travail sur le format d'échange du rapport de sortie, renommé rapport de transfert, nom de travail eTransition of Care (voir chapitre 6.4.2.2).

Contact: Claudine Leuthold

6.4.2.2 eTransitionOfCare

Après une pause en 2016 pour se consacrer à la finalisation du rapport Cybermédication, le groupe de travail s'est reconstitué et s'est réuni chaque mois. Pour continuer la collaboration avec eHealth Suisse, un membre d'eHealth Suisse est intégré au groupe de travail. La composition des éléments à échanger entre les différentes professions a fait l'objet d'intenses discussions au cours de l'année. Les modules ont été définis et premiers documents provisoires émis.

Contact: Claudine Leuthold

6.4.3 Projets cantonaux

Les cantons ont poursuivis leurs projets eHealth et leurs réflexions sur la création de communauté ou de communauté de référence cantonale ou régionale. Différentes initiatives ont vu le jour et leurs évolutions varient fortement en fonction des conditions. pharmaSuisse a suivi de près ces évolutions et participé aux manifestations et réunions organisées par certains cantons. Les activités de chaque canton ne sont pas détaillées dans ce rapport. Un point de situation peut être fourni sur demande. Une liste des liens sur les différents projets est fournie ci-dessous :

→ **AG :** https://ehealth-aargau.ch/

→ **BE:** http://www.gef.be.ch/gef/fr/index/gesundheit/gesundheit/eHealth.html

→ **BS :** http://www.gesundheitsversorgung.bs.ch/gesundheitsfachpersonen/e-health.html

→ **GL :** http://www.gl.ch/xml_1/internet/de/application/d1256/d31/d379/f2839.cfm

→ **GR :** http://www.ehealth-suedost.ch/

→ **LU :** http://www.lu.ch/verwaltung/GSD/gsd_projekte_themen/gsd_ehealth

→ **SO :** http://www.ehealth-solothurn.ch/startseite.html

→ **SG:** https://www.sg.ch/home/gesundheit/ehealth.html

→ **ZG:** https://www.zg.ch/behoerden/gesundheitsdirektion/direktionssekretariat/ehealth

→ **ZH :** https://gd.zh.ch/internet/gesundheitsdirektion/de/themen/behoerden/kontaktstelle_ehealth.html

→ **FR :** http://www.fr.ch/sasoc/fr/pub/index.cfm

→ **GE :** https://www.ge.ch/dossier-electronique-du-patient-mondossiermedicalch;
http://www.mondossiermedical.ch/

→ **TI :** http://www.retesan.ch/it/107/progetti.aspx

→ **VD :** https://www.vd.ch/index.php?id=37765

→ **VS :** https://www.infomed-vs.ch/portal/fr/

Contact: Claudine Leuthold

6.4.4 Baromètre eHealth

pharmaSuisse a participé à l'élaboration du 7e Baromètre de la cybersanté suisse et les pharmaciens membres ont été sollicités pour répondre au questionnaire en ligne. L'étude a été réalisée en ligne du 1er décembre 2016 au 31 janvier 2017. Le corps médical pouvait également remplir le sondage sur papier. L'étude en ligne a permis d'interroger 537 médecins, 83 responsables informatiques d'hôpitaux, 411 pharmaciens, 453 responsables d'établissements médico-sociaux, 21 responsables informatiques au niveau des cantons, 13 responsables des associations cantonales de Curaviva ainsi que 173 membres d'organisations de base d'aide et de soins à domicile à but non lucratif. Un sondage parallèle a été mené par téléphone auprès de citoyens.

Un article sur les résultats et les éléments à retenir est paru dans le pharmaJournal en mai 2017. Il ressort du baromètre que les pharmaciens sont parmi les plus ouverts à la numérisation, qu'ils sont prêts à soutenir le DEP (79%) et que les citoyens sont disposés à ouvrir un dossier électronique du patient. L'enjeu est grand, tant pour les fournisseurs informatiques qui doivent intégrer cette nouvelle technologie afin de permettre à leurs clients de se connecter au DEP que pour les professionnels de la santé qui doivent envisager de modifier leurs pratiques en vue d'intégrer ces nouvelles contraintes.

Contact: Claudine Leuthold

6.4.5 Communautés de référence Abilis

Abilis SA est une société anonyme à but non lucratif sise à Köniz (BE). Elle est l'organe responsable de la mise en œuvre et de l'exploitation de la communauté de référence nationale et interprofessionnelle de la médication, au sens de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP).

Lors de l'assemblée des délégués de pharmaSuisse de novembre 2017, il a été décidé que pharmaSuisse s'affilierait à Abilis SA. En tant qu'association professionnelle nationale, pharmaSuisse soutient un processus de médication standardisé et numérique tout au long de la prise en charge. C'est également la priorité d'Abilis SA.

Outre le dossier électronique du patient dans sa forme prévue par la loi, Abilis SA propose également d'autres prestations opérationnelles sur la plateforme.

Contact: Martin Born

6.5 RoKA

Au total, 1706 invitations ont été envoyées pour l'enquête en ligne RoKA 2017 (étude permanente des coûts en pharmacie, exercice 2016). Parmi les pharmacies invitées, 1'315 ont rempli le questionnaire. Durant l'exercice 2016, le chiffre d'affaires moyen d'une pharmacie était de 2'800 millions de francs, ce qui représente une baisse par rapport au chiffre d'affaires moyen réalisé l'année précédente (2973 millions). Les pharmacies restent toutefois sous pression, dans la mesure où 19% d'entre elles (contre 25% l'année précédente) réalisent un EBITDA qui se situe en dessous du seuil critique de 50'000 francs.

Contact: Maria Pacar

6.6 Formation

6.6.1 Formation universitaire

En 2017, 464 étudiants ont commencé leurs études de pharmacie en Suisse. Le bachelor peut être effectué totalement ou partiellement dans les universités de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel ainsi qu'à l'EPF Zurich. Le master peut quant à lui être effectué à Bâle, Genève ou Zurich.

En automne 2017, 211 étudiants en pharmacie ont passé avec succès l'examen fédéral de pharmacie et ont ainsi obtenu leur diplôme fédéral de pharmacie. L'examen fédéral de pharmacie s'est déroulé simultanément sur trois sites (université de Bâle, université de Genève et ETH Zurich) en septembre 2017.

pharmaSuisse s'investit sur plusieurs plans pour que les pharmaciens, indépendamment de leurs niveaux professionnels, bénéficient de formations actuelles, scientifiques et tenant compte des besoins des patients, mais aussi du système de santé. Dans le groupe de travail «Année d'assistanat et stage d'initiation» (AGAF), pharmaSuisse assure le lien entre les universités ou hautes écoles et les formateurs en pharmacie. pharmaSuisse soutient en outre les hautes écoles universitaires lors de la période d'assistanat (le stage effectué en officine dans le cadre de la maîtrise universitaire en pharmacie).

Contact: Amélie Gremaud, Sheila Bächler

6.6.2 Nouveautés dans la LPMéd

La loi sur les professions médicales (LPMéd) a été révisée en mars 2015. Cette révision apporte des changements importants pour les pharmaciens. Dans la formation de base, il sera introduit des nouveautés fondamentales dans la mesure où les pharmaciens se verront confier des compétences supplémentaires. Ceci inclut la vaccination en pharmacie et des connaissances de base appropriées en matière de diagnostic et de traitement des troubles de la santé et des maladies fréquents. Tous les pharmaciens qui souhaitent fournir ces prestations doivent acquérir ces nouvelles compétences – soit pendant les études universitaires soit à l'occasion d'une formation postgrade spécifique.

La société faîtière participe notamment à l'élaboration du catalogue des objectifs de formation pour les études en pharmacie. Les nouvelles compétences octroyées par la LPMéd ont déjà été intégrées dans le «Catalogue des objectifs de formation 2016». Les Universités/Hautes écoles ont donc pu introduire ces objectifs dans leur curriculum.

Une autre nouveauté concerne l'ancien exercice de la profession de pharmacien à titre indépendant. Désormais, les pharmaciens devront être au bénéfice d'un titre postgrade fédéral de pharmacien spécialiste en pharmacie d'officine pour pouvoir exercer leur profession à titre d'activité économique privée, sous leur propre responsabilité professionnelle (art. 36, al. 2). Cet article de la loi est entré en vigueur le 1.1.2018.

Contact: Irmgard Schmitt-Koopmann, Dr

6.6.3 FPH Officine : formation postgrade et formation continue

(Composition des commissions : voir point 9.7)
La société de discipline FPH Officine est indépendante de pharmaSuisse dans sa prise de décision. Elle se compose de pharmaciens de toute la Suisse, qui sont également membres des différentes sous-commissions. La société faîtière pharmaSuisse soutient le travail de la FPH Officine à plusieurs niveaux, mais ne dispose d'aucun droit de vote ou droit de veto.
La FPH Officine a notamment pour mission de contrôler le respect de l'obligation de formation continue pour les porteurs de titre, d'élaborer des règlements et de prendre position sur les demandes concernant la formation postgrade et continue.

La FPH Officine peut s'appuyer sur les organes suivants pour la soutenir dans son travail :
→ La commission d'examen (CE) est responsable de la conception et de l'organisation de l'examen de spécialiste ainsi que de l'évaluation des travaux de diplôme.
→ Le groupe de travail ReWOP (GT ReWOP) est responsable de l'organisation de la nouvelle formation postgrade.

La société de discipline FPH Officine dispose de deux représentants au sein de la commission pour la formation postgrade et continue (CFPC). La CFPC se prononce entre autres, sur proposition des sociétés de discipline, sur la reconnaissance d'établissements de formation postgrade et de formateurs, la validation de périodes de formation postgrade, l'admission à l'examen de spécialiste, ainsi que l'attribution de titres de formation postgrade et de certificats de formation complémentaire.

Contact: Irmgard Schmitt-Koopmann, Dr

6.6.4 ReWOP – révision de la formation postgrade de spécialiste en pharmacie d'officine

La formation postgrade doit elle aussi être adaptée aux nouvelles exigences légales. Depuis le 1er janvier 2018, les pharmaciens qui désirent exercer sous leur propre responsabilité professionnelle sont soumis à l'obligation de détenir un titre de formation postgrade. Par conséquent, les personnes concernées doivent obligatoirement suivre et réussir la formation postgrade de spécialiste.

ReWOP désigne la révision de la formation postgrade de spécialiste en pharmacie d'officine et est le titre du projet qui a pour objectif la restructuration complète de la formation postgrade actuelle. La révision de la formation postgrade de spécialiste en pharmacie d'officine (ReWOP) a été lancée en 2017 sous la direction de FPH Officine. La mise en œuvre de la révision, respectivement son application est fixée pour le printemps 2019; cela signifie que la première volée à effectuer la formation posgtgrade de spécialistes en pharmacie d'officine complètement révisée débutera à ce moment. Il convient de tenir compte des exigences légales venues s'ajouter depuis la dernière révision, en particulier celles de la loi sur les professions médicales et de la loi sur les produits thérapeutiques. En outre, la solution trouvée doit être applicable à un nombre bien plus élevé de pharmaciens à former et réalisable du point de vue organisationnel, et ce tout en maintenant une formation de qualité.

Contact: Pascal Zohren

6.6.5 E-learning

La plateforme e-learning pharmAcademy est de plus en plus appréciée. Grâce aux réactions des utilisateurs, pharmaSuisse a pu développer la plateforme et améliorer sa convivialité.
Les cours et parties de cours suivants sont proposés en ligne :

- Cours de base et update des cercles de qualité
- Module d'introduction netCare
- Formation postgrade Vaccination et prélèvements sanguins
- Formation au dépistage du cancer du côlon

Les participants aux cours en ligne reçoivent des points FPH.

Contact: Arlette Haefelin, Thierry Weber

6.6.6 Assistantes en pharmacie CFC

pharmaSuisse s'efforce toujours de recueillir les réactions des pharmaciens et des assistantes en pharmacie qui exercent afin que la formation des assistantes en pharmacie puisse être adaptée aux exigences du quotidien.

Suite aux modifications de la loi sur les professions médicales (LPMéd) et de la loi sur les produits thérapeutiques (LPTh), les pharmaciens ont obtenu davantage de compétences. On évalue désormais si la formation initiale des assistantes en pharmacie doit être adaptée afin qu'elles puissent le cas échéant soutenir les pharmaciens dans leurs nouvelles compétences. La question est de savoir s'il faut procéder à une révision partielle ou intégrale du plan de formation. Dans le cadre de deux ateliers d'approfondissement (2016/2017) les résultats de la conférence du futur du 15 septembre 2016 ont pu être exploités et approfondis. Un des ateliers était consacré au contenu de formation, l'autre à la systématique professionnelle. Les résultats de ces deux ateliers ont fait l'objet d'un sondage en ligne. Toutes les pharmacies, écoles professionnelles ainsi que les organisateurs de cours interentreprises ont reçu le sondage en mai 2017. L'enquête a enregistré un fort taux de retour : 1867 personnes y ont participé, dont près de deux tiers étaient des assistantes en pharmacie.
À l'issue du sondage en ligne, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP a évalué les données et a rédigé un rapport final. Il montre que la formation professionnelle initiale des assistantes en pharmacie sera révisée. Le processus de révision débutera en 2018.

Pour les commissions, il est également important de refléter la réalité. Avec d'autres acteurs de la santé, pharmaSuisse défend la qualité de la formation dans les commissions suivantes :
→ La commission Développement professionnel & Qualité des assistants en pharmacie CFC est l'organe commun des partenaires de formation; elle est responsable de l'évolution de la profession et de l'assurance qualité.
→ La commission de surveillance pour les cours interentreprises organise et contrôle les cours interentreprises des futures assistantes en pharmacie.

Contact: Sheila Bächler

6.7 Sciences

6.7.1 Centre scientifique WIZE

Le centre scientifique (WIZE) a répondu à 1205 demandes en 2017. Elles portaient le plus souvent sur la galénique, les traitements et les sources d'approvisionnement. Le pharmaJournal publie tous les mois un article sur des questions intéressantes sous la rubrique «La WIZE vous répond». Les pharmacies affiliées à pharmaSuisse peuvent appeler la WIZE gratuitement du lundi au vendredi, de 08h à 12h et de 13h à 17h.

Contact: Rebecca Wandeler

6.7.2 Santé Publique (y compris NCD)

Malgré l'amélioration du système de santé, le nombre de maladies non transmissibles (MNT) telles que le cancer, le diabète, les maladies cardiovasculaires, les maladies chroniques des voies respiratoires et les maladies musculo-squelettiques continuent à augmenter. En novembre 2013, le «Dialogue Politique nationale suisse de la santé» a donc eu l'idée d'élaborer avec ses partenaires une «Stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles» et a confié à l'OFSP le développement de la stratégie. Le plan de mesures de la Confédération et des cantons a été approuvé fin 2016, et sa mise en œuvre a débuté en 2017. L'une de ces mesures mise en œuvre concerne l'initiation par Promotion Santé Suisse d'un fonds de promotion de projets, visant à soutenir des projets prometteurs qui entendent ancrer davantage la prévention dans le système santé suisse, à hauteur de 5 millions de francs par année. pharmaSuisse s'est engagée activement pour la création de ce fonds dans le cadre de ses échanges avec le comité de direction et a exprimé son avis dans la prise de position y afférente.

pharmaSuisse entend ainsi renforcer la position des pharmacies en tant qu'actrices jouant déjà un rôle important dans la prévention dans le cadre de la stratégie MNT et de les préparer aux nouvelles tâches relevant de la prévention des MNT. Un aspect essentiel réside dans le fait de développer et de renforcer la collaboration avec les autres acteurs du système de santé. Ceci doit permettre de créer des synergies afin de lutter encore plus efficacement contre les maladies non transmissibles. Pour atteindre ces objectifs, pharmaSuisse a rédigé une prise de position sur le rôle des pharmaciens dans la stratégie MNT. Ce dernier a été publié sur différents canaux. En outre, pharmaSuisse a participé activement à différents groupes de travail et événements destinés aux partenaires autour de la stratégie MNT. Elle examine actuellement avec différents partenaires la possibilité de développer des projets communs et de les soumettre au fond de promotion de Promotion Santé Suisse, en vue d'obtenir leur financement.

Contact: Andrea Brügger

6.7.3 Vaccination

Le nombre de cantons qui autorisent les pharmacies à vacciner sans ordonnance médicale a connu une nouvelle augmentation et s'élève désormais au nombre de 18 grâce aux cantons de Lucerne, Nidwald et Zoug qui les ont rejoint en 2017,. Au total, trois cantons ont étendu les vaccins autorisés en pharmacie en 2017 : Bâle-Campagne a ainsi étendu l'autorisation portant sur la vaccination contre la grippe et sur les rappels des vaccins contre l'hépatite A à la vaccination contre la FSME et aux rappels de vaccins contre l'hépatite B et le ROR. Le canton de Vaud a étendu l'autorisation existante portant sur la vaccination contre la grippe aux vaccinations contre la FSME et aux rappels de vaccins contre les hépatites A et B ainsi que le ROR. Quant au canton de Berne, il a adapté son ordonnance sur la santé fin 2017, de sorte à autoriser depuis le 1.1.2018, en plus de la vaccination contre la grippe, la vaccination contre la FSME ainsi que les rappels contre les hépatites A et B. À Berne, depuis 2015, une autorisation portant sur la vaccination contre la grippe est possible dans le cadre d'un projet-pilote.
Pour pouvoir vacciner en pharmacie, les pharmaciens doivent disposer du certificat de formation complémentaire FPH Vaccination et prélèvements sanguins de pharmaSuisse ainsi que d'une autorisation cantonale. Souvent, les pharmacies doivent aussi satisfaire à des exigences au niveau des locaux et adapter leur assurance responsabilité civile. pharmaSuisse s'investit au niveau politique, fournit des explications et soutient les sociétés cantonales afin de développer encore la vaccination en pharmacie.
Dans l'intervalle, plus de 1'000 pharmaciens ont obtenu le certificat FPH Vaccination et prélèvements sanguins et plus de 300 pharmaciens suivent actuellement la formation nécessaire pour pouvoir vacciner (état : mars 2018). En 2017, 393 certificats de formation complémentaire ont été délivrés – il s'agit à nouveau du chiffre le plus élevé depuis son introduction en 2012. En février 2018, après l'année initiale 2017, l'Université de Bâle a à nouveau proposé des cours de vaccination dans le cadre des études de base en pharmacie : ils ont eu lieu pendant le séminaire pharmaceutique à Davos, qui a été organisé en même temps que le congrès pharmaDavos.

En 2017, pharmaSuisse a organisé douze cours de vaccination, dont cinq en Suisse alémanique, trois en Suisse romande et un au Tessin. Trois cours supplémentaires ont été réservés séparément par des groupes et organisés au cours de l'année. En 2017, les cours de vaccination ont été proposés pour la première fois en tant que plateforme pour les représentants d'entreprise, afin de pouvoir proposer des informations de

première main sur les vaccins aux pharmaciens. De plus, une sélection de matériel d'entreprise a été mis à disposition dans le classeur ainsi que sur le site https://vaccinationenpharmacie.ch/.

En outre, 23 cours d'injection, dont neuf en Suisse alémanique, cinq en Suisse romande et deux au Tessin ont été organisés. Pour la formation continue, un cours de rafraichissement «Vaccination» , l'un en Suisse alémanique et l'autre en Suisse romande, ont été dispensés. La formation complémentaire se compose de cours e-learning et de cours présentiels. Cette formule a fait ses preuves et sera donc poursuivie. Les contenus existants sont adaptés à intervalles réguliers.

S'agissant des prestations de vaccination en pharmacie, les articles relatifs aux prestations proposés par pharmaSuisse, comme les questionnaires de triage, ont été révisés et adaptés aux besoins des pharmaciens sur la plateforme en ligne phS-net également. Sur phS-net, les vaccins contre la grippe et la FSME sont disponibles. La mise en ligne des questionnaires de triage pour les hépatites A, B et A+B est prête à être lancée. L'action «Vaccination en pharmacie» a eu lieu durant la saison de la grippe, comme l'année précédente. Dans le cadre de cette action, les pharmacies affiliées à pharmaSuisse ont été dotées de matériel d'information et de promotion actualisé; les pharmacies nouvellement affiliées ont reçu comme habituellement un kit de démarrage ainsi qu'un accès à phs-net.ch.

Tous les questionnaires de triage seront désormais saisis et gérés sur cette plateforme. Ceci doit permettre de disposer d'une base de données fiable pour d'importantes collectes de données et pour la collaboration avec les caisses-maladie. Le partenariat avec le groupe CSS a été reconduit. Au cours de l'année précédente également, les clients de plus de 50 ans au bénéfice d'une assurance complémentaire auprès de la CSS se sont vus rembourser les coûts de la vaccination contre la grippe. Le travail administratif y relatif a été effectué de manière centralisée par pharmaSuisse et sur la base de la gestion correcte des questionnaires de vaccination contre la grippe. Les données ainsi obtenues ont été analysées par pharmaSuisse dans «Collecte de données par les pharmacies concernant la campagne de vaccination antigrippale 2016/2017». À la fin de l'action de vaccination contre la grippe 2016/2017 le 01.01.2017, un total de 7258 vaccins contre la grippe avaient été enregistrés par les 268 pharmacies à pratiquer la vaccination utilisant phs-net. Une analyse sera réalisée dans le même cadre pour la saison de la grippe 2017/2018; les données encore non publiées montrent une nette tendance à des valeurs supérieures.
Le site internet www.vaccinationenpharmacie.ch a encore pu être développé. Le nombre de pharmacies pratiquant la vaccination enregistrées sur la plateforme est passé de 320 (janvier 2017) à plus de 500 (janvier 2018). Toutes les pharmacies qui pratiquent la vaccination doivent s'enregistrer elles-mêmes sur le site afin que les pharmaciens et la population puissent facilement les trouver, avec leur offre de vaccination, sur le localisateur de pharmacies du canton correspondant. Hormis ce localisateur de pharmacies, le site comprend diverses informations, comme des généralités sur les vaccinations, les conseils de vaccination, la prévention de la grippe avec vaccination et la formation postgrade. Les contenus sont mis à jour régulièrement. De nouveaux rapports de presse sur la vaccination en pharmacie sont régulièrement ajoutés dans la rubrique «Actualités», et les pharmaciens qui vaccinent peuvent aussi consulter le matériel de la campagne sous forme électronique.
Le projet de vaccination devrait encore évoluer à l'avenir. Ainsi, les données de la saison de vaccination 2017/2018 feront également l'objet d'une collecte et d'une analyse. Les questionnaires de triage seront mis à jour et d'autres questionnaires de triage seront placés sur la plateforme phS-net.ch afin que d'autres vaccins puissent aussi être administrés en ligne. Du côté des cantons, il faut s'attendre à ce que d'autres cantons autorisent la vaccination en pharmacie. Dans l'ensemble, il convient de considérer la prestation de vaccination en pharmacie comme l'une des compétences de base du pharmacien. À cette fin, pharmaSuisse renforce les partenariats avec d'autres acteurs du système de santé ainsi qu'avec d'autres assureurs.

Au niveau national, pharmaSuisse a poursuivi sa participation active au sein du groupe de travail SNV (stratégie nationale de vaccination) de l'OFSP. Le projet a été approuvé le 11 janvier 2017 par le Conseil fédéral. En outre, pharmaSuisse a accompagné différents projets avec des partenaires dans le domaine de la vaccination, notamment les Journées de vaccination contre la grippe organisées par les Journées suisses de la Santé, ou encore la collaboration interprofessionnelle active dans le cadre de la mise en place d'une plateforme d'échange internationale relative à la grippe sur la base de la stratégie nationale GRIPS. pharmaSuisse participe également activement à un groupe de travail interprofessionnel de QualiCCare, qui vise à promouvoir la vaccination contre la grippe chez les malades chroniques. En outre, sur mandat de

l'OFSP, pharmaSuisse a participé à plusieurs entrevues relatives à la vaccination en pharmacie, mettant ainsi sa vaste expérience en la matière au service du développement des stratégies nationales.

Contact: Danielle Stegmann, Dr, Claudine Leuthold, Andrea Brügger

6.7.4 evidisBasic

evidisBasic evidisBasic est un système d'alerte et d'information sur les médicaments pour un conseil sûr et basé sur les évidences en pharmacie. Fin 2017, il regroupait déjà 286 principes actifs (36 de plus que l'année précédente). De nouvelles substances sont régulièrement ajoutées et celles qui s'y trouvent déjà sont régulièrement actualisées.
Les fournisseurs de logiciels suivants ont déjà intégré evidisBasic dans leurs systèmes. Les pharmacies qui travaillent avec ces systèmes informatiques peuvent donc s'abonner à evidisBasic et l'utiliser : TriaPharm® – HCI Solutions, ProPharma, Pharmatic (via PharmaGenius), Pharmasoft, Unilog, pharma4.net – DAUF, CSE, Inpha.

Contact: Stephanie Vollenweider, Dr

6.7.5 pharmaDigest®

La base de données en ligne pharmaDigest® permet aux pharmaciens d'être rapidement au fait des actualités médicales et pharmaceutiques indispensables à la pratique officinale. Les abonnés ont accès à plus de 780 thèmes pertinents pour les pharmaciens. 60 nouveaux articles et près de 120 actualisations ont été publiés en 2017. Quatre questionnaires mis en ligne chaque année permettent aux abonnés d'obtenir 42 points FPH. Une newsletter envoyée par mail 2 fois par mois informe les abonnés sur les nouveautés. Par ailleurs, chaque numéro du pharmaJournal reprend un article de pharmaDigest® sous une rubrique nommée «Zoom pharmaDigest®».

Contact: Cristina Cerise

6.7.6 pharmActuel : symposium, conférences régionales et cahiers

Les offres pharmActuel permettent aux pharmaciens de couvrir une grande partie de leur obligation de formation continue FPH. Le symposium pharmActuel 2017 s'est tenu le dimanche 5 novembre 2017 et a connu un grand succès : plus de 450 pharmaciens de toute la Suisse ont assisté aux conférences sur le thème «Jeux d'eau – néphrologie et urologie». Le prochain symposium pharmActuel aura à nouveau lieu au Kursaal de Berne le dimanche 11 novembre 2018, sur le thème «Analyses en pharmacie».

En outre, 2309 pharmaciens de toute la Suisse ont participé aux 34 conférences régionales pharmActuel sur différents thèmes en rapport avec la pratique officinale. Cela représente une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente!

Les plus de 1489 abonnés de pharmActuel ont pu se pencher sur les sujets suivants : galénique, nutrition clinique, administration de médicaments par sonde, pathologies hépatiques, ,maladies parasitaires indigènes et traitement de soutien chez les patients cancéreux.

Contact: Beatrice Bolinger, Géraldine Schüpbach

6.7.7 Index Nominum

Un client vous apporte une ordonnance pour des médicaments étrangers? Un médicament n'est plus commercialisé, mais peut-être disponible à l'étranger? Quel fabricant propose le médicament recherché? La base de données en ligne Index Nominum répond à ces questions et à de nombreuses autres. La base de données internationale pour les substances actives, noms commerciaux, synonymes, structures chimiques, classes thérapeutiques, etc. couvre plus d'un demi-million de produits dans 175 pays.
En collaboration avec le Deutscher Apothekerverlag (DAV), pharmaSuisse vend ces données scientifiques aux membres de pharmaSuisse en Suisse. Elle participe en outre à la vente aux clients du monde entier à travers le DAV. De son côté, le DAV vend les données et bases de données à des clients du monde entier. Il peut s'agir de pharmaciens, médecins, hôpitaux, institutions de santé, universités et autorités de santé. Le DAV vend également des licences aux grandes entreprises et fabricants de bases de données.

Contact: Yvonne König Schleppi

6.7.8 pharManuel

La 25e édition du pharManuel, le Manuel pratique du pharmacien suisse, est parue en janvier 2017 à un tirage de 3'600 exemplaires en allemand et 1'600 exemplaires en français. Outre les contributions traditionnelles, elle contient un large éventail de nouveaux chapitres, tels que la phytothérapie chez l'enfant, produits désinfectants et antiseptiques, informations sur la formation postgrade et continue, eHealth et conseils de vaccination.

Contact: Jeannette Dommer Schwaller, Dr

6.7.9 Contraception d'urgence

Le département PHQ s'occupe de la question de la contraception d'urgence. En collaboration et en tant que membre du groupe interdisciplinaire d'expert-e-s en contraception d'urgence (IENK), il a actualisé les documents d'aide à la remise de la contraception d'urgence (protocole, arbre décisionnel et procédure différenciée lors d'oubli de contraceptif hormonal). Ces informations sont objectives, indépendantes des firmes et basées sur les connaissances scientifiques les plus actuelles. Elles représentent une aide pour le pharmacien pour continuer à assurer des conseils de qualité sur le thème de la contraception d'urgence.

Contact: Cristina Cerise

6.7.9.1 World Contraception Day

Dans le cadre de la Journée mondiale de la contraception, le 26 septembre 2017, pharmaSuisse et SANTÉ SEXUELLE Suisse ont mis l'accent sur la contraception d'urgence (CU). L'objectif de ce partenariat est de garantir la qualité des prestations et l'accès à la CU en Suisse. Par ailleurs, il s'agissait d'approfondir la collaboration entre pharmaciens et centres de santé sexuelle. Les personnes intéressées pouvaient recevoir gratuitement une brochure de prévention des infections sexuellement transmissibles «Sexe, etc.» dans les pharmacies et auprès des centres de santé sexuelle.

Contact: Cristina Cerise

6.8 Qualité

6.8.1 ISO 9001 QMS Pharma

Le programme ISO 9001 QMS Pharma a été lancé en avril 2015 et a remplacé le modèle précédent «QMS-Pharmacie». Aux 102 pharmacies pionnières déjà certifiées de la première vague se sont ajoutées 91 nouvelles pharmacies en 2016 puis 290 en 2017. Au printemps 2017, le collectif ISO 9001 QMS Pharma comptait 483 pharmacies.

Au contrat collectif conclu avec le groupement Pharmavital se sont ajoutés deux contrats collectifs QMS, en février 2017 avec la chaîne BENU et en mars 2017 avec le groupement Rotpunkt.

Le système ISO 9001 QMS Pharma convient à toutes les pharmacies, quelles que soient leur taille et leur forme sociale. Les pharmacies engagées sont intégrées dans un collectif et accompagnées progressivement dans la mise en place du QMS. Le rapport coût-efficacité est lui aussi plus attractif qu'avec le modèle précédent. Le comité de pilotage ISO 9001 QMS Pharma, équitablement composé, valide le programme et s'assure que les améliorations sont constamment mises en œuvre.

En France, 2200 pharmacies participaient au printemps 2017 au programme ISO 9001 QMS Pharma français «Pharma Système Qualité». Chacune d'entre elles verse une licence à pharmaSuisse.

Contact: Eva von Wartburg

6.8.2 QualiCCare

pharmaSuisse est membre de l'association QualiCCare créée à l'initiative de la Confédération dans le but d'améliorer la prise en charge interdisciplinaire des malades chroniques. Elle réunit autour de la table les principaux acteurs de la santé qui travaillent à définir des mesures pragmatiques susceptibles d'améliorer la prise en charge interprofessionnelle des patients chroniques. Le travail de QualiCCare consiste essentiellement à la définition de bonnes pratiques, à l'élaboration de guides correspondants et à leur mise en œuvre dans le cadre de projets pilotes. Au cours des dernières années, différents instruments ont été élaborés pour la prise en charge de patients diabétiques. Les instruments qui ont été développés et auxquels pharmaSuisse a activement participé ont été mis en application dans plusieurs projets pilotes traitant des bonnes pratiques de la prise en charge de patients diabétiques. Ces projets ont été évalués et ont démontré une amélioration conséquente de la prise en charge de ces patients en cabinet médical. Plusieurs assurances-maladie ont déjà mis en place les critères développés par QualiCCare dans leurs modèles de Managed Care.

Un guide de bonnes pratiques pour le traitement du pied diabétique (ulcères du pied diabétique) est en rédaction. Les pharmaciens sont également représentés dans le groupe de travail créé à cette fin. Les premières séances ont été fixées pour début 2018.

Le guide de bonnes pratiques relatif à la BPCO sera mis en œuvre et évalué dans le cadre d'un projet pilote. Il est également prévu d'y impliquer les pharmaciens en tant qu'acteurs. La planification sera poursuivie en 2018.

Le groupe de travail sur la vaccination a examiné et approuvé un projet envisageable pour la promotion de la vaccination contre la grippe auprès des patients atteints de MNT Un concept y afférent a été soumis au comité de QualiCCare, qui l'a approuvé. En 2018, il s'agit désormais d'élaborer le concept et de mettre en œuvre les premières étapes. L'objectif est d'augmenter la couverture vaccinale des malades chroniques au moyen d'offres de vaccination contre la grippe simples. pharmaSuisse s'engage activement dans l'élaboration du concept de projet dans le groupe de travail et les pharmacies, avec les médecins, les services de soin à domicile et les ligues, comptent parmi les principaux participants à la mise en œuvre de ce projet.

Jusqu'à 2017, l'orientation stratégique de QualiCCare portait essentiellement sur les maladies chroniques que sont le diabète et la BPCO. En 2018, elle s'étendra aux maladies cardio-vasculaires chroniques, se

fondant sur la stratégie nationale contre les maladies cardio-vasculaires. pharmaSuisse est également impliquée dans l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques en la matière.

Contact: Andrea Brügger

6.8.3 Qualité du travail en laboratoire

pharmaSuisse s'investit toujours dans différents groupes et institutions qui contribuent à la sécurité et à la qualité du travail en laboratoire :

→ **QUALAB,** Commission suisse pour l'assurance de qualité dans le laboratoire médical
→ **ASSM,** Commission de formation postgraduée pour chefs de laboratoires
→ **USML,** Union suisse de médecine de laboratoire

Contact: Viviane Fahr Gratzl

6.9 Collaboration interprofessionnelle

2017 a été une année de transition pour le département et de consolidation des différents produits. Un grand nombre de nouvelles pharmacies ont choisi d'offrir la prestation netCare. Une deuxième caisse-maladie a choisi de lancer un modèle d'assurance alternatif sur la base de netCare couplée à une offre de télémédecine.

Contact: Martine Ruggli

6.9.1 netCare

En 2017, la prestation netCare a été consolidée et étendue grâce à l'affiliation de nouvelles pharmacies indépendantes ainsi que de plusieurs groupements, en particulier en Suisse romande. Fin 2017, 322 pharmacies proposaient la prestation netCare, soit 20% de plus que l'année précédente.
Depuis mi 2016, les pharmacies netCare affiliées à pharmaSuisse ont accès au modèle de managed-care Favorit Medpharm, développé par la caisse-maladie Swica. Depuis 2017, ce système est également valable pour Sympany et son modèle d'assurance casamedpharm et Kolping avec PharmHelp24.
Mi 2017, SWICA Favorit Medpharm a doublé la rétribution du triage netCare, rendant ainsi le modèle encore plus attractif pour les pharmacies. Des discussions relatives à l'extension du modèle de Managed Care sont en cours avec d'autres assureurs.

Contact: Susanne Flückiger Staub

6.9.2 Cercles de qualité médecins-pharmaciens

Plus de 570 pharmaciens ont participé aux cercles de qualité en 2017. Partagée entre des cours présentiels et des cours e-learning, l'offre a été complétée par un deuxième module gériatrie l'année dernière. Si ces cours donnent une base solide pour le quotidien à l'officine et pour la discussion avec les médecins dans les cercles de qualité, ils se doivent d'évoluer pour répondre encore mieux aux attentes des participants. Dans ce sens, nous nous efforçons de rendre nos cours présentiels plus vivants, notamment par l'introduction de cas patients et de quiz aux présentations. En 2018, l'amélioration de nos supports de cours va également se poursuivre.
Les cercles de qualité continuent leur travail, avec de nouveaux cercles créés surtout dans les cantons de Vaud, de Genève, du Jura et de Fribourg. Actuellement, plus de 115 pharmaciens et 500 médecins collaborent activement dans environ 70 cercles de qualité.

Contact: Chantal Rümbeli, Catherine Delafontaine

6.9.3 Assistance en EMS

En 2017 aussi, deux cours de formation ont pu être offerts aux pharmaciens intéressés par l'assistance pharmaceutique. Même si le modèle fribourgeois avec un système de forfait est de loin le système le plus économique, il est remis en question par l'introduction en 2018 du mécanisme de compensation des risques entre assurés qui nécessite des données de coûts par patient, du type ambulatoire. Des recherches de solutions sont en cours, mais si aucun compromis n'est trouvé, le canton de Fribourg devra retourner vers un modèle ambulatoire avec un surcoût estimé à plus de 4 millions pour les 2500 résidents en EMS du canton. Une évaluation est aussi en cours pour déterminer si le blistering pourrait augmenter la qualité du circuit du médicament, diminuer les coûts principalement en diminuant la manutention et de ce fait être tarifié.

Contact: Martine Ruggli

6.9.4 Stratégie antibiorésistance Suisse (StAR)

La stratégie de lutte contre les résistances mise en place dès 2015 continue ses différentes actions. En 2017 un atelier a été organisé pour thématiser les mesures actuelles ainsi que réfléchir au développement de nouvelles. pharmaSuisse a été impliqué aux côtés de la FMH et de l'OFSP dans la création d'une brochure d'information pour les patients sur le thème de l'antibiorésistance. Cette brochure donne des explications sur les recommandations à adopter lors de la prise d'antibiotiques, mais aussi les raisons pour lesquelles dans certaines infections un antibiotique n'est pas nécessaire. Elle contient aussi diverses informations plus générales sur les résistances. Un site internet (www.bien-utiliser-les-antibiotiques.ch) a aussi été développé.

Contact: Martine Ruggli

6.10 Communication et campagnes

6.10.1 Les 175 ans de la Société Suisse des Pharmaciens

La Société Suisse des Pharmaciens (pharmaSuisse) fête ses 175 ans d'existence en 2018. En décembre 2015 déjà, le comité avait décidé que cet anniversaire devait être célébré. Des travaux préparatoires ont été entrepris en 2017. Une organisation de projet a été mise en place, ainsi que des groupes de travail pour les différentes mesures. Les mesures feront l'objet d'une planification dynamique incluant des activités de communication à intervalles réguliers, des temps forts (campagnes, événements) adaptés aux différents groupes cibles, ainsi qu'un bouquet final. Les activités autour du 175e anniversaire seront organisées principalement au cours du deuxième semestre 2018.

Contact: Katrin Haldemann

6.10.2 Internet

Le site internet a été lancé le 29 mai à l'occasion de l'assemblée générale de pharmaSuisse. Il comptait à sa mise en ligne plus de 420 pages de contenu et a été enrichi au cours de la seconde partie de l'année. Parmi les fonctionnalités planifiées, bon nombre ont pu être mises en œuvre avant la fin de l'année, qui améliorent la convivialité grâce à l'optimisation de la recherche. Cependant, tous les travaux ne sont pas terminés. Des travaux visant à renforcer davantage la convivialité, la finalisation des fonctionnalités planifiées ainsi que la coordination des processus du site de pharmaSuisse avec les autres processus de la direction doivent être entrepris en 2018.

Contact: Alexandra von Allmen

6.10.3 Réseaux sociaux

En 2017, pharmaSuisse a continué de bâtir sa présence sur les réseaux sociaux. Le nombre de personnes suivant pharmaSuisse a connu une augmentation, tant sur Twitter que sur YouTube ou sur la page Facebook de la société faîtière. Sur Facebook en particulier, le nombre de personnes suivant la page est passé de 500 à 1328, et la page compte 318 publications.

Contact: Alexandra von Allmen, Rahel Rohrer

6.10.4 Travail médiatique

pharmaSuisse n'a pas organisé de conférence de presse en 2017.

Voici un aperçu des sept communiqués de presse publiés en 2017 :

- 06.04.2017 Les pharmacies freinent la hausse des coûts et garantissent la qualité
- 30.05.2017 Les pharmacies et les communes font partie de la solution (Assemblée générale de pharmaSuisse)
- 26.09.2017 World Contraception Day 2017: prendre la bonne décision dans l'urgence (Santé sexuelle/pharmaSuisse)
- 16.10.2017 Soins médicaux de base : Communes, villes et fournisseurs de prestations revendiquent de nouveaux modèles (plusieurs partenaires dont Association des communes suisses, MFE, etc./pharmaSuisse)
- 25.10.2017 Rapport d'experts du Conseil fédéral sur la maîtrise des coûts de la santé Les budgets globaux : des expériences hasardeuses aux dépens des patients (plusieurs partenaires dont FMH, Interpharma, etc.. /pharmaSuisse)
- 31.10.2017 La vaccination contre la grippe - un service proposé en pharmacie sans rendez-vous
- 07.12.2017 Assura-Kunden müssen teure Medikamente nicht mehr direkt in der Apotheke bezahlen (Assura/pharmaSuisse)

Une revue de presse actualisée tous les jours est disponible sur le domaine protégé du site internet de pharmaSuisse.

Les nombreuses demandes adressées à pharmaSuisse par les médias en 2017, en forte augmentation depuis l'année précédente, concernaient notamment les thèmes suivants : contraception (y compris contraception d'urgence), substances explosives (terrorisme), vaccination contre la grippe, marché des pharmacies, commerce en ligne, LPTh dont catégories de remise et principe de territorialité.

Contact: Stephanie Balliana

6.10.5 Publications externes

6.10.5.1 pharmaJournal

Le pharmaJournal fournit des informations actuelles et pertinentes sur la pharmacie et la médecine, la politique de santé, l'économie et sur les pharmaciens d'autres pays. Le pharmaJournal sert aussi d'outil de communication entre la société faîtière et ses membres. Les comptes rendus détaillés des assemblées des délégués occupent une place importante dans ce domaine.

En 2017, les thèmes les plus importants concernaient notamment eHealth (DEP, fondation de la nouvelle communauté de référence Abilis SA, etc.), la qualité (grand succès dISO 9001 QMS Pharma), l'interprofessionalité, «Soins des personnes âgées», ainsi que la révision de la LPTh et de la LPMéd (ordonnances), les pharmacies publiques dans les hôpitaux (ouverture de pharma24 à Genève), la vaccination en pharmacie et la remise de cannabis dans les pharmacies. Sous la rubrique «Politique», le pharmaJournal a lancé une nouvelle série d'articles sur la politique de santé avec Ecopolitics GmbH.

Statistiquement, le nombre d'offres d'emploi s'est stabilisé en 2017.

Contact: Thierry Philbet

6.10.5.2 Brochure «Faits et chiffres»

À la fin de l'année, pharmaSuisse a publié la quatrième édition de sa brochure «Faits et chiffres – Pharmacies suisses». Cette brochure, disponible en format carte postale, présente les facteurs économiques et les évolutions de coûts à l'aide de faits et de graphiques probants; elle souligne aussi le rôle et la compétence des pharmacies comme premier point de contact dans le système de santé suisse.

Contact: Rahel Rohrer

6.10.5.3 dosis

À travers le magazine dosis, pharmaSuisse informe les responsables politiques, les médias et les partenaires de la santé sur des sujets qui touchent directement les pharmaciens et des questions cruciales en matière de politique sanitaire. En 2017, l'accent a été mis sur les thèmes suivants

- N° 76 La qualité doit primer sur la quantité: nouvelles solutions dans les soins médicaux de base.
- N° 77 De nouveaux défis – de nouveaux rôles – de nouveaux modèles
- N° 78 Garantir la qualité – mieux exploiter les compétences : dernière ligne droite pour la LPTh
- N° 79 Plateforme de cybersanté : les pharmacies sont dans les starting-blocks

Contact: Tanja Aebli

6.10.5.4 astrea

À travers le magazine pour clients astreaPHARMACIE, pharmaSuisse informe les clients sur différents sujets de santé ainsi que sur les offres et prestations correspondantes des pharmacies. La mise en page est assurée par l'agence externe HCG sur mandat de la société faîtière. pharmaSuisse fournit à chaque fois le contenu de trois pages qui traitent de sujets importants pour la politique de santé ou qui donnent une image positive du pharmacien et présentent la large gamme de prestations des pharmacies. De même, un membre donne dans chaque édition un conseil de santé sous la rubrique «Question au pharmacien».

En 2017, les publicités ont généré un chiffre d'affaires de CHF 1'804'323.– astrea a été tiré à 910'048 exemplaires payants et à 861'000 exemplaires en tant que supplément du magazine via des CFF. Fin décembre, le nombre d'abonnés s'élevait à 673.

Contact: Rahel Rohrer

6.10.6 Publications internes

6.10.6.1 pharma30

La publication mensuelle pharma30 permet à pharmaSuisse d'informer les gérants de pharmacie sur les activités du siège, les décisions politiques, les campagnes, les nouveautés juridiques et les changements au niveau des médicaments. Dix éditions ont été publiées en 2017 (dont deux numéros doubles). Pour des raisons financières, le pharma30 ne sera plus envoyé sous forme papier, mais uniquement sous forme électronique à partir de 2017. Les modifications ont été acceptées sans problèmes.

Contact: Rahel Rohrer

6.10.6.2 Circulaires

Au cours de l'année sous revue, les membres ont reçu les informations suivantes par circulaire électronique :

- N° 1/2017 19.01.2017 Remboursement des cotisations
- N° 2/2017 27.01.2017 Invitation à la conférence régionale
- N° 301/2017 31.01.2017 Invitation au SSPL eHealth
- N° 302/2017 02.02.2017 Élection délégués (let. a
- N° 303/2017 02.02.2017 Élection délégués (let. b à f) 2018-2020
- N° 304/2017 02.02.2017 Élection comité 2018-2020
- N° 3/2017 10.02.2017 Swiss eHealth Forum 2017
- N° 4/2017 04.04.2017 Conférence régionale du président à Sierre
- N° 5/2017 05.04.2017 Information importante concernant le remboursement des cotisations indirectes variables relatif au capping
- N° 6/2017 01.05.2017 Récolte de signatures Initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts»
- N° 7/2017 04.05.2017 Information concernant les dispositions transitoires relatives à l'obligation de formation postgrade dans la nouvelle LPMéd
- N° 8/2017 11.05.2017 Suspension de l'alimentation du Fonds de recherche et de qualité en relation avec la mise en œuvre de la convention tarifaire RBP IV/1 deuxième partie
- N° 9/2017 11.05.2017 Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé pour les jeunes / Mise en œuvre dans les cantons
- N° 306/2017 12.05.2017 SSPL spécial du 06.07.2017
- N° 10/2017 31.05.2017 Nouvelle plateforme internet www.pharmaSuisse.org
- N° 11/2017 16.06.2017 Aktion Zahnfee 2017 – Neu auch mit Einbezug der Apotheken (en allemand uniquement)
- N° 12/2017 28.07.2017 pharmaSuisse.org : HPC-Login disponible
- N° 13/2017 03.08.2017 Action publique pharmaFocus
- N° 4/2017 16.8.2017 Initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts»
- N° 15/2017 28.8.2017 pharmaSuisse.org: un seul login actif
- N° 16/2017 5.9.2017 Invitation Symposium 2017/ Offres de cours
- N° 17/2017 12.09.2017 Enquête sur un contrat-cadre et remboursement de médicaments
- N° 18/2017 10.10.2017 Informations pharmaDavos (en allemand uniquement)
- N° 19/2017 18.10.2017 Reminder pharmActuel-Symposium
- N° 20/2017 23.10.2017 Prise de position LPTh paquet d'ordonnances IV
- N° 21/2017 27.10.2017 Ordonnance sur l'obligation de formation postgrade dans la nouvelle LPMéd
- N° 22/2017 20.11.2017 Élections de renouvellement général de la direction stratégique de pharmaSuisse
- N° 23/2017 06.12.201 Publication de l'OFSP au sujet de la baisse des prix
- Pas de N° 08.12.2017 Tiers payant – procédure pour les personnes assurées auprès d'Assura
- N° 24/2017 21.12.2017 Facturation à la charge de l'assurance-maladie obligatoire (AOS)
- N° 25/2017 28.12.2017 175 ans de la Société Suisse des Pharmaciens

Contact: Christoph Wälchli

6.10.6.3 Rapport d'activité

Le présent rapport statutaire est le rapport d'activité de la société faîtière et s'adresse à tous les membres. Il est toujours publié sur le domaine protégé du site internet après l'assemblée des délégués de printemps.

Contact: Rahel Rohrer

6.10.7 Imprimés, images et graphiques

pharmaSuisse met à la disposition de ses membres différents dépliants et modèles d'impression, ainsi que des images et des graphiques. Les membres peuvent utiliser gratuitement une partie de ce matériel pour leur propre communication. Depuis 2017, près de mille images peuvent être téléchargées directement depuis la galerie d'images dans l'espace réservé aux membres de notre site internet.
Partenaire externe pour la logistique, la Fondation pour l'intégration professionnelle (GEWA) a envoyé plus de 2000 colis en 2017. Au total, 131 articles peuvent être commandés directement auprès de la GEWA, avec le formulaire correspondant.

Contact: Patricia Reichen

6.10.8 Conseils en communication

Nos membres ainsi que les présidents des sociétés cantonales de pharmacie bénéficient de conseils professionnels en matière de communication, en particulier pour les relations avec les médias. En 2017, une réunion des chargés de relations publiques a été organisée, lors de laquelle les chargés de RP ont notamment reçu des informations et une formation sur le matériel de soutien pour les relations publiques (voir chap. 6.10.9).

Contact: Stephanie Balliana

6.10.9 Campagne faîtière

Messages clés : Afin d'ancrer davantage le rôle des pharmaciens dans le discours publique, pharmaSuisse a élaboré quatre messages clés, définis en sous messages: prestataire de soins médicaux de base, garant de la sécurité des patients, promoteur de la santé, PME. Le document de référence «Messages clés des pharmacies suisses» est complété par des instructions d'utilisation et un argumentaire plus complet.

Questions et réponses : Afin de pouvoir répondre rapidement et de manière persuasive aux questions, pharmaSuisse met à la disposition de ses membres depuis cette année un «Questions et réponses» sur les thèmes les plus courants. Le document de 16 pages traite les chapitres suivants : Messages clé, dispensation médicale, compétences des pharmaciens vs des médecins, avantages/inconvénients pour les patients, coûts de la santé, vaccination, prévention du cancer du côlon, LPTh et LPMéd, vente par correspondance.

Veille politique Le système de santé étant régi à l'échelle cantonale, chaque canton dispose de sa propre dynamique en matière d'interventions politiques. La veille politique, lancée à l'automne, permet de suivre toutes les interventions parlementaires cantonales et fédérales et de détecter à temps le potentiel, l'instance et la nature des événements ainsi que les cas où il y a lieu d'intervenir et les moyens à employer. La veille politique paraît chaque mois. Elle est envoyée par courriel aux présidents cantonaux, aux délégués et aux délégués RP et est disponible dans l'espace réservé aux membres du site internet de pharmaSuisse.

L'ensemble des documents mentionnés ainsi que d'autres documents sont disponibles dans l'espace réservé aux membres du site internet sous la rubrique Association → Campagne faîtière. En 2018, l'accent sera mis sur le lancement de la réalisation visuelle de nos contenus de communication, adaptables et utilisables par les sociétés cantonales.

Contact: Stephanie Balliana

6.10.10 Campagnes et projets

6.10.10.1 Vaccination en pharmacie

La deuxième édition de l'action «Vaccination en pharmacie» a eu lieu en automne 2017. Elle a pour objectif de vacciner un maximum d'adultes contre la grippe en pharmacie. Dans les plus de 480 pharmacies pratiquant la vaccination, plus de 15 000 participants ont pu être enregistrés, ce qui peut être considéré comme un franc succès. Comme en 2016, la caisse-maladie CSS a soutenu l'action en remboursant à ses clients les coûts de la vaccination contre la grippe. L'action a été renforcée par des mesures de promotion et de communication. En plus de la publicité à la radio, une campagne sur Facebook a été mise en place pour la première fois, présentant deux animations qui ont connu un franc succès avec plus d'un million de vues. Comme en 2016, les participants à l'action ont bénéficié du matériel de promotion complet ainsi que de la gestion administrative des vaccinations contre la grippe et la FSME sur la plateforme phs-net.ch.

Contact: Daniela Stebler

6.10.10.2 Prestation de dépistage du cancer du côlon

Après la campagne de 2016, environ 500 pharmacies affiliées à pharmaSuisse ont continué à proposer la prestation de dépistage du cancer du côlon. Le nombre de tests de selles a reculé sensiblement en 2017; de son côté, pharmaSuisse a réduit les mesures de publicité et de communication au minimum. En 2018, la campagne de dépistage du cancer du côlon a été renouvelée dans le cadre d'une reprise. La raison à cela est que le dépistage du cancer du côlon doit se faire au moyen d'un test de selles, répété tous les deux ans. Par conséquent, la reprise 2018 vise essentiellement à réinviter les clients de l'année 2016. En 2017 également, le site de la campagne www.non-au-cancer-du-colon.ch/ a fourni un localisateur de pharmacies et sera réactivé en vue de la campagne 2018.

Contact: Daniela Stebler

6.10.10.3 Entretien de polymédication

En 2017 aussi, les pharmacies ont disposé du matériel d'information et de promotion pour l'entretien de polymédication (PMC). L'objectif est de faire connaître cette prestation à la population, mais aussi d'améliorer l'efficacité et la sécurité des traitements. Il est essentiel d'impliquer toute l'équipe de pharmacie pour promouvoir l'entretien de polymédication auprès de la clientèle. Une formation pour toute l'équipe de pharmacie, un film d'animation et un film de formation présentent tous les aspects de cette prestation. Des outils, tels qu'un algorithme à insérer dans la poche de la blouse de pharmacie, servent d'aide pour les activités quotidiennes en officine. Du matériel POS attrayant est également fourni aux pharmacies.

Contact: Daniela Stebler

6.10.10.4 Moniteur des pharmacies

Le Moniteur des pharmacies de janvier/février 2017 montre que la confiance accordée aux pharmacies par la population reste très élevée. Pour la population urbaine jeune et en bonne santé, la pharmacie est le premier interlocuteur en cas de troubles de santé. C'est ce qui ressort d'une enquête réalisée auprès de plus de 1000 personnes. Les pharmacies subissent de la concurrence en tant que source principale d'achat de médicaments, notamment à cause de la vente par correspondance en ligne, mais leurs conseils compétents et ciblés restent très appréciés. Selon GFS, le fait que les personnes sondées sont de plus en plus nombreuses à pouvoir imaginer de choisir un modèle d'assurance-maladie qui prévoit une première évaluation des problèmes de santé en pharmacie est le signe que le rôle des pharmacies continuera à évoluer en Suisse. Le fait qu'une majorité de personnes envisagent en 2017 d'opter pour un tel modèle d'économies se dessine pour la première fois. Les pharmacies sont appréciées pour leur proximité, les grandes compétences spécialisées de leur personnel, ainsi que pour leur manière simple et efficace, en termes de coûts, de résoudre les problèmes de santé.

Contact: Stephanie Balliana

6.10.10.5 Brochure Offres et prestations

En 2016, pour la première fois, pharmaSuisse a rassemblé ses offres et prestations pour les membres en une seule brochure permettant d'avoir une vue d'ensemble. Début 2017, ces contenus ont été mis à jour, principalement avec les nouveaux liens sur le site internet. C'est la pharmacie Mexer de Roggwil qui a remporté le concours: le prix consistait en une séance photo exclusive, dont le résultat orne la page de couverture de l'édition 2017. Un exemplaire en a été envoyé mi-mai aux pharmacies affiliées et non membres.

Contact: Katrin Haldemann

6.10.10.6 Gestion des partenaires

La gestion centralisée des partenaires a porté ses premiers fruits en 2017. Cela a permis d'obtenir, et aussi d'augmenter le financement par des tiers, principalement pour les projets cours de vaccination, vaccination en pharmacie et symposium pharmActuel. La documentation partenaire 2017, actualisée, pharmaSuisse a élaboré de nouvelles offres, pour les activités du 175e anniversaire ainsi que pour le Forum Qualité, nouvelle manifestation. Les adresses et coordonnées de contact des entreprises ont été totalement révisées en 2017. Les entreprises ont reçu la documentation actualisée en septembre 2017.

Contact: Stephanie Balliana, Katrin Haldemann

6.11 Service juridique

En 2017, le service juridique a répondu à différentes questions juridiques provenant de plusieurs départements et du comité. Le commerce d'envoi postal, la rédaction de prises de position à l'intention des autorités, le soutien aux sociétés cantonales dans la révision des lois cantonales sur la santé, le contrôle et la rédaction de contrats et de règlements internes, les instructions et la coordination avec les avocats externes, ainsi que la demande d'avis juridiques ont constitué les autres points forts.

L'état-major Droit & Réglementations a aussi répondu une fois de plus aux nombreuses questions juridiques de membres et de tiers (surtout assistantes en pharmacie et pharmaciens étrangers). La majorité des demandes avaient trait au droit du travail et au droit de la santé.

Les demandes des membres ont porté principalement sur les questions juridiques suivantes :

- droit du travail
- loi sur l'assurance maladie, en particulier RBP
- ordonnances (validité, génériques)
- importation et exportation de médicaments et de compléments alimentaires, envois (autorisations)
- fabrication (contrôle des risques, autorisations)
- pharmacie (cessation d'activité, remplacements, utilisation off-label)
- loi sur les produits chimiques
- loi sur les stupéfiants
- protection des données (cessation d'activité, obligation de fournir des informations aux assureurs)

Les demandes de tiers portaient principalement sur le droit du travail et la reconnaissance de diplômes.

Contact: Ivo Bühler

6.11.1 Forum Éthique

Pour favoriser un dialogue éthique structuré en pharmacie (objectif stratégique pharmaSuisse), l'assemblée des délégués de pharmaSuisse a accepté en juin 2015 la création d'un Forum Éthique. Ce dernier a depuis élaboré un nouveau code de conduite en collaboration avec l'institut Dialogue Éthique. Au vu du nouveau rôle du pharmacien comme prestataire de soins, des adaptations des valeurs et des précisions aux standards de conduite y ont été apportées. Le nouveau code de conduite intégré au code de déontologie a été adopté lors de l'assemblée générale du 30 mai 2017. Outre ce nouveau code de conduite, le Forum Éthique élabore un guide d'entretien sur des questions éthiques fondamentales issues du quotidien professionnel destiné aux membres.

Contact: Anna Schlegel

6.12 Services centraux

Les collaboratrices du département Services centraux s'assurent entre autres que les différentes questions des membres, des médias, des clients ou des partenaires sont transmises au service compétent afin que chacun obtienne rapidement ce dont il a besoin. Elles garantissent en outre la bonne organisation des assemblées des délégués et de l'assemblée générale et accompagnent les visiteurs au siège. Le support informatique, la comptabilité, le service des membres ainsi que les ressources humaines sont également regroupés sous le département.

Contact: Ursula Streit, Noëmi Gilgen

6.12.1 Projets interne du secteur Services centraux

L'un des projets du département Services centraux portait sur la révision des bases comptables pour janvier 2017. Cette révision visait à mettre en place les bases comptables conformément au plan comptable suisse PME, à obtenir de la transparence pour les organismes de financement individuels ainsi qu'à exploiter le potentiel technique du programme ERP. Cela nous a permis consécutivement de disposer d'un meilleur instrument comptable pour le budget 2018 ainsi que pour la facturation 2017. Partant, un reporting régulier est prévu pour 2018.

Lors de l'année sous revue, nous avons investi dans le développement de nos cadres dirigeants. En plus du suivi individuel des cadres, nous avons mis en place des «cercles de direction». Ces derniers entendent élargir constamment les connaissances en matière de direction, permettre un échange d'expériences de qualité, consolider une approche commune de la conduite ainsi qu'élargir la marge d'action des cadres à l'échelon individuel. L'enquête de satisfaction des collaborateurs réalisée à la fin de l'année a permis de dresser un état des lieux. Sur cette base, nous avons pu établir les priorités quant aux thématiques de direction.

Contact: Vera Tscharland, Abteilungsleiterin

6.13 Service des membres

Le service des membres réunit l'ensemble des données essentielles des membres de pharmaSuisse. Il veille à ce que toutes les données des membres et des pharmacies affiliées soient toujours actuelles. Ceci est par exemple le cas lors d'affiliation, de changement de catégorie de membre, de résiliation, mais aussi lors de changement de gérant, de changement de forme juridique ou de changement d'adresse.

Kontaktperson: Lucia Russo

7. Organes nationaux dans lesquels nous nous engageons

7.1 Politique de santé

Toute profession qui veut se faire une place dans le système de santé suisse d'une grande complexité doit s'investir à plusieurs niveaux. pharmaSuisse, en tant que société faîtière des pharmaciens, travaille en priorité avec les politiques, autorités et offices œuvrant dans le domaine de la santé à l'échelon national, ainsi que sur le plan intercantonal avec la Conférence des directeurs de la santé (CDS). Au cas par cas, elle suit également des projets cantonaux susceptibles de déployer des effets à l'échelon national, de concert avec les sociétés cantonales. Ses activités exigent une collaboration étroite avec les associations professionnelles nationales ainsi que d'autres organisations du système de santé. Les relations avec les partenaires clés que sont notamment les assurances-maladie et l'industrie pharmaceutique exigent un entretien particulier. Parallèlement, la société faîtière représente les intérêts de la pharmacie dans les principaux organes de politique sanitaire à l'échelon fédéral. Sans oublier la collaboration internationale.

Contact: Marcel Mesnil, PD Dr

7.1.1 Commission fédérale des médicaments

Les défis déjà rencontrés en 2016 concernant le remboursement des nouveaux médicaments par l'assurance de base n'ont pas changé en 2017: toujours plus de médicaments très chers, surtout dans le domaine de l'oncologie mettent à mal les coûts de la santé. La problématique du financement de ces médicaments s'intensifie même par le fait que de plus en plus d'associations de traitements très chers sont réalisées après qu'un premier traitement ne soit plus efficace. L'OFSP essaie de trouver des compromis avec l'industrie. Basé sur l'ordonnance entrée en vigueur au printemps 2017, le réexamen du prix des médicaments doit se fonder aussi bien sur une comparaison avec les prix pratiqués à l'étranger que sur une comparaison thérapeutique, les deux paramètres ayant la même importance pour l'évaluation. Le réexamen du premier groupe de médicaments en 2017 va entraîner la baisse substantielle du coût de nombreux produits dès le début 2018 (entrée en vigueur de la baisse des prix).

Contact: Martine Ruggli

7.1.2 Commission fédérale des prestations générales et des principes

La commission fédérale des prestations générales et des principes a travaillé sur la définition et l'opérationnalisation des critères «efficacité, adéquation et économicité» selon l'article 32 de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMAL). Il est essentiel de définir précisément les critères EAE dans le contexte des questions de remboursement des prestations. Ce document va aider les personnes qui déposent une demande de remboursement de prestations auprès de l'OFSP, les groupes d'intérêt, les commissions fédérales impliquées ainsi que les décideurs politiques et assurances, lorsqu'il s'agit d'appliquer ces trois critères dans le concept de la loi.

Contact: Martine Ruggli

7.1.3 Commission des professions médicales, section Formation postgrade

La MeBeKo accompagne les nouveaux processus d'accréditation de façon très étroite – à la fois pour les organisations compétentes de la formation postgrade et les formations postgrades de toutes les professions médicales. Un rapport d'auto-évaluation a été rédigé en 2016 pour l'accréditation de pharmaSuisse en tant qu'organisation responsable de la formation postgrade de l'ensemble des pharmaciens, qui a été examiné par des experts nationaux et étrangers à l'occasion d'une «table ronde» organisée avec l'AAQ. Les experts ont rédigé un rapport, sur lequel la MeBeKo a donné un avis positif en 2017. La décision sera prise par le Département fédéral de l'intérieur (DFI) en 2018.
La nouvelle ronde d'accréditation de toutes les formations postgrades des médecins a en grande partie été effectuée en 2017. Chaque membre de la MeBeKo a participé deux à trois fois par an en tant qu'observateur à la ronde d'évaluation d'un cursus de formation postgrade, principalement destinés aux médecins spécialistes. Plusieurs réflexions de fond ont été nécessaires pour définir la plus-value mesurable des formations postgrades ainsi que leurs critères d'accréditation, mais aussi l'interprofessionnalité et les perspectives d'amélioration.
Le secrétariat de la MeBeKo s'occupe également de la reconnaissance des diplômes pour l'ensemble des professions médicales et des titres de formation postgrade étrangers pour les médecins. L'obligation de détenir un titre de formation postgrade entrera en vigueur le 01.01.2018 pour pouvoir exercer sous sa propre responsabilité en tant que pharmacien. Le secrétariat de la MeBeKo sera désormais aussi responsable de la reconnaissance des diplômes des titres de pharmacien spécialistes étrangers. Elle consulte cependant les sociétés spécialistes au préalable.

Contact: Marcel Mesnil, PD Dr

7.1.4 Commission fédérale des analyses, moyens et appareils

La Commission fédérale des analyses, moyens et appareils (CFAMA) est une commission consultative extra-parlementaire qui soutient le Département fédéral de l'intérieur (DFI) en lui fournissant des recommandations pour ses prises de décision.

En 2017, les deux sous-commissions «Analyses» ainsi que «Moyens et appareils (LiMA)» se sont réunies une et deux fois respectivement.

Membres depuis le 01.01.2016: Ursula Refardt comme représentante des pharmaciens et Thomas Strasky comme représentant des points de distribution.

Contact: Martin Born

7.1.5 Commission suisse de Pharmacopée

La Commission suisse de Pharmacopée (SPK) s'est réunie en septembre 2017. Différentes monographies de substances et de préparations ont été soumises à un contrôle, par exemple au niveau de la toxicologie. Des suppressions de monographies ont été demandées et effectuées après avoir procédé à un vote. pharmaSuisse défend le maintien d'une pharmacopée suisse qui ne restreint pas les activités du pharmacien, et qui garantit l'approvisionnement en médicaments de la population. La suppression de monographies pour de simples considérations économiques doit ainsi être rejetée. Viviane Fahr Gratzl, pharmacienne diplômée fédérale élue par le conseil de Swissmedic, représente pharmaSuisse au sein de la SPK.

Contact: Viviane Fahr Gratzl

7.2 Collaboration avec des sociétés et organisations nationales

7.2.1 Organes formés par eHealth Suisse

Les activités d'eHealth Suisse sont organisées en quatre champs d'activité : «Communautés et mise en œuvre», «Information et responsabilisation», «Formats d'échange et sémantique», et «Environnement de référence et technique». eHealth Suisse a sollicité les autorités, les fournisseurs de prestations, les organisations de patients et de consommateurs, les communautés, etc. pour prendre part à leurs travaux. pharmaSuisse a été sollicitée et s'est engagée dans certains groupes de travail, d'experts ou de coordination afin de participer à des travaux spécialisés. Il s'agit des groupes suivants:

- Plateforme ouverte entre tous les acteurs
- Comité consultatif des acteurs de la mise en œuvre et des utilisateurs (jusqu'ici organe de coordination)
- Groupe de travail «Formats d'échange» (deux réunions et production d'un document sur la stratégie et le concept pour la définition de Formats d'échange)
- Groupe de travail «mHealth» (élaboration et production de divers documents)
- Groupe de travail «Intégration technico-sémantique»
- Groupe de coordination «Formation» (production d'une brochure pour les fournisseurs de formation)
- Groupe de coordination «Communication» (production d'un Booklet et initialisation de la production d'une brochure sur le DEP à destination du public et des professionnels)
- Groupe de coordination «Sémantique»

Les experts de pharmaSuisse et du GTIP se sont répartis dans les différents groupes pour la meilleure synergie et efficacité possible.

Contact: Claudine Leuthold

7.2.2 Santé publique Suisse

Santé publique Suisse est une organisation professionnelle indépendante nationale qui relie les différents domaines de spécialités dans le secteur de la santé publique et défend les revendications des spécialistes. Avec son réseau multithématique et interdisciplinaire couvrant toute la Suisse, Santé publique Suisse est un acteur interprofessionnel influant du système de santé. L'association travaille en étroite collaboration avec l'alliance pour la santé en Suisse pour se prononcer sur des questions politiques actuelles dans le système de santé, comme la stratégie MNT. Depuis fin 2016, l'association dirige en outre le secrétariat du groupe parlementaire sur les MNT et joue ici aussi un rôle de lien pour la politique. En outre, Santé publique Suisse organise régulièrement des symposiums et des conférences sur des sujets d'actualité. pharmaSuisse est représentée dans le conseil de Santé publique Suisse et entretient une étroite collaboration avec elle. En 2017, pharmaSuisse a participé activement à des manifestations organisées par Santé publique Suisse et a mis à profit ces occasions pour ancrer le rôle des pharmaciens dans la stratégie MNT.

Contact: Andrea Brügger

7.2.3 Entente pour un système de santé libéral

L'entente pour un système de santé libéral est devenue une organisation influente jouissant d'un large soutien (voir le site https://www.freiheitlichesgesundheitswesen.com/). Elle prend position sur les sujets politiques les plus importants et tente systématiquement de proposer un contre-projet dès que la menace d'une étatisation ou de règlementation se fait sentir. Elle exige un regard large de la part de ses membres, ses prises de position n'étant pas toujours en accord avec les intérêts à court terme des adhérents. Cela donne lieu à des discussions du plus haut intérêt. En 2017, les thématiques importantes concernaient notamment l'assurance qualité dans le système de santé, la règlementation subséquente à la clause du besoin, les conflits d'intérêts des cantons ainsi que le rôle subsidiaire du Conseil fédéral après l'échec des négociations tarifaires sur la structure tarifaire Tarmed. Les 38 mesures visant à freiner ou à endiguer la hausse des coûts de la santé à charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS) proposées par le groupe d'experts du Conseil fédéral en octobre 2017 font aussi l'objet d'un examen sous le prisme libéral et occupera l'entente en 2018 également. L'entente promeut la primauté des négociations entre les assurances et les prestataires afin d'éviter au maximum une intervention étatique à titre subsidiaire. Si pharmaSuisse soutient ce principe, elle a dû faire face à un problème de crédibilité en 2017: les négociations entre pharmaSuisse et l'association d'assureurs dominante Santésuisse/Tarifsuisse sont restées au point mort; une nouvelle opportunité se présentera en mars 2018 seulement.

Contact: Marcel Mesnil, PD Dr

7.2.4 Plateforme «Interprofessionnalité» de Médecins de famille Suisse

Durant l'année 2017, la plateforme IP a reçu quelques projets interprofessionnels à évaluer selon les critères d'interprofessionnalité développés. Ceci a permis d'analyser ces projets pilotes de qualité autant dans la pratique que dans la formation, avec l'objectif à long terme de créer et d'établir de nouveaux concepts de soins interprofessionnels.
Mais le travail le plus important de la plateforme en 2017 a été de déterminer l'organisation future afin de la rendre pérenne. Quatre ans après que des organisations professionnelles ainsi que des associations sectorielles actives dans les soins de santé ambulatoires de premier plan en Suisse ont mis sur pied la «Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires», la plateforme s'est officiellement constituée en association le 22 janvier 2018. Ceci va permettre de poursuivre de manière plus ciblée l'excellent travail mené ces dernières années et de s'engager davantage dans les discussions politiques.

Contact: Martine Ruggli

7.2.5 Tox Info Suisse

Le Centre suisse d'information toxicologique (CSIT) a été créé il y a précisément 50 ans. Cette fondation privée, créée en 1966 par la Société Suisse des Pharmaciens, ne poursuit pas de but lucratif et repose sur un partenariat public-privé qui a fait ses preuves. Les organismes de soutien sont pharmaSuisse, Scienceindustries, Santésuisse, la Suva et la FMH. Des contrats de prestations ont été conclus avec les cantons, l'OFSP, Swissmedic et H+. Centre antipoison national assurant une permanence téléphonique d'urgence 145, Tox Info Suisse a renforcé son activité principale dans le soutien aux patients et aux professionnels de santé. Tox Info Suisse joue un rôle prédominant dans la prévention des intoxications en diffusant régulièrement des communiqués de presse sur le sujet. Tox Info Suisse contribue à la prévention et à un traitement réussi des intoxications à l'aide de l'évaluation de rapports médicaux. Si au départ on ne comptait que 2000 demandes de renseignement par année concernant des cas d'intoxication, ce chiffre s'élève aujourd'hui à plus de 39'000: près de 50% des cas touchent les enfants de moins de cinq ans. En contactant Tox Info Suisse, les privés, les professionnels de la santé et les entreprises s'adressent à l'interlocuteur compétent pour toute question concernant les intoxications. La fondation doit faire face à des difficultés budgétaires suite à l'augmentation de la charge de travail, qui génère des charges relatives au personnel qualifié plus importantes et parallèlement une diminution des ressources allouées par différents organismes de soutien. Des solutions sont recherchées par le Conseil de fondation afin d'assurer la pérennité de la fondation sans pour autant provoquer une diminution de la qualité des services de Tox Info Suisse.

Contact: Dominique Jordan, membre du conseil de fondation

7.2.6 Union suisse des professions libérales

L'adhésion de pharmaSuisse à l'Union suisse des professions libérales (USPL) a été résiliée en 2016.

Contact: Ivo Bühler

7.3 Organes internationaux

7.3.1 Groupement pharmaceutique de l'Union européenne (GPUE)

Les 400'000 membres du Groupement Pharmaceutique de l'Union Européenne (GPUE) ont pour but d'accroître la contribution des pharmaciens à l'efficacité des systèmes de santé et de confier aux pharmacies publiques un rôle plus actif dans les soins médicaux de base.

pharmaSuisse participe au GPUE en tant qu'observateur. Il s'agit là d'une tâche importante qui permet d'identifier suffisamment tôt les tendances internationales. Les problèmes économiques liés à la baisse des prix des médicaments, la pénurie de médicaments, la tendance à la libéralisation des pharmacies, l'affaire du valproate, la traçabilité des médicaments (acte délégué) et ont été les thèmes importants en 2017. Dans le même temps, l'élaboration d'un nouveau profil professionnel gagne en importance dans toute l'Europe. La qualité dans les pharmacies ainsi que la cybersanté restent également des sujets importants. En décembre 2017, M^{me} Ilaria Passarani a été nommée nouvelle Secrétaire générale du PGEU, en lieu et place de M^{me} Jurate Svarcaite et commencera ses activités en mars 2018.

Les processus de décision au niveau du parlement européen sont compliqués et fastidieux. C'est pourquoi les sujets traités restent souvent d'actualité pendant 2 voire 3 années consécutives. Egalement au sein du PGEU la tâche consistant à trouver un consensus pouvant être accepté par l'ensemble des pays membres n'est pas toujours aisée. Les systèmes de santé et les stratégies des pays membres sont différents et il n'est pas facile de mettre d'accord les pays conservateurs ayant toujours le monopole de distribution du médicament avec ceux qui ont déjà été libéralisés. Les trois groupes du GPUE se sont principalement focalisé sur les sujets suivants :

→ Economics : la pression économique croissante auxquelles sont confrontées les pharmacies de Suisse et de toute l'Europe a fortement occupé le groupe de travail. La Commission européenne va une nouvelle fois chercher à harmoniser l'accès et les prix des biens et services dans le bloc des 28 pays, encourager la création d'entreprises et stimuler l'économie du partage. Les sujets en cours sont entre autres la rémunération des pharmaciens, l'évolution du marché OTC, la collaboration des États membres pour la fixation des prix (base de données Euripid) les nouvelles tendances pour le financement des systèmes de santé, et les discussions en vue d'arrangements sur les prix des médicaments chers.

→ Advisory: l'évolution de la pharmacie dans tous les pays a été comparée afin de trouver un dénominateur commun. Les discussions se poursuivent – surtout dans les domaines de l'authentification des médicaments (pour la Suisse, le sujet est traité dans le cadre de RefData), de la libéralisation (accès de la propriété des pharmacies à des «non-pharmaciens») et du comportement vis-à-vis des chaînes, sujet particulièrement sensible pour les pays ayant encore le monopole de distribution par les pharmacies. Les autres sujets en cours sont les dispositifs médicaux, les directives sur la reconnaissance des qualifications professionnelles, l'analyse sur les restrictions au marché, la cybersanté, la pénurie de certains médicaments et les accords de libre échange.

→ Professional Issues: les principaux sujets traités ont été les nouveaux accords sur le niveau de service et les nouveaux rôles des pharmaciens, la carte professionnelle, les nouveaux services pharmaceutiques, la résistance aux antibiotiques, l'affaire du Valproate et les «médicaments orphelins».

Contact: Martine Ruggli

7.3.2 Fédération internationale pharmaceutique (FIP)

La FIP est la société faîtière mondiale des pharmaciens et compte 139 organisations membres régulières et 21 organisations observatrices. Par sa structure, elle permet à la fois aux scientifiques et aux praticiens de trouver un domaine d'intérêts qui permet de puiser de nouvelles idées à creuser ou de partager avec ses pairs des expériences ou des projets au délà des frontières.

En 2017, la FIP a publié les rapports suivants:

- Medicines information: Strategic development
- Technicians and pharmacy support workforce cadres working with pharmacists
- Pharmacy as a gateway to care : Helping people towards better health
- Transforming pharmacy and pharmaceutical sciences education in the context of workforce development (Nanjing Statements)
- Reporting medicines shortages: Models and tactical options
- Research, development and evaluation strategies for pharmaceutical education and workforce
- Pharmacy at a glance: A global overview. Workforce, medicines distribution, practice, regulation and remuneration 2015-17
- Reducing harm associated with drugs of abuse: The role of pharmacists

Tous ces rapports sont disponibles sur le lien suivant: http://fip.org/publications.
Ils contiennent de nombreuses informations sur les sujets mentionnés qui sont importantes contributions pour l'évolution de la profession en Suisse également.

Les préparatifs pour le 78e congrès mondial de la pharmacie et des sciences pharmaceutiques qui aura lieu du 2 au jeudi 6 septembre 2018 à Glasgow (Royaume-Uni) ont été en 2017 au centre des travaux des différents Boards et commissions. Le thème sera: «Pharmacy: Transforming outcomes!».

pharmaSuisse encourage vivement ses membres à participer au congrès à Glasgow et à devenir membre individuel de la FIP. C'est à chaque fois une expérience inoubliable et les points FPH sont garantis.

Contact: Martine Ruggli

7.3.3 Association pharmaceutique pour l'information (API)

L'Association pharmaceutique pour l'information (API) sert de plateforme d'échange entre les pays de langue allemande. Une rencontre a eu lieu à Berlin. Malheureusement, il n'a été possible d'échanger qu'avec les confrères allemands (ABDA, DAV et BAK). La composition de la délégation autrichienne n'était pas encore déterminée, les votes et la composition des comités n'étant pas encore clos. Le siège de pharmaSuisse a reçu la nouvelle délégation autrichienne les 6 et 7 décembre 2017. Au cours de l'année sous revue, deux rencontres séparées ont eu lieu avec nos voisins germanophones.

Contact: Fabian Vaucher

7.3.4 Conférence internationale des ordres de pharmaciens francophones (CIOPF)

pharmaSuisse est également membre de la Conférence Internationale des Ordres de Pharmaciens Francophones (CIOPF). Il s'agit d'une association des ordres de pharmacie de 33 pays qui a pour vocation de faciliter les contacts professionnels entre pharmaciens francophones, quel que soit leur branche d'activité ou leur lieu d'exercice, de promouvoir leur rôle dans la société, de développer le rayonnement de la culture francophone et professionnelle dans le respect de l'éthique et de la déontologie, et de collaborer avec toute organisation partageant la même éthique dans le seul souci de promouvoir la santé publique. Une fois par année, une rencontre est agencée à Paris.

Cette année, elle a eu lieu les 20 et 21 novembre à Paris et avait comme thèmes principaux le rôle des pharmaciens dans la lutte contre l'antibiorésistance et les nouveaux services pharmaceutiques avec une présentation de ce qu'il se fait au Canada.

Contact: Dominique Jordan

7.3.5 European Second Identification Tests Working Party (SIT WP) de la Pharmacopée européenne

Le domaine d'activité («Terms of reference») de ce groupe de travail est défini comme suit par l'EDQM: «To support and advise the Commission, Groups of Experts or Working Parties on revision/suppression of existing identification series, notably arising from the REACH regulation, as needed. Propose to the Commission further items for the work programme (such as replacements of methods not in line with the available instrumentation in pharmacies or monographs with missing second identification).»

pharmaSuisse s'investit pour que les officines puissent effectuer des analyses d'identité praticables. Si la toxicologie des réactifs utilisés jusqu'à présent est discutable, il sera élaboré des alternatives. En règle générale, les méthodes de la chromatographie sur couche mince et les dispositions sur la température de fusion sont contrôlées à cette fin.

Le 23 novembre 2016, la Commission européenne de Pharmacopée, dont le siège est à Strasbourg, a élu Viviane Fahr Gratzl, pharmacienne diplômée fédérale et représentante de pharmaSuisse, comme experte au sein de la EDQM SIT-working party

Contact: Viviane Fahr Gratzl

8. Comptes annuels

Les comptes annuels, commentaire inclus, sont disponibles en ligne dans leur intégralité.

Contact: Thuc-Nghi Ta

9. Ressources humaines

9.1 Organes statutaires/délégués

(Mandat de 2015 à 2017)

→ Assemblée des délégués (état au 31.12.2017)

Présidence: Fabian Vaucher

Argovie
- Egloff Ursula, Muhen
- Humbel Urs, Dr, Neuenhof
- Korner Lukas, Gränichen

Appenzell Rhodes intérieures,
- Schmidt Karin, Appenzell

Appenzell Rhodes extérieures
- Graf-Ambühl Rebekka, Saint-Gall

Bâle-Campagne
- Gmünder Urs, Bubendorf
- Liechti Matthias, Reinach

Bâle-Ville
- Erni Pedro, Bâle
- Isler-Christ Lydia, Bâle
- Weiss Andreas, Bâle

Berne
- Kobel Mark-Adrian, Mittelhäusern
- Fritz Stefan, Dr, Berne
- Zbinden Thomas, Burgdorf

Fribourg
- Gremaud Amélie, Fribourg
- Repond Christian, Dr, Bulle

Genève
- Haas Karine, Meyrin
- Hottelier Pierre-François, Genève
- Zagoury-Aladjem Sylvie, Versoix

Glaris
- Ries Regula, Glaris

Grisons
- Caviezel Max, Dr, Domat-Ems
- Fehr Monika, Coire

Jura
- Voirol Gabriel, Bassecourt

Lucerne
- Raduner Stefan, Dr, Kriens
- Schorno Xaver, Dr, Meggen

Neuchâtel
- Marti Christoph, Cortaillod
- Winkler Nicole, Neuchâtel

Schaffhouse
- Kramer Matthias, Dr, Schaffhouse

Schwyz
- Bruhin Thomas, Dr, Lachen

Soleure
- Grütter Melanie, Dullikon
- Vo Thong, Olten

Saint-Gall
- Meier-Uffer Claudia, Gossau
- Wiesli Manuel, Saint-Gall

Tessin
- Della Torre Saverio, Claro
- Vassella Carlo, Monte Carasso

Thurgovie
- Steineberg Ursula, Speicherschwendi

Uri, Nidwald, Obwald
- Odermatt Walter, Dr, Sarnen

Vaud
- Bossert Pierre, Yverdon-les-Bains
- Lo Russo Alexander, Dr, Prilly
- Rey Pierre-Alain, Lausanne

Valais
- Coppex Christian, Leukerbad
- Von Roten Jean-Boris, Fully

Zoug
- Affentranger Martin, Cham

Zurich
- Fünfschilling Karin, Niederglatt
- Hugentobler Daniel, Neerach
- Schmid Lorenz, Dr, Zurich

Principauté du Liechtenstein
- Ehrlichmann Raphaela Maria Anna, Schaan

Agfam
- Schröder Mounja, Hettlingen

Amedis SA
- Brunner Andreas, Dr, Unterentfelden
- Bussat Eric, Genève

Pharmaciens sans Frontières (PSF)
- Berger Christophe, Lausanne

BENU
- Alimonti Romina, Soleure (dès le 1.9.2017)
- Bützberger Anne-Claude, Estavayer-le-Lac (dès le 1.9.2017)

Centre d'Animation des Pharmaciens (CAP)
- Bätscher Dominique, Flawil
- L'Eplattenier Vincent, Neuchâtel

Dr. Bähler Dropa AG
- Blattner Dieter, Dr, Stettlen

Galexis SA
- Madonna Danielle, Ronco sopra Ascona
- Schaefer Ulrich, Dr, Berne

Société suisse des pharmacien(ne)s de l'industrie (SSPI)
- Monney Daniel, Röschenz
- Stöckli Andreas, Dr, Bâle

IFAK
- Hysek Claus, Dr, Bienne

OFAC
- Magada Mario, Préverenges
- Tanzi Mario, Lugano

PharmaFocus
- Lardi Marco, Münchenstein

Académie suisse des sciences pharmaceutiques (SSSPh)
- Borchard Gerrit, Prof., Genève

Ordre suisse des pharmaciens homéopathes (OSPH)
- Wullschleger Carla, Zurich

Association suisse des étudiants en pharmacie (asep)
- Kalbermatten Christoph, Zurich
- Gastens Viktoria, Zurich

Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA)
- Beney Johnny, Dr, Sion
- Strub Henz Petra, Röschenz

Société Suisse d'Histoire de la Pharmacie (SSHP)
- Hirter Ursula, Dr, Bâle

Du swissYPG
- Zeukeng Minette-Joëlle, Genève
- Sarkar Florian, Balsthal

TopPharm SA
- Stefan Wild, Niederlenz

Unione Farmaceutica SA
- Hitz Mathias, Riva San Vitale

AGPI

- Fejer Thomas, Montreux
- Sempf Jürg, Brienz

Voigt SA

- Angehrn Yvonne, Romanshorn (jusqu'au 31.08.2017)

→ Comité

- Fabian Vaucher, Aarau, président
- Burkard Peter Michael, Coldrerio TI, vice-président
- Rouvinez Christian, Cheseaux-sur-Lausanne, vice-président
- Cingria Laurence, Vessy
- Gutzwiller-Scollo Fiammetta, Bâle
- Hitziger Maria, Zurich
- Krähenbühl Jean-Marc, Dr, Préverenges
- Kündig Hans Rudolf, Bad Ragaz
- Ray Didier, Häuslenen
- Studer Doppler Regula, Breitenbach

→ Conseil de famille

- Studer Rosmarie, Romanshorn, présidente
- Wildhaber Jean-Luc, Hauterive NE, vice-président
- Wittwer Beat, Dr, Laupen, vice-président
- Mérat Storz Ariane, Chernex
- Sartori-Giudici Daniela, Cureglia

Suppléants

- a Marca Jean, Dr, Fribourg
- Bollier Anne-Marie, Satigny
- Metzger-Brunner Madeleine, Saint-Gall
- Zanini Roberto, Stabio
- Siège vacant

→ Vérificateurs des comptes (examen: année précédente)

- Ghielmetti Arianna, Melano
- Kleeb Simon, Fribourg
- Rey Pierre-Alain, Lausanne

→ Organe de contrôle (examen: année précédente)

- Ernst & Young SA, Berne

9.2 Présidents des sociétés cantonales

AG	Korner Lukas (dès le 1.1.2017)
BE	Kobel Mark-Adrian (dès le 22.11.2017)
BL	Gmünder Urs
BS	Erni Pedro
FL	Frick Nikolaus Johann
FR	Repond Christian, Dr
GE	Forni Jean-Luc, Haas Karine
GL	Ries Regula
GR	Caviezel Max, Dr
JU	Voirol Gabriel, Maître Cédric
LU	Schaffhauser Hans Peter
NE	Borel-Jaquet Christian, Dr
NW, OW, UR	Odermatt Walter, Dr
SG, AI, AR	Geiger Yvonne (jusqu'au 25.10.2017) Meier-Uffer Claudia(25.10.2017)
SH	Bolliger Patrik
SO	Grütter Melanie
SZ	Marty-Holzgang Simone
TG	Ullmann Stefan (dès le 27.10.2017)
TI	Mario Tanzi
VD	Berger Christophe
VS	Buchs Pierre-Alain, Dr, von Roten Jean-Boris
ZG	Affentranger Martin
ZH	Schmid Lorenz, Dr

9.3 Délégués RP

- Affentranger Martin, Hünenberg, ZG
- Balbi-Zelger Elisabeth, Stans, NW
- Balmelli Ennio, Melide, TI
- Blarer Gnehm Natalia, Zurich, ZH
- Bolliger Patrik, Rafz, ZH
- Borchard Gerrit, Genève, SAPhW
- Bosson Marcel, Niederbipp, Galexis
- Fehr Monika, Coire, GR
- Geiger Yvonne, Saint-Gall, SG
- Girod-Burnand Cécile, Veyrier, GE
- González Amat José Luis, Villars-sur-Glâne, FR
- Guntern Alain, Brig, VS
- Haas Karine, Bernex, GE
- Häfliger Karin, Emmenbrücke, LU
- Hysek Claus, Bienne, IFAK
- Kern-Brüschweiler Ruth, Frauenfeld, TG
- Kleine Gabriele, Romanshorn, Voigt
- Korner - Lukas, Gränichen, AG
- Kunz Sabine, Dornach, BL
- Christoph Baumgartner, Münchenstein, TopPharm
- Minder Nadine, Bâle, BS
- Ries Regula, Braunwald, GL
- Rossier Christophe, Rolle, VD
- Sarkar Florian, Balsthal, SwissYPG
- Schuler Johnny, Zurich, Bähler
- Seeholzer Urs, Schwyz, SZ
- Steineberg Ursula, Speicherschwendi, TG
- Steinmann Reto, Zurich, ZH
- Thalmann-Mejdi Suzan, Fribourg, FR
- Vo Thong, Hägendorf, SO
- Voirol Gabriel, Porrentruy, JU
- Wechsler Daniel, Berne, BE
- Winkler Nicole, Le Landeron, NE

9.4 Siège

→ Direction opérationnelle du siège

- Vaucher Fabian, pharmaSuisse, président
- Iten Sara, pharmacienne, directrice adjointe
- Born Martin, économiste d'entreprise HES, responsable Marchés & Données
- Balliana Stephanie, lic. rer. soc., responsable Communication
- Schmitt-Koopmann Irmgard, pharmacienne, responsable Formation & Professions et responsable FPH
- Vollenweider Stephanie , Dr en pharmacie, responsable Produits & Prestations Scientifiques
- Tscharland Vera, économiste d'entreprise HES, Responsable Services Centraux

→ direction stratégique

- Vaucher Fabian, pharmaSuisse, président
- Iten Sara, pharmacienne, directrice adjointe
- Bühler Ivo, lic. iur., responable Droit & Réglementations
- Mesnil Marcel, PD Dr, secrétaire général
- Ruggli Martine, pharmacienne, responsable Innovation & International

Cadres moyens

- Daniela Stebler, responsable suppléante du département Communication

Assistante

- Taddei Bettina, assistante du président-directeur général
- Aschwanden Sabina, assistante de direction
- Thomet Miriam, assistante du secrétaire général

→ États-majors

Innovation & International

- Jordan Dominique (immediate past president)
- Ruggli Martine, pharmacienne, responsable Innovation & International
- Brügger Andrea, experte Public Health (Santé publique)
- Allemann Samuel, pharmacien

Droit & Réglementations

- Bühler Ivo, responsable Droit & Réglementations
- Fahr Gratzl Viviane, pharmacienne
- Schlegel Anna, juriste

→ Abteilungen/Départements

Services centraux

- Bourquin Daniel, Dr, pharmacien, responsable Informatique
- Bubanko Dragica, conciergerie
- Gilgen Noëmi, collaboratrice commerciale
- Kürschner Susanne, collaboratrice commerciale Finances & Comptabilité
- Loeliger Ramona, spécialiste en gestion du personnel
- Russo Lucia, collaboratrice commerciale Service des membres
- Schärli Benita, collaboratrice Administration
- Streit Ursula, réception et administration
- Summermatter Benjamin, soutien informatique
- Ta Thuc-Nghi, MSC, Finances & Comptabilité
- Tscharland Vera, économiste d'entreprise HES, Responsable Services Centraux

Communication

- Aebli Tanja, rédactrice
- Balliana Stephanie, responsable Communication
- Bonvin-Klotz Laetitia, traductrice
- Geiser Anita, traductrice
- Haldemann Katrin, responsable de projet
- Henchoz Yveline, traductrice
- Kröni Simona, stagiaire/responsable junior de projet
- Philbet Thierry, rédacteur en chef du pharmaJournal
- Wälchli Christoph, assistant Communication
- Reichen Patricia, production Print
- Rohrer Rahel, rédactrice/relations avec les médias
- Daniela Stebler, responsable suppléante du département Communication
- von Allmen Alexandra, spécialiste web

Marchés & Données

- Born Martin, économiste d'entreprise HES, responsable Marchés & Données
- Frey Dominik, maîtrise universitaire en administration des affaires, chef de projet RBP
- Jaquet Aurélie, pharmacienne
- Leuthold Claudine, pharmacienne
- Pacar Maria, informaticienne de gestion
- Stadtmann Christoph, pharmacien
- Stein Cordula, économiste d'entreprise HES, MAS Gestion de communication d'entreprise, responsable de projet eHealth
- von Wartburg Eva, pharmacienne
- Wiederkehr Paul, informaticien de gestion et statisticien

Produits & Prestations scientifiques

- Bolinger Beatrice, pharmacienne
- Cerise Cristina, pharmacienne
- Delafontaine Catherine, pharmacienne
- Dommer Schwaller Jeannette, D^{r} en pharmacie, pharmacienne
- Flückiger - Staub Susanne, pharmacienne
- Jungi Vera, pharmacienne
- Kälin Véronique, pharmacienne
- König-Schleppi Yvonne, experte Index Nominum
- Ledergerber Gisela, pharmacienne
- Rümbeli Chantal, pharmacienne
- Schmutz Anja, pharmacienne
- Stegmann Danielle, pharmacienne
- Vela Kaja, pharmacienne
- application , D^{r} en pharmacie, responsable Produits & Prestations Scientifiques
- Wandeler Rebecca, pharmacienne
- Widmer Cindy, pharmacienne

Formation & Professions

- Bächler Sheila, assistante en pharmacie
- Haefelin Arlette Viviane, collaboratrice commerciale
- Kolb Diana, collaboratrice commerciale
- Schüpbach Géraldine, collaboratrice commerciale
- Schmitt-Koopmann Irmgard, D^{r}, responsable Formation & Professions
- Weber Thierry, collaborateur commercial

FPH

- Greder Margreth, collaboratrice commerciale
- Gremaud Amélie, pharmacienne
- Hügi-Gasser Ursula, collaboratrice commerciale
- Isch Lara, collaboratrice commerciale
- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr en pharmacie , responsable FPH
- Schneider Regina, collaboratrice commerciale
- Ruedin Anja, pharmacienne
- Zuppiger Wanda, pharmacienne

Services spécialisés

- Bartlome Hansueli, Fonds pour l'allocation de bourses de pharmaSuisse

9.5 Responsables eHealth des sociétés cantonales

- Strasky Thomas, AG
- Wild Stefan, AG
- Hysek Claus, BE
- Gessler Katherine, BL
- Bocherens François, BS
- Repond Christian, FR
- Massard Robert, GE
- Ries Regula, GL
- Notter Daniel, pharmaSuisse GR, FL
- Cattin Michel, JU
- Schaffhauser Hans Peter, LU
- Marti Christoph, NE
- Odermatt Walter, NW/OW/UR
- Alther Andreas, SG
- Geiger Bischof Yvonne, SG
- Bolliger Patrik, SH
- Kurz Thomas, SO
- Ullmann Stefan, TG
- Realini Christiana, TI
- Emery Frédéric, VD
- Buchs Pierre-Alain, VS
- Baumann Beat, ZG
- Schmid Lorenz, ZH
- Rüegg-Ingold Bruno, ZH

9.6 Commissions

(Mandat de 2015 à 2017)

Commission de recours pour la formation postgrade

- Wasem Matthias, Bienne, président
- Burkard Peter Michael, Coldrerio
- Greusing Marco, Bienne
- Moll Christine, Münchenstein
- Niquille Charrière Anne, Bulle
-

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse

Commission pour la formation postgrade et continue (CFPC)

- Rouvinez Christian, Cheseaux, comité de pharmaSuisse, président
- Broggini Claudia, Losone
- Flückiger-Hegi Muriel, Burgdorf
- Furegati Hafner Regula, Zurich
- Howald Judith, Winterthur
- Marti Christoph, Cortaillod
- Senoner Dahis, Arzier
- Wermeille Joël, Corgémont

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Greder Margreth, pharmaSuisse, secrétariat

Commission Développement professionnel & groupe Qualité de la profession des assistant(e)s en pharmacie

- Regula Studer, Breitenbach, présidente
- Borruat Thierry, Flanthey
- Forestier Yves, Lausanne
- Helbing-Strausak Sabina, Bâle
- Jung-Klingler Karin, Ebmatingen
- Ritter Esther, Berne
- Steiner Hanspeter, Niffer
- Stöckli Fabienne, Wünnewil
- Vaidya Renate, Berne
- Zanni Moira, Berne

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Bächler Sheila, pharmaSuisse, secrétariat

Comité de pilotage ISO 9001 QMS Pharma

- Cingria Laurence, Vessy, présidente
- Alimonti Romina, Soleure
- Amstad Sonja, Baar, Pharmavital
- Duonamou-Stöcklin Theresa Margaretha, Berne
- Haas Karine, Bernex
- Hitziger Maria, Zurich
- Jaquet Aurélie, pharmaSuisse, Romont
- Keil-Aebi Isabel, Brugg AG
- von Roten Jean-Boris, Fully
- von Wartburg Eva, pharmaSuisse
- Westphale-Chopard Line, Paudex
- Wild-Studer Beatrice, Oberkulm

Assesseurs sans droit de vote

- Marteau Julien, Carron Consultants, FR-Paris

9.7 Groupes de travail

(Mandat de 2015 à 2017)

Commission de surveillance pour les cours interentreprises pour assistantes en pharmacie

- Agustoni Francesco, Morbio Inferiore
- Bienz Dana, Kloten
- Borruat Thierry, Flanthey
- Gremaud Amélie, pharmaSuisse
- Greter Barbara, Littau
- Horisberger Perrin Aurelia, Carouge
- Metzger-Brunner Madeleine, Saint-Gall
- Steiner Hanspeter, Niffer
- Steinmann Regula, Bremgarten b. Bern
- Zahnd Murielle, St-Prex
- Zwicky Regula ,Brugg

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Bächler Sheila, pharmaSuisse, responsable de projet

Groupe de travail pour la formation pratique

- Burkard Peter, comité de pharmaSuisse, président
- Erni Stefan, Zurich
- Flückiger-Hegi Muriel, Burgdorf
- Hufschmid Thurnherr Edith, Dr, Sigriswil
- Kock-Hecht Christine, Zurich
- Maigre Denis, Carouge
- Milesi Luca, Agno
- Nguyen Duy Anh, Romont
- Reuteler Dominique, La Sarraz
- Schäfer Anima, Bâle
- Thomi Semira, Allschwil

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Zuppiger Wanda, pharmaSuisse, responsable de projet Formation (jusqu'au 31.08.2017)
- Gremaud Amélie, pharmaSuisse, Responsable de projet (depuis le 01.09.2017)
- Bächler Sheila, pharmaSuisse, secrétariat

Groupe de travail pharmActuel

- Vassella Carlo, Monte Carasso, président
- Aegerter-Furter Ursula, Zollikofen
- Bätscher Dominique, Zuzwil
- Burkard Ines, Lucerne
- Chariatte André, Berne
- Chittazhathu Jyothi Abraham, Lucerne
- Eiermann Daniela, Pratteln
- Forrer Cristina, Davesco – Soragno
- Hagedorn Olivia, Horgen
- Hitz Mathias, Riva San Vitale
- Käser-Waldvogel Sybille, Bâle
- Kientsch-Hunziker Gisela, Ittigen
- Lehmann-Tlach Christine, Binningen
- Odermatt Niederberger Elisabeth, Stans
- Piazza-Zemp Madeleine, Malters
- Ray Didier, pharmaSuisse, comité
- Schmid Luzia, Lucerne
- Schou Andrea, Berne
- Steffen Jacqueline, Gümligen
- Thalmann-Mejdi Suzan, Fribourg
- Ursprung-Zimmerli Barbara, Pontresina
- Voellmy-Ineichen Brigitta, Zurich
- Widmer-Hungerbühler Simone, Wil

Assesseurs sans droit de vote

- Stephanie Vollenweider, Dr, pharmaSuisse
- Bolinger Beatrice, pharmaSuisse, responsable de projet
- Schüpbach Géraldine, pharmaSuisse, secrétariat

Groupe de travail Révision LMT

- Born Martin, pharmaSuisse
- Falch Beatrix, Zurich
- Frey Dominik, pharmaSuisse
- Grogg Alexander, Berne
- Harnisch Wolfram, Schaffhouse
- Repond Christian, Bulle
- Willi-Hangartner Regula, Brunnen
- Vaucher Fabian, Président pharmaSuisse

Plateforme Formation Pharmacie

- Bugnon Olivier, Prof., Romont FR, président
- Erni Stefan, Zurich
- Gander Bruno, Prof., Immensee
- Häner Rober, Pr Dr, Berne
- Hersberger Kurt, Prof., Bâle
- Kellenberger Stephan, Renens VD
- Moll Christine, Münchenstein
- Neuhaus Hanspeter, Berne
- Ruedin Anja, Gland
- Schäfer Anima, Bâle
- Stutz Roger, Bâle
- Vaucher Fabian, pharmaSuisse
- Wermeille Joël, Corgémont
- Wiedemeier Peter, Dr, Zoug
- Zwahlen Frédéric, Villars-sur-Glâne

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse

FPH Officine

- Ruedin Anja, Gland, Présidente
- Dora Valeria, Zurich
- Hitziger Maria, comité de pharmaSuisse
- Flückiger-Hegi Muriel, Burgdorf
- Flückiger Staub Susanne, Epalinges
- Marti Christoph, Cortaillod
- Obrist Virginie, Neuchâtel
- Vassella Carlo, Monte Carasso
- Viatte-Brunner André Pierre, Dr, Oberdorf

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Zuppiger Wanda, pharmaSuisse
- Isch Lara, pharmaSuisse, secrétariat

Commission d'examen de la FPH Officine

- Hitziger Maria, comité de pharmaSuisse, présidente
- Flückiger-Hegi Muriel, Burgdorf
- Gex-Repond Claudine, Bulle
- Maes Karen, La Tour-de-Trême
- Mattei Indro, Iseo
- Obrist Virginie, Neuchâtel
- Odermatt Niederberger Elisabeth, Stans

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Zuppiger Wanda, pharmaSuisse,
- Greder Margreth, pharmaSuisse, secrétariat

Groupe de travail ReWOP (Révision de la formation postgrade pour l'obtention du titre de spécialiste en pharmacie d'officine)

- Rudin Anja, Gland
- Dora Valeria, Zurich
- Flückiger-Hegi Muriel, Burgdorf
- Marti Christoph, Cortaillod
- Obrist Virginie, Neuchâtel
- Vasella Carlo, Monte Carasso

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Gremaud Aurélie, pharmaSuisse
- Zuppiger Wanda, pharmaSuisse
- Zohren Pascal, pharmaSuisse

9.8 Fonds et fondations

Fondation pour l'assurance qualité dans l'officine suisse (FAQOS)

En 2016, pharmaSuisse a lancé la Fondation pour l'assurance qualité dans l'officine suisse (FAQOS) avec les deux domaines de travail «Aposolution/Pharminfom» et « modèles d'assurance alternatifs» (Casamed Pharm de Sympany et Pharmmed de Swica). La première séance qui aura lieu en janvier 2017 désignera aussi la direction et les conseils de fondation.

Fonds Jörg Bider

- Comité de pharmaSuisse (ex officio)

Fonds Golaz, commission scientifique

- Vaucher Fabian, pharmaSuisse, président (ex officio)
- Golaz Françoise, Pully (droit de vote expiré)
- Guanter Germanier Marie-Thérèse, Sullens (droit de vote expiré)
- Meier Beat, Pr, Brütten (droit de vote expiré)
- Röthlisberger Dieter, Dr, Muttenz (droit de vote expiré)
- Rüegg Andreas, Dr, Gelterkinden (droit de vote expiré)
- Voirol Pierre, Epalinges
- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse, secrétaire (ex officio)

Fonds pour l'allocation de bourses (auparavant Caisse d'entraide de pharmaSuisse)

- Forster Max, Soleure, président
- Iten -Hug Sara, pharmaSuisse, vice-présidente
- Decollogny Anne, Lausanne
- Tarchini JeanClaude, Dr, Locarno
- Wittwer Beat, Dr, Laupen
- Aschwanden Sabina, pharmaSuisse, secrétaire

Caisse de compensation des arts et métiers

Comité

- Ivo Bühler, pharmaSuisse

Caisse de pension de la Société suisse de Pharmacie

Représentants des employeurs

- Jeanneret François, Dr, Corcelles, président
- Läderach Erich, Heimberg
- Payot François, Grandson
- Ray Didier, Stein am Rhein

Représentants des employés

- Jäggi Karin, Ennetbaden
- Messerli Markus, Thun
- Zanni Moira, Biasca
- Zurcher Eliane, Genève

Fondation Bibliothèque Historique de la Pharmacie Suisse

- Bühler Ivo, pharmaSuisse
- Fritz Stefan, Dr, Berne
- Hirter-Trüb Ursula, Bâle
- Willi-Hangartner Regula, Brunnen
- Zerobin Kleist Claudia, Wabern

9.9 National: représentations au sein d'institutions

Office fédéral de la santé publique

→ Commission fédérale des prestations générales et des principes (CFPP)

- Ruggli Martine, pharmaSuisse

→ Commission fédérale des médicaments (CFM)

- Ruggli Martine, pharmaSuisse, présidente

→ Commission fédérale des analyses, moyens et appareils (CFAMA)

- Chiesa Gabriella, Bäch
- Strasky Thomas, Rieden

→ Commission des professions médicales (MeBeKo)

- Formations universitaire et postgrade Gander Bruno, Pr, Immensee
- Formation postgrade: Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse

→ Commission d'examen de pharmacie

- Moll Christine, Münchenstein, présidente
- Burkard Peter, comité de pharmaSuisse

→ Organe de coordination eHealth Suisse

- Notter Daniel, pharmaSuisse (jusqu'au 31.08.2017)
- Leuthold Claudine, pharmaSuisse (à partir du 01.09.2017)

Swissmedic

→ Commission suisse de pharmacopée (SPK)

- Viviane Fahr Gratzl, pharmaSuisse

→ Comité d'experts Galénique

- Altwegg Jean, Coffrane

SIT– Identification Tests Working Party (SIT WP) de la Pharmacopée européenne

- Viviane Fahr Gratzl, pharmaSuisse

9.10 assureurs-maladie

Commission paritaire arbitrale de la convention tarifaire pharmaSuisse/santésuisse

- Burkard Peter, comité de pharmaSuisse
- Bühler Ivo, avocat, pharmaSuisse
- Ray Didier, Häuslenen

Délégation de négociation RBP

- Vaucher Fabian, pharmaSuisse (président), présidence
- Faller Andreas, Binningen
- Gyger Pius, Erlenbach
- Jordan Dominique, pharmaSuisse
- Ray Didier, comité de pharmaSuisse
- Rossier Christophe, Rolle

Assesseurs sans droit de vote

- Born Martin, pharmaSuisse
- Frey Dominik, pharmaSuisse
- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse

Commission paritaire de qualité RBP

- Bobillier Alain, Seltisberg
- Born Martin, pharmaSuisse, responsable de département
- Curty Christian, Groupemutuel
- Eggenberger Marianne, Tarifsuisse
- Frey Dominik, pharmaSuisse, responsable de projet
- Hysek Claus, Dr, Schwadernau
- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse
- Voegtli Theophil, Dr, Kleindöttingen
- von Wartburg Eva, pharmaSuisse

Assesseurs sans droit de vote

- Bächler Sheila, pharmaSuisse, secrétariat

Commission administrative du Fonds paritaire

- Ray Didier, comité de pharmaSuisse, président
- Born Martin, pharmaSuisse
- Krähenbühl Jean-Marc, Dr, comité de pharmaSuisse
- Panchaud Alice, Blonay
- Vaucher Fabian, pharmaSuisse

9.11 Divers

Groupe de travail Pédiatrie de la GSASA
- Delafontaine Catherine, pharmaSuisse

Groupe de travail «Pharmacie – vivre sans tabac»
- Siège vacant

Coordination politique des addictions (CPA)
- Jaquet Aurélie, pharmaSuisse

Commission suisse pour l'assurance de qualité dans le laboratoire médical (QUALAB)
- Viviane Fahr Gratzl, pharmaSuisse

Union suisse de médecine de laboratoire (USML)
- Viviane Fahr Gratzl, pharmaSuisse

Intergroupe parlementaire Politique de la santé de l'Assemblée fédérale
- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse

Académie suisse des sciences médicales (ASSM) – Sénat
- Vaucher Fabian, pharmaSuisse

ASSM Commission de formation postgraduée pour chefs de laboratoire
- Viviane Fahr Gratzl, pharmaSuisse

Académie suisse des sciences pharmaceutiques (SSSPh)
- Vaucher Fabian, pharmaSuisse
- Oesch Sibylle, Dr, pharmaSuisse
- Stohler Nadja
- Vollenweider Stephanie, Dr, pharmaSuisse

Groupe interdisciplinaire d'expert-e-s en contraception d'urgence (IENK)
- Cerise Cristina, pharmaSuisse

Santé publique Suisse – Conseil d'experts
- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse

Union suisse des arts et métiers (usam)
→ Chambre suisse des arts et métiers
- Burkard Peter, comité de pharmaSuisse

→ Groupe de commerce
- Bühler Ivo, pharmaSuisse

→ Groupe de travail Droit économique
- Bühler Ivo, pharmaSuisse

→ Groupe de travail Politique sociale
- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse

Tox Info Suisse – Conseil de fondation
- Jordan Dominique, pharmaSuisse

9.12 International: représentations au sein d'institutions

Association pharmaceutique pour l'information (API)

- Vaucher Fabian, pharmaSuisse
- Ruggli Martine, pharmaSuisse

Fédération internationale pharmaceutique (FIP)

- Vaucher Fabian, pharmaSuisse (président)
- Jordan Dominique, pharmaSuisse (Chairman of the Board of Pharmaceutical Practice, de 2014 à 2018)
- Ruggli Martine, pharmaSuisse

Groupement pharmaceutique de l'Union européenne (GPUE)

- Jordan Dominique, pharmaSuisse

Conférence internationale des ordres de pharmaciens francophones (CIOPF)

- Jordan Dominique, pharmaSuisse

10. Abréviations

AAQ Schweizerische Agentur für Akkreditierung und Qualitätssicherung
AAQ Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité

ABDA Bundesvereinigung deutscher Apothekerverbände
ABDA Union fédérale des associations allemandes de pharmaciens

AGAF Arbeitsgruppe Assistenzjahr und Famulatur
AGAF Groupe de travail année d'assistanat et stage d'initiation

AL Analysenliste
LA Liste des analyses

ALT Arzneimittelliste mit Tarif
LMT Liste des médicaments avec tarif

API Arbeitsgemeinschaft für pharmazeutische Information
API Association pharmaceutique pour l'information

asep Schweizerischer Pharmaziestudierenden-Verein
asep Association suisse des étudiants en pharmacie

ASSGP Schweizerischer Fachverband für Selbstmedikation
ASSGP Association suisse des Spécialités Pharmaceutiques Grand Public

BAG Bundesamt für Gesundheit
OFSP Office fédéral de la santé publique

BSV Bundesamt für Sozialversicherungen
OFAS Office fédéral des assurances sociales

CAP Centre d'animation des pharmaciens

CIOPF Conférence internationale des ordres de pharmaciens francophones

Curafutura Verband der Krankenversicherer CSS Versicherung, Helsana, Sanitas und KPT
Curafutura Association des assureurs-maladie fondée par CSS Assurance, Helsana, Sanitas et CPT

EAK Eidgenössische Arzneimittelkommission
CFM Commission fédérale des médicaments

EAMGK Eidgenössische Kommission für Analysen, Mittel- und Gegenstände
CFAMA Commission fédérale des analyses, moyens et appareils

EAN Europäische Artikelnummer
EAN Numéro d'article européen

EDI Eidgenössisches Departement des Innern
DFI Département fédéral de l'intérieur

EGLK Eidgenössische Kommission für allgemeine Leistungen und Grundsatzfragen
CFPP Commission fédérale des prestations générales et des principes

EKDF Eidgenössische Kommision für Drogenfragen
CFPD Commission fédérale pour les problèmes liés aux drogues

EMS Établissement médico-social (auf Deutsch = Heim)

EPD elektronisches Patientendossier
DEP dossier électronique du patient

EPDG Bundesgesetz über das elektronische Patientendossier
LDEP loi sur le dossier électronique du patient

EPK Eidgenössische Pharmakopöe-Kommission
CFP Commission fédérale de la Pharmacopée

EUFEPS European Federation for Pharmaceutical Sciences

FAMH Schweizerischer Verband der medizinischen Laboratorien
FAMH Association des laboratoires médicaux de Suisse

FBO Fortbildungsordnung
RFC Réglementation pour la formation continue

FC Formularium Clinicum

FH Formularium Helveticum

FIP Internationale Vereinigung der Pharmazeuten
FIP Fédération internationale pharmaceutique

FMH Verbindung der Schweizer Ärztinnen und Ärzte
FMH Fédération des médecins suisses

FPH Foederatio Pharmaceutica Helvetiae

GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé

GMP Regeln der guten Herstellungspraxis (Good Manufacturing Practice)
GMP Règles de bonne pratique de fabrication (Good Manufacturing Practice)

GPUE Groupement pharmaceutique de l'Union Européenne (GPUE)
GPUE Zusammenschluss der Apotheker in der Europäischen Union (GPUE)
PGEU Pharmaceutical Group of the European Union

GSASA Schweizerischer Verein der Amts- und Spitalapotheker
GSASA Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux

GSIA Gesellschaft der Schweizerischen Industrie-Apotheker/Innen
SSPI Société suisse des pharmaciens de l'industrie

H+ Die Spitäler der Schweiz
H+ Les Hôpitaux de Suisse

HMG Heilmittelgesetz
LPTh Loi sur les produits thérapeutiques

IENK Interdisziplinären Expertengruppe für Notfallkontrazeption
IENK Groupe interdisciplinaire d'expert-e-s en contraception d'urgence

IFAK Individuell fakturierende Apotheker an die Krankenkassen

IFG Institut für Gesundheit und Management

IPAG Interprofessionellen Arbeitsgruppe elektronisches Patientendossier
IPAG Groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient

IPK Interessenverband für pharmazeutische, kosmetische und verwandte Produkte

IPSF International Pharmaceutical Students' Federation

KAV Kantonsapothekervereinigung
APC Association des pharmaciens cantonaux

KHM Kollegium für Hausarztmedizin
CMPR Collège de Médecine de Premier Recours

HTA Health technology assessment

KLV Verordnung über Leistungen in der obligatorischen Krankenpflegeversicherung
OPAS Ordonnance sur les prestations dans l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie

KSD Koordinierter Sanitätsdienst
SSC Service sanitaire coordonné

KVG Bundesgesetz über die Krankenversicherung
LAMal Loi fédérale sur l'assurance-maladie

KVV Verordnung zum KVG
OAMaL Ordonnance d'application de la LAMal

KWFB Kommission für Weiter- und Fortbildung
CFPC Commission pour la formation postgrade et continue

LOA Leistungsorientierte Abgeltung zwischen Kranken- und Unfallversicherern und Apotheken
RBP Rémunération basée sur les prestations entre les assureurs-maladie, les assurances-accidents et les pharmacies

LPPV Liste der pharm. Präparate zu Lasten der Versicherten
LPPA Liste des préparations pharmaceutiques à charge de l'assuré

MeBeKo Medizinalberufekommission
MeBeKo Commission fédérale des professions médicales

MedBG Medizinalberufegesetz
LPMéd Loi sur les professions médicales

MiGel Mittel- und Gegenstände-Liste
LiMA Liste des moyens et appareils

MIP Marketing Information Pharma

MTK Medizinaltarif-Kommission
CTM Commission des tarifs médicaux

NISM Nationale Interprofessionelle Stammgemeinschaft Medikation (Abilis)
CRNIM Communauté de référence nationale et interprofessionnelle centrée sur le processus de médication (Abilis)

Ofac Berufsgenossenschaft der Schweizer Apotheker
ofac Coopérative professionnelle des pharmaciens suisses

OKP Obligatorische Kranken- und Pflegeversicherung
AOS Assurance obligatoire des soins

PharmaLog Verband Schweizerischer Spezialitäten-Grossisten
PharmaLog Association suisse des grossistes en spécialités pharmaceutiques

PMC Polymedikations-Check
PMC Entretien de polymédication

PVK Paritätische Vertrauenskommission
CPA Commission paritaire arbitrale

QUALAB Schweizerische Kommission für Qualitätssicherung im medizinischen Labor
QUALAB Commission suisse pour l'assurance de qualité dans le laboratoire médical

QMS Quality Management System

ReWOP Revision Weiterbildung in Offizinpharmazie
ReWOP Révision de la formation postgrade pour l'obtention du titre de spécialiste en pharmacie d'officine

RoKA Rollende Kostenstudie in der Apotheke
RoKA Étude permanente des coûts en pharmacie

SAMW Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften
ASSM Académie suisse des sciences médicales

Santésuisse Verband Schweizer Krankenversicherer
Santésuisse Association des assureurs-maladie suisses

SAPhW Schweizerische Akademie der pharmazeutischen Wissenschaften
ASSPh Académie suisse des sciences pharmaceutiques

SAS Stiftung für Arzneimittelsicherheit

SDV Schweizerischer Drogistenverband
ASD Association suisse des droguistes

Seco Staatsekretariat für Wirtschaft
Seco Secrétariat d'Etat à l'économie

SGAIM Schweizerische Gesellschaft für Allgemeine Innere Medizin
SSMIG Société Suisse de Médecine Interne Générale

SGED Schweizerische Gesellschaft für Endokrinologie und Diabetologie
SSED Société suisse d'endocrinologie et diabétologie

SGGP Schweizerische Gesellschaft für Gesundheitspolitik
SSPS Société suisse pour la politique de la santé

SGGP Schweizerische Gesellschaft für Geschichte der Pharmazie
SSHP Société suisse d'histoire de la pharmacie

SGV Schweizerischer Gewerbeverband
USAM Union suisse des arts et métiers

SK-Ph Subkommission Pharmazie
SC-Ph Sous-commission pharmacie

SL Spezialitätenliste des BAG
LS Liste des spécialités de l'OFSP

SNV Schweizerische Normenvereinigung
ASN Association suisse pour les normes

SPK Commission suisse de Pharmacopée
CFP Commission fédérale de Pharmacopée

SQSSO Stiftung für Qualitätssicherung in der Schweizer Offizin
FAQOS Fondation pour l'assurance de qualité dans l'officine suisse

SSPL Swiss Summit of Pharmacy Leaders

SULM Schweizerische Union für Laboratoriumsmedizin
USML Union suisse de médecine de laboratoire

Swissmedic Schweizerisches Heilmittelinstitut
Swissmedic Institut suisse des produits thérapeutiques

UGSan Untergruppe Sanität
GRASAN Groupe des affaires sanitaires

VEDAG Verband deutschschweizerischer Ärzte-Gesellschaften

VGUA Vereinigung der Gruppierungen unabhängiger Apotheken
AGPI Association des Groupements de Pharmacies indépendantes

VIPS Vereinigung Pharmafirmen in der Schweiz
VIPS Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse

CGF Commission de gestion du Fonds de recherche et de qualité
CGF Commission de gestion du Fonds de recherche et de qualité

VKS Vereinigung der Kantonsärztinnen und Kantonsärzte der Schweiz
AMCS Association des médecins cantonaux de Suisse

WBO Weiterbildungsordnung
RFP Réglementation pour la formation postgrade

WeKo Wettbewerbskommission
ComCo Commission de la concurrence

WIZE Wissenschaftliche Zentralstelle von pharmaSuisse
WIZE Centre scientifique de pharmaSuisse

WZW-Kriterien Kriterien zur Beurteilung der Wirksamkeit, Zweckmässigkeit und Wirtschaftlichkeit (Art. 32–34 KLV)
Critères EAE Critères pour l'évaluation de l'efficacité, adéquation et économicité (art. 32–34 OPAS)

ZMT Zentralstelle für Medizinaltarife UVG
SCMT Service central des tarifs médicaux

11. Adresses

Pharmacie de l'armée
Base logistique de l'armée, Worblentalstrasse 36, 3063 Ittigen
Telefon 058 464 34 21, Fax 058 462 00 72
E-mail AApot-Verkauf.LBA@vtg.admin.ch
www.armeeapotheke.ch

Bundesamt für Gesundheit BAG
Schwarzenburgstrasse 157, 3097 Liebefeld
Téléphone 058 462 21 11
E-mail info@bag.admin.ch
www.bag.admin.ch

Office fédéral des assurances sociales OFAS
Effingerstrasse 20, 3003 Berne
Telefon 058 462 90 11, Fax 058 462 78 80
www.bsv.admin.ch

Entente pour un système de santé libéral
Siège: Henric Petri-Strasse 19, 4051 Bâle
E-mail buendnis@bluewin.ch
www.freiheitlichesgesundheitswesen.ch

Centre d'Animation des Pharmaciens (CAP)
Rue Juste-Olivier 16, 1260 Nyon
Téléphone 022 363 00 80, fax 022 363 00 85
E-mail mailbox@pharmacap.ch
www.pharmacap.ch

Curafutura
Gutenbergstrasse 14, 3011 Berne
Téléphone 031 310 01 80
E-mail info@curafutura.ch
www.curafutura.ch

Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA)
3000 Berne
Téléphone 084 804 72 72
E-mail gsasa@gsasa.ch
www.gsasa.ch

Société suisse des pharmacien(ne)s de l'industrie (SSPI)
4104 Oberwil
E-mail info@gsia.ch
www.gsia.ch

Individuell fakturierende Apotheker an die Krankenkassen IFAK
Bözingenstrasse 162, 2504 Bienne
Téléphone 032 344 10 32, fax 032 344 10 25
E-mail info@ifakverein.ch
www.ifak.ch

Association des pharmaciens cantonaux APC
Dr Samuel Steiner, c/o Kantonsapothekeramt, Rathausgasse 1, 3011 Berne
Téléphone 031 633 79 25, fax +41 31 633 79 28
samuel.steiner@gef.be.ch

OFAC, Coopérative professionnelle des pharmaciens suisses
Rue Pedro-Meylan 7, case postale, 1211 Genève 17
Téléphone 022 718 98 00, fax 022 718 98 01
www.ofac.ch

Caisse de pension de la Société suisse de Pharmacie
Rue Pedro-Meylan 7, case postale, 1211 Genève 17
Téléphone 022 718 99 88, fax 022 718 99 89
www.pksav.ch

pharmActuel
Stationsstrasse 12, case postale, 3097 Berne-Liebefeld
Telefon 031 978 58 58, Fax 031 978 58 59
E-mail info@pharmaSuisse.org

pharmaJournal
Stationsstrasse 12, case postale, 3097 Berne-Liebefeld
Telefon 031 978 58 58, Fax 031 978 58 59
E-mail pharmajournal@pharmaSuisse.org

Santésuisse
Römerstrasse 20, 4502 Soleure
Téléphone 032 625 41 41
E-mail mail@santesuisse.ch
www.santesuisse.ch

Offres d'emploi → Hogrefe
E-mail inserate@hogrefe.ch

Société Suisse d'Histoire de la Pharmacie (SSHP)
Secrétariat: Stationsstrasse 12, case postale, 3097 Berne-Liebefeld
Telefon 031 978 58 58, Fax 031 978 58 59
www.histpharm.ch

Swissmedic
Hallerstrasse 7, case postale, 3000 Berne 9
Téléphone 058 462 02 11
E-mail anfragen@swissmedic.ch
www.swissmedic.ch

Tox Info Suisse (Hotline 145)
Freiestrasse 16
8032 Zurich
Téléphone (cas non urgents) 044 251 66 66
E-mail info@toxinfo.ch
www.toxinfo.ch

12. Impressum

Éditeur & © Copyright 2018:
Société Suisse des Pharmaciens (pharmaSuisse)
pharmaSuisse, Société Suisse des Pharmaciens
pharmaSuisse, Società Svizzera dei Farmacisti

Rédaction: pharmaSuisse

Département Communication
Stationsstrasse 12
CH-3097 Berne-Liebefeld
Téléphone +41 (0)31 978 58 58
Fax +41 (0)31 978 58 59
E-mail info@pharmaSuisse.org
www.pharmaSuisse.org

Facebook www.facebook.com → pharmaSuisse
Twitter @pharma_suisse
Youtube www.youtube.com → pharmaSuisse